

McIlraith: McGregor n'a rien affirmé d'inexact

par Jean-Pierre FOURNIER

OTTAWA — Les propos outranciers du président d'Air-Canada et la colère qu'ils ont provoquée en France et chez les dirigeants des 22 compagnies aériennes qui utilisent la Caravelle ne laissent pas de tourmenter le gouvernement. En Chambre, l'opposition ne manque pas une occasion de lui rappeler et semble déterminée à pousser son harcèlement au moins jusqu'à la prorogation.

Hier, l'affaire a eu ces nouveaux développements :

● A M. Maurice Côté (CS, Chicoutimi) qui lui demandait si le gouvernement projetait de forcer M. Gordon McGregor à retirer ses déclarations "erronées" au sujet de la Caravelle, le ministre des transports, M. George McIlraith, a répondu que le gouvernement n'avait nullement l'intention de lui demander de rétracter quoi que ce soit. "En tant que je le sache, a-t-il dit, il (M. McGregor) n'a rien dit d'inexact".

● Quelques instants plus tard, le ministre s'est repris et a demandé à M. Louis-Joseph Pigeon (PC, Joliette-L'Assomption-Montcalm), qui s'étonnait de sa réponse, de lui accorder du temps pour examiner la question de M. Côté et sa réponse. "Peut-être devrais-je y voir de plus près et vérifier si ma réponse était assez complète. Si j'ai bien entendu la question (de M. Côté), la réponse que j'y ai donnée était juste. J'ai été troublé par la question. Elle contenait tant d'allégations que je ne savais trop comment m'y prendre pour répondre".

● A M. Pigeon toujours, le ministre de la justice, M. Lionel Chevrier, a répondu qu'il n'appartenait pas à la Chambre mais au comité sessionnel des chemins de fer et des lignes aériennes de déterminer s'il devait convoquer un représentant de Sud-Aviation afin de poursuivre son examen du choix d'Air-Canada (en faveur du DC-9).

● M. Gilles Grégoire (RC, Lapointe), qui avait provoqué les déclarations de M. McGregor par ses questions la semaine dernière, a déposé 13 motions tendant à faire produire tous les documents — y compris le rapport des examens techniques d'Air-Canada — relatifs au choix du DC-9.

● Hors de la Chambre, on a appris que le compte rendu des délibérations du comité sessionnel devant lequel M. McGregor a fait ces déclarations ne serait vraisemblablement pas publié avant le milieu de la semaine prochaine. Aucune raison particulière ne motive ce retard, semble-t-il. Le délai de publication de tels comptes rendus a toujours été très irrégulier. (D'autres sources cependant, ont affirmé hier soir que le texte officiel du compte rendu avait déjà commencé à circuler).

● Enfin, à la réunion du comité sessionnel des chemins de fer et des lignes aériennes, devant lequel comparait hier M. Donald Gordon, président du CN et directeur d'Air-Canada, M. Gilles Grégoire a tenté d'établir une relation entre l'administration des chemins de fer nationaux et la décision d'Air-Canada d'acquiescer au DC-9. La compagnie aérienne et la filiale du CN et cinq des 10 directeurs d'Air-Canada sont nommés par la société ferroviaire. "Chacun siège à titre individuel au bureau d'Air-Canada", a cependant affirmé M. Gordon. Le CN n'exerce pas un bloc de cinq voix", a-t-il dit. M. Grégoire a néanmoins voulu obtenir l'opinion du contentieux du CN, mais le président du comité, M. J.-T. Richard, a décliné sa proposition irrecevable.

Entre temps, les journalistes ont commencé à déterrer les coins du rapport secret sur lequel Air-Canada a fondé sa décision. Personne d'autre que les directeurs d'Air-Canada et les membres du cabinet fédéral n'ont vu ce rapport que le ministre des transports et M. McGregor refusent de publier, mais quelques fuites ont commencé à survenir. En les colligeant et en les additionnant, on arrive à reconstituer une partie du rapport et il n'est pas impossible qu'ainsi, le public en vienne un jour à en connaître presque toutes les données.

Pour l'instant, on n'en possède que des bribes. Des éléments nouveaux ont été publiés hier par un quotidien de Québec (Le Soleil). Ils tendent évidemment à confirmer le choix d'Air-Canada, mais sont dépour-

Voir page 2: McIlraith



Les policiers, montés sur leurs chevaux, assuraient l'ordre de la manifestation des étudiants de l'U. de M. et des militants du RIN.



Malgré la neige, le vent et le froid, les étudiants ont manifesté avec bonne humeur et dynamisme, Place Ville-Marie.

CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE

M. Chevrier doute de l'authenticité des propos de M. Lesage

OTTAWA — Le premier ministre suppléant, M. Lionel Chevrier, a émis hier de forts doutes quant aux propos prêtés à M. Jean Lesage, premier ministre du Québec, à la suite de la conférence fédérale-provinciale. M. Chevrier affirme qu'il n'a pas lu ou entendu les propos du chef du gouvernement provincial et qu'il ne veut pas faire de commentaires à ce sujet.

M. Lesage aurait déclaré qu'Ottawa portera le blâme pour avoir refusé de satisfaire les demandes du Québec lors de cette conférence.

M. Chevrier répondait alors à M. Paul Martineau (PC-Pontiac-Témiscamingue).

A son tour, M. Léon Balcer (PC-Trois-Rivières) a demandé à M. Chevrier si M. Lesage a raison quand il dit que ce sont les ministres d'Ottawa qui porteront le blâme.

"Je doute fort que M. Lesage ait dit cela", a répondu M. Chevrier. Je n'ai pas vu le texte pour le commenter. Il y a d'ailleurs une autre conférence fédérale-provinciale au printemps où il sera question de cette affaire".

M. Martineau s'est alors informé si le gouvernement fédéral avait reçu d'autres demandes du Québec depuis cette conférence.

"Non", a répondu M. Chevrier.

McGregor rompt le silence et s'explique

- mes propos ont été mal rapportés
- le Caravelle: bon mais dépassé
- le Canada français ne doit pas compromettre ce qu'il a acquis

par Réal PELLETIER

— Avez-vous, M. McGregor, déclaré aux Communes que la Caravelle ne vaut pas grand-chose (is no great shakes) ?

— J'ai bien peur que ce soit vrai. J'ai fait cette remarque à la fin d'un long exposé. Je parlais alors à voix basse à quelqu'un près de moi et le microphone a enregistré mes paroles.

Le président de la société Air-Canada venait de déclarer, quelques instants auparavant, au cours de la conférence de presse qu'il accordait hier soir, qu'on n'avait pas rapporté fidèlement ses propos devant le comité sessionnel des transports, aux Communes, il y a quelque temps.

Les étudiants manifestent dans l'ordre

En dépit d'une manœuvre fort peu délicate des autorités policières de la métropole, quelque 700 étudiants de l'université de Montréal et d'ailleurs ont manifesté dans l'ordre hier, Place Ville-Marie, contre l'attitude récente de M. Gordon devant un comité sessionnel des Communes.

L'Association générale des étudiants de l'université de Montréal avait réservé un certain nombre d'autobus qui devaient transporter les étudiants depuis le campus jusqu'à la Place Ville-Marie, mais à peine une heure avant le moment du départ, la Commission du transport de Montréal a signifié à l'AGEUM que la police de Montréal lui avait interdit de louer des autobus aux étudiants.

L'AGEUM avait toutefois pris toutes les mesures de sécurité nécessaires, à l'invitation d'ailleurs de la police, pour assurer la bonne marche de la manifestation sur la Place Ville-Marie.

Effectivement, les étudiants ont défilé dans l'ordre tout autour de l'immeuble principal de la place et les étudiants responsables de maintenir l'ordre, aussi nombreux que la centaine de policiers présents, n'ont pas eu à intervenir, sauf pour empêcher un groupe de mettre le feu à un "Union Jack".

Les policiers en uniforme et en civil encerclaient l'immeuble cruciforme dont l'accès n'avait même pas été interdit jusqu'à ce qu'un groupe important d'étudiants tente d'y pénétrer.

Après avoir crié et chanté pendant une heure et demie, sous un vent glacial qui poussait une neige dense, les étudiants ont tranquillement été dispersés par les policiers à cheval et à pied.

On a cependant signalé plus tard, rue Ste-Catherine, des escarmouches qui auraient mené à deux arrestations. On croit savoir qu'il s'agit de deux étudiants de langue anglaise. Avant que les étudiants de l'université n'arrivent sur la place, leurs confrères de McGill et de Sir George avaient organisé une contre-manifestation, chantant le God Save the Queen à la blague et riant de bon cœur, mais ils se sont dispersés à l'arrivée des étudiants de langue française, plus nombreux.

M. McGregor a donné conjointement sa conférence de presse avec le président de l'Association générale des étudiants de l'université de Montréal, M. Pierre Marois, à l'issue d'une rencontre de deux heures entre les dirigeants étudiants et le président d'Air-Canada.

Les étudiants avaient demandé de rencontrer M. McGregor pour lui faire savoir leur désaccord avec les propos tenus par le président de la société de la Couronne à Ottawa sur le bilinguisme.

M. McGregor a déclaré que l'appellation Air-Canada remplacera d'ici deux ou trois ans le sigle TCA (Trans Canada Airlines), mais que ceci ne peut se faire immédiatement en raison des sommes d'argent considérables investies dans le programme de publicité de la compagnie. Il a ajouté que c'est le gouvernement fédéral qui, en dernier ressort, devra substituer Air-Canada à TCA.

L'entretien entre les deux parties s'est déroulé sous le signe de la sympathie et de la cordialité, a signalé M. Marois. Le président d'Air-Canada a reconnu que la discussion a été franche et polie, mais il a dit à la conférence de presse que les Canadiens français ne devraient pas compromettre leur cause par une insistance trop grande.

"Ce n'est pas le moment de botter une balle qui roule déjà", a-t-il dit en faisant allusion, d'une part à la manifestation qui se tenait à l'extérieur sur la Place Ville-Marie, et d'autre part à la vague de nationalisme au Canada français.

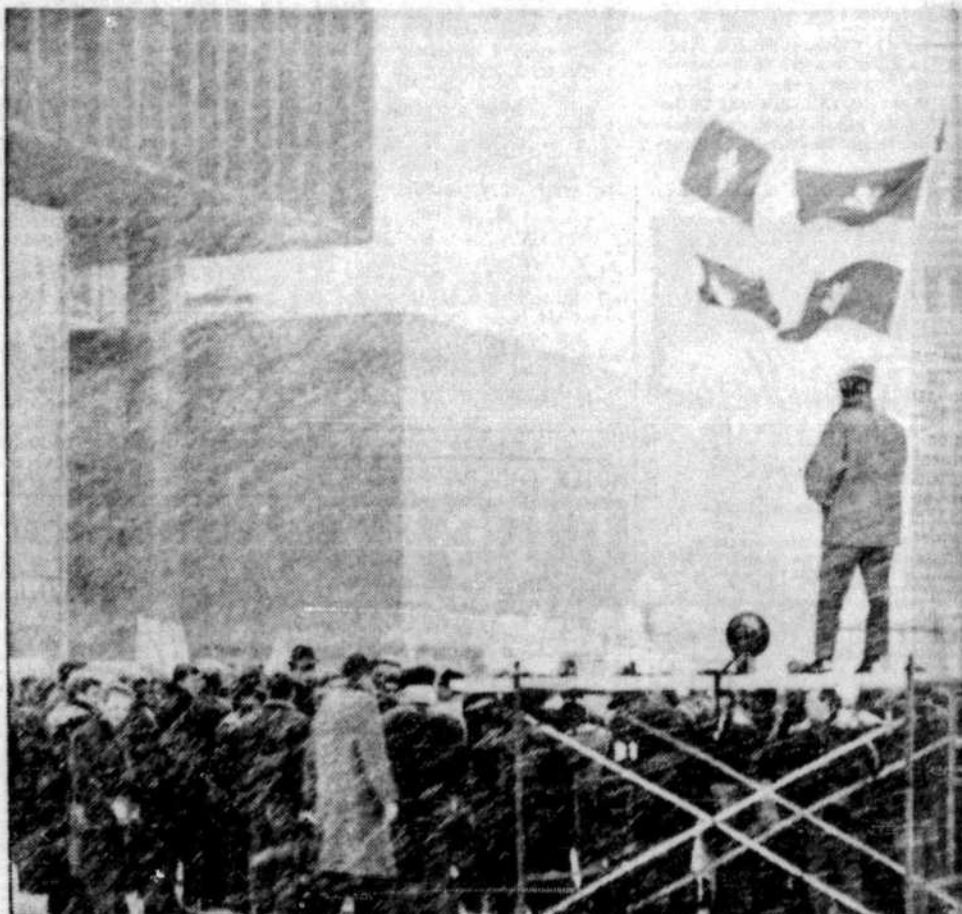
Les Canadiens français, a-t-il dit, acquièrent une sympathie de plus en plus grande dans les milieux canadiens-anglais depuis deux ans, mais on "ne doit pas fouetter un cheval qui court déjà" (this is no time to whip a willing horse).

Interrogé par un journaliste sur l'opportunité d'un Québec indépendant et libre, M. McGregor a répondu: "Québec est plus libre que toutes les autres provinces; il y a plus de hold-up ici dans une semaine que dans n'importe quelle autre province". Le ton n'indiquait pas particulièrement qu'il s'agissait d'une blague et plusieurs journalistes et observateurs présents ont fait la grimace.

Au sujet de la Caravelle, le président d'Air-Canada a dit que cet avion est en service depuis neuf ans, qu'en son temps (in its days) c'était un très bon appareil, mais que peu d'avions peuvent conserver une position concurrentielle aussi longtemps. La Caravelle ne se compare tout simplement plus à un avion conçu au cours de la dernière année.

Satisfait de la rencontre, M. Pierre Marois a précisé cependant que l'AGEUM préconise le principe de l'utilisation du français à Air-Canada non seulement chez le personnel en contact avec le public, mais

Voir page 2: McGregor



Un étudiant, drapeau à la main, surveille ses camarades qui manifestent, Place Ville-Marie.



M. Gordon McGregor, président d'Air-Canada, entouré des représentants de l'Association des étudiants de l'U. de M., à la porte de son bureau, Place Ville-Marie.

La session s'ouvre le 14 janvier Premier projet de loi: Bill 60

par Marcel THIVIERGE

QUEBEC. — La session de la Législature débutera le 14 janvier prochain et le premier projet de loi présenté sera le bill 60 créant un ministère de l'éducation.

Le premier ministre a annoncé cette nouvelle, hier, à l'issue d'une séance du cabinet. M. Jean Lesage a précisé que le travail de préparation de la législation était avancé, mais n'a pas voulu fournir d'autres détails. "Attendez le discours du trône", a-t-il répliqué aux journalistes qui le bombardaient de questions.

Il a cependant signalé que le projet d'une Caisse provinciale de retraite n'était pas en-

core prêt; qu'il attendait encore le rapport de ses actuaux et qu'au cours de la conférence fédérale-provinciale il avait recueilli des informations très utiles à la préparation de ce projet de loi.

Au moins quatre comités parlementaires siégeront au cours de la session :

— Le comité de la constitution qui, à la suite de la réception de mémoires et de nombreux travaux de recherches devra, avant la fin de la session si possible, suggérer une révision de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique;

Voir page 2: La session s'ouvre

Le premier ministre St-Laurent a convaincu M. Vincent Massey

L'affaire Coffin: le gouverneur général a hésité avant de signer l'ordre d'exécution

Le livre de Jacques Hébert, "J'accuse les assassins de Coffin", a continué hier de susciter des réactions à travers le pays.

A Ottawa, on apprend que M. Vincent Massey, qui était gouverneur général du Canada au moment de la pendaison de Wilbert Coffin, a hésité pendant un jour ou deux à signer l'ordre d'exécution du prospecteur gaspésien. De son côté, la Fédération des travailleurs du Québec réclame la tenue d'une enquête royale en affirmant que "le scandale Coffin est mille fois plus grave, moralement, que le scandale du gaz naturel". Pour leur part, les étudiants en droit du Québec et ceux de l'université d'Ottawa, dans une lettre au procureur général de la province, demandent à M. René Hamel s'il entend prendre des mesures spéciales au sujet de cette affaire; si oui, lesquelles et si non pourquoi. Pendant ce temps à Québec, interrogé sur l'affaire Coffin, le premier ministre Jean Lesage a déclaré qu'il n'a pas encore terminé

la lecture du livre de Jacques Hébert et qu'il préfère ne faire aucun commentaire pour le moment.

M. Massey a hésité

De source fiable, autrefois reliée au ministère fédéral de la justice, on apprend que certains indices ont permis de croire, en 1956, que le gouverneur général du Canada, M. Vincent Massey, a retenu pendant un jour ou deux l'ordre d'exécution que le cabinet fédéral lui soumettait dans le cas de Wilbert Coffin; il refusait de signer l'ordre en question.

La même source précise qu'il a fallu que M. Louis St-Laurent, qui était alors premier ministre du pays, utilise toute sa puissance de persuasion et toute son expérience de juriste pour convaincre M. Massey d'apposer sa signature sur l'ordre.

Ces hésitations de M. Massey auraient pu provoquer une grave crise constitutionnelle étant donné qu'un gouverneur

général doit accepter la recommandation du gouvernement dans de tels cas: sa signature n'est qu'une formalité mais elle n'en demeure pas moins une nécessité exigée par la constitution.

Un fait était connu à l'époque où Coffin fut pendu pour avoir assassiné trois chasseurs américains dans la péninsule gaspésienne: le cabinet St-Laurent avait pris une décision concernant la demande de Coffin pour que sa sentence de mort soit commuée en emprisonnement à vie mais l'annonce de cette décision devait être retardée pendant quelque temps, soit jusqu'à ce que le gouverneur général ait sanctionné cette décision.

Le refus du cabinet de commuer la sentence de mort prononcée contre Coffin a été annoncé le 9 février 1956 et Coffin a été pendu à la prison de Bordeaux, à Montréal, trois

Voir page 2: L'AFFAIRE COFFIN

A McGill...

(Suite de la page 3)

pes, et un nombre grandissant de professeurs qui se livrent à des recherches ou à l'enseignement dans ce domaine.

Alors qu'un octroi accordé par le Conseil des gouverneurs de l'Université McGill a contribué à la création de ce centre, un don d'un industriel canadien, Samuel Bronfman, permettra de couvrir les frais d'administration pour les deux premières années.

Le Centre entend communiquer étroitement avec les universités d'Amérique du Nord et de l'étranger où se poursuivent de telles études. Le Centre espère aussi multiplier les échanges de professeurs et de facilités de recherche avec les institutions-sœurs des pays sous-développés. Des efforts seront par ailleurs consacrés au montage de l'une des bibliothèques les plus complètes dans ce domaine.

Le Centre a déjà reçu plusieurs lettres des plus favorables à l'établissement de ce centre du Secrétaire d'Etat canadien aux Affaires Extérieures, Paul Martin, du Ministre du Revenu de la Province de Québec, Eric Kierans, du secrétaire-trésorier du Conseil des recherches en sciences sociales du Canada, Dr J.R. Kidd et du directeur du Research Centre in Economic Development and Cultural Change de l'Université de Chicago, le professeur B. F. Hoselitz.

L'unique liqueur que vous pouvez déguster de tant de façons

Tia Maria
LIQUEUR DE CAFÉ
de la Jamaïque

Pour de merveilleux cocktails au café — dans vos consommations préférées — sur la crème glacée — dans votre café — ou telle quelle. Différente? Essayez-la, vous verrez!



Session fédérale

OTTAWA — C'est en vain que l'opposition a tenté hier d'empêcher le projet de loi du gouvernement relatif aux pensions. Les conservateurs, les néo-démocrates et les créditistes cherchaient à rendre l'augmentation prévue de \$10 rétroactive, non pas au 1er décembre, mais au 1er octobre. Cette tentative a été écartée par 117 voix contre 100, onze créditistes thomsoniens s'étant ralliés au gouvernement. Il s'agit de la pension versée aux vieillards nécessiteux (65 à 69 ans), aux aveugles et aux infirmes.

OTTAWA — Le ministre associé de la défense, M. Cardin, a déclaré hier aux Communes que la réduction des effectifs des forces armées sera petite par suite des coupures annoncées le 5 décembre dernier. Les décisions, a-t-il dit, ne visent que 2,751 civils et 2,293 militaires. Le ministre a toutefois précisé que les militaires touchés seront appelés à occuper d'autres fonctions ou à remplacer ceux qui se retirent de l'armée.

OTTAWA — Le sénateur W. Ross Macdonald, chef du gouvernement au Sénat, s'est dit confiant qu'on prorogera la première session du 26e parlement samedi, le 21 décembre.

Il a précisé au sénat que si la prorogation des Chambres ne s'effectuait pas avant Noël, il ignorait quand la session pourrait se terminer.

OTTAWA — M. Maurice Lamontagne, président du Conseil Privé, a dit devant la Chambre des Communes qu'il espérait faire connaître, la semaine prochaine, les 25 membres du Conseil économique du Canada.

Il répondait au chef du



Un contingent de 165 nouveaux policiers

Le comité exécutif a ratifié l'engagement de 165 nouveaux policiers. C'est le plus nombreux contingent d'aspirants policiers qui ait été recruté jusqu'à maintenant.

Tous ces aspirants policiers ont subi un examen médical satisfaisant et leur entraînement commencera effectivement le 23 décembre, date de leur entrée au service.

La plupart de ces nouveaux policiers sont des Montréalais mais plusieurs dans le groupe viennent des quatre coins de la province et même de l'Ontario.

PARC-ÉCOLE À MTL-NORD

Montréal-Nord aura son parc-école. A la suite des pourparlers entrepris avec la nouvelle administration municipale de Montréal-Nord, la Commission des écoles catholiques de Montréal a décidé de construire, sur un emplacement autre que celui qui a été choisi en février dernier, une école secondaire pour filles et garçons dans la paroisse Ste-Colette. La ville offre à la CECM de lui vendre un terrain qui lui convient, au nord du boulevard Maurice-Duplessis, contigu à un futur parc. La CECM fera une offre d'achat d'ici peu. L'école comprendra 60 classes régulières plus une vingtaine de locaux spécialisés. D'autre part, la CECM a décidé, pour répondre aux besoins immédiats des enfants de la paroisse St-François-Solano, d'agrandir l'école du même nom, rue Dandurand.

NPD, M. Douglas, qui lui rappelait la création, quatre mois auparavant, de ce conseil, dont un président, le docteur John J. Deutsch, et deux directeurs, avaient été désignés.

AVIS DE DÉCÈS

BAILEY — A Montréal, le 11 décembre 1963, est décédée Jeanne Arbour, épouse de Louis Bailey, sœur de Geneviève (Mme Paul-Emile Leclerc) Marcel Arbour, Madeleine (Mme Jean Lebel) Michelle (Mme Stig Claesson). Les funérailles auront lieu samedi le 14. Le convoi funéraire partira du salon J. R. Deslauriers Ltée, no 5650 chemin Côte-des-Neiges, à 10 heures, pour se rendre à l'église Ste-Jeanne de Chantal, Ile Perrot, où le service sera célébré à 11h. Et de là au cimetière de l'Ile Perrot, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'ACSL, à la défense d'un journaliste

Le bureau directeur de l'Alliance canadienne des syndicates de journalistes, organisme groupant six syndicats de journalistes, a été saisi du congédiement d'un journaliste de Québec P. F. Dufaux, et désire rendre public son appui total au syndicat de Québec qui vient de réclamer la formation d'un tribunal d'arbitrage pour juger du cas. La journaliste était à l'emploi du "Soleil" depuis 1958. Voici la déclaration faite par le secrétaire général de l'ACSL, après consultation des membres du bureau directeur: "Attendu que les journalistes, surtout le critique d'art, émettent un jour ou l'autre des points de vue qui peuvent déplaire à une partie du public et qu'il ne leur est pas demandé de dire des fadaïses pour ménager les susceptibilités.

Attendu que le "Soleil" semble céder aux pressions exercées de l'extérieur quand des textes sont controversés et que le même journal a déjà fait paraître un éditorial intitulé: La liberté de critique, en date du 27 novembre 1959.

Attendu que la journaliste Paule-France Dufaux n'a reçu aucun avis écrit autre que celui de son renvoi non motivé et que l'on a refusé à cette journaliste le droit de défendre son point de vue alors que six personnes l'avaient jugée sans appel.

Attendu que le comité des griefs du syndicat des journalistes de Québec n'a pas reçu de réponse satisfaisante à des demandes d'explication du point de vue patronal.

Le bureau directeur provisoire de l'ACSL demande à la direction du "Soleil" de rescinder le renvoi de P. F. Dufaux.

L'ACSL appuiera totalement le syndicat des journalistes de Québec dans toutes les démarches que ses dirigeants jugeront bon de prendre.

McIlraith...

(Suite de la première page)

vous du fief qu'a répandu M. McGregor sur la Caravelle.

Parmi les facteurs ayant influencé la décision d'Air Canada, le quotidien québécois a révélé les suivants:

1) La dimension de l'appareil: Air Canada, presque dès le départ, avait arrêté sa préférence pour un petit avion, jugeant qu'un gros avion exigerait un trafic-voyageur trop considérable pour garantir sa rentabilité; seuls le DC-9 et le BAC 111 se rangeaient dans la catégorie désirée;

2) Le rayon d'action: Air Canada désirait un avion qui puisse compléter le DC-8 dont l'économie requiert des vols de plus de 1,200 milles; or, le rayon d'action de la Caravelle est de 300, à 1,500 milles, celui du DC-9 de 100 à 1,100 milles; le DC-9 n'atteint pas, par conséquent, la limite du DC-8 qui s'établit à 1,200 milles; en revanche, il peut accomplir de faibles distances permettant de l'utiliser, par exemple, entre Ottawa et Montréal;

3) Le prix de base: celui de la Caravelle est soi-disant plus élevé que celui du DC-9; on ne connaît cependant pas de chiffres récents permettant de l'avérer; on sait seulement qu'Air-Canada paiera le DC-9 \$4,000,000;

4) Le nombre de sièges: la Caravelle loge de 64 à 89 sièges, apparemment trop pour les besoins d'Air-Canada; le DC-9, par contre, loge de 56 à 83 sièges;

5) Le coût d'opération au siège, au mille et au siège-mille.

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a expliqué que le rapport du ser-

vice de Santé sera transmis à la commission du Fonds de pension qui décidera de l'indemnité que pourra recevoir M. Robillard et du moment où il pourra prendre sa pension.

Telle est la conclusion d'un rapport du service municipal de Santé soumis au comité exécutif après la demande de mise à la retraite faite par M. Robillard.

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a expliqué que le rapport du ser-

vice de Santé sera transmis à la commission du Fonds de pension qui décidera de l'indemnité que pourra recevoir M. Robillard et du moment où il pourra prendre sa pension.

Telle est la conclusion d'un rapport du service municipal de Santé soumis au comité exécutif après la demande de mise à la retraite faite par M. Robillard.

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a expliqué que le rapport du ser-

vice de Santé sera transmis à la commission du Fonds de pension qui décidera de l'indemnité que pourra recevoir M. Robillard et du moment où il pourra prendre sa pension.

Telle est la conclusion d'un rapport du service municipal de Santé soumis au comité exécutif après la demande de mise à la retraite faite par M. Robillard.

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a expliqué que le rapport du ser-

vice de Santé sera transmis à la commission du Fonds de pension qui décidera de l'indemnité que pourra recevoir M. Robillard et du moment où il pourra prendre sa pension.

Telle est la conclusion d'un rapport du service municipal de Santé soumis au comité exécutif après la demande de mise à la retraite faite par M. Robillard.

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a expliqué que le rapport du ser-

vice de Santé sera transmis à la commission du Fonds de pension qui décidera de l'indemnité que pourra recevoir M. Robillard et du moment où il pourra prendre sa pension.

Telle est la conclusion d'un rapport du service municipal de Santé soumis au comité exécutif après la demande de mise à la retraite faite par M. Robillard.

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a expliqué que le rapport du ser-

vice de Santé sera transmis à la commission du Fonds de pension qui décidera de l'indemnité que pourra recevoir M. Robillard et du moment où il pourra prendre sa pension.

Telle est la conclusion d'un rapport du service municipal de Santé soumis au comité exécutif après la demande de mise à la retraite faite par M. Robillard.

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a expliqué que le rapport du ser-

vice de Santé sera transmis à la commission du Fonds de pension qui décidera de l'indemnité que pourra recevoir M. Robillard et du moment où il pourra prendre sa pension.

Telle est la conclusion d'un rapport du service municipal de Santé soumis au comité exécutif après la demande de mise à la retraite faite par M. Robillard.

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a expliqué que le rapport du ser-

vice de Santé sera transmis à la commission du Fonds de pension qui décidera de l'indemnité que pourra recevoir M. Robillard et du moment où il pourra prendre sa pension.

Telle est la conclusion d'un rapport du service municipal de Santé soumis au comité exécutif après la demande de mise à la retraite faite par M. Robillard.

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a expliqué que le rapport du ser-

vice de Santé sera transmis à la commission du Fonds de pension qui décidera de l'indemnité que pourra recevoir M. Robillard et du moment où il pourra prendre sa pension.

Telle est la conclusion d'un rapport du service municipal de Santé soumis au comité exécutif après la demande de mise à la retraite faite par M. Robillard.

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a expliqué que le rapport du ser-

vice de Santé sera transmis à la commission du Fonds de pension qui décidera de l'indemnité que pourra recevoir M. Robillard et du moment où il pourra prendre sa pension.

Telle est la conclusion d'un rapport du service municipal de Santé soumis au comité exécutif après la demande de mise à la retraite faite par M. Robillard.

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a expliqué que le rapport du ser-

vice de Santé sera transmis à la commission du Fonds de pension qui décidera de l'indemnité que pourra recevoir M. Robillard et du moment où il pourra prendre sa pension.

Telle est la conclusion d'un rapport du service municipal de Santé soumis au comité exécutif après la demande de mise à la retraite faite par M. Robillard.

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a expliqué que le rapport du ser-

vice de Santé sera transmis à la commission du Fonds de pension qui décidera de l'indemnité que pourra recevoir M. Robillard et du moment où il pourra prendre sa pension.

Telle est la conclusion d'un rapport du service municipal de Santé soumis au comité exécutif après la demande de mise à la retraite faite par M. Robillard.

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a expliqué que le rapport du ser-

vice de Santé sera transmis à la commission du Fonds de pension qui décidera de l'indemnité que pourra recevoir M. Robillard et du moment où il pourra prendre sa pension.

Telle est la conclusion d'un rapport du service municipal de Santé soumis au comité exécutif après la demande de mise à la retraite faite par M. Robillard.

L'affaire Coffin...

(Suite de la première page)

tôt le lendemain. L'exécution avait été différée sept fois après que la sentence fut prononcée en juillet 1954. Le meurtre a eu lieu en 1953.

FTQ: TIRER CELA AU CLAIR

Dans un communiqué aux journaux, le président de la Fédération des travailleurs du Québec affirme que les révélations contenues dans le livre de Jacques Hébert "Justifient amplement l'ouverture d'une enquête royale sur cette affaire troublante, sans quoi il continuera longtemps de subsister des doutes sur l'administration de la justice dans le Québec."

M. Roger Provost se demande ce qu'attend le gouvernement provincial pour annoncer cette mesure qui s'impose, soit pour réhabiliter la mémoire de Wilbert Coffin, soit pour disculper les personnalités mises en cause dans le livre de Hébert et contre lesquelles pèsent des "accusations extrêmement graves".

De "Jacques les assassins de Coffin", M. Provost dit: "Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il laisse planer un doute sérieux sur la validité du procès Coffin et qu'il crée une présomption grave contre les procureurs de la Couronne et les policiers qui l'ont expédié à l'échafaud."

Les syndiqués veulent savoir si Coffin était vraiment coupable et, si une enquête l'innocente, ils veulent s'assurer que les personnes responsables de sa mort subissent un juste procès et seront délogées des postes importants que certaines d'entre elles occupent présentement, ajoute-t-il.

D'ailleurs, continue M. Provost, les personnes que Jacques Hébert accuse devraient être "les premières à réclamer une enquête publique qui leur permettrait de se disculper. Elles ne devraient pas se satisfaire de petits procès intimes au sein du Barreau ni même de poursuites en diffamation qui ne satisfieraient pas l'opinion publique."

(On sait que Me Noël Dorion, le principal procureur de la Couronne au procès Coffin, a demandé au Barreau de juger sa conduite durant ce procès, tandis que Me Charles-Edouard Cantin, assistant du procureur général du Québec à l'époque et encore aujourd'hui, a laissé entendre qu'il tenterait des poursuites contre Jacques Hébert.)

M. Provost poursuit: "D'ores et déjà, parce qu'il intéresse la vie et la réputation d'un homme, qu'il met en cause la justice elle-même, le scandale Coffin nous apparaît mille fois plus grave, moralement, que le scandale du gaz naturel (qui a fait l'objet d'une enquête royale). Il devrait donc justifier les mêmes mesures gouvernementales. Si le gouvernement du Québec continue de faire la sourde oreille à cette demande raisonnable, on devra conclure qu'il n'y a rien de fondamentalement changé, en dépit des apparences, depuis juin 1960, dans l'administration de la justice au Québec."

ETUDIANTS EN DROIT

Pour leur part, les étudiants en droit des universités de Montréal, Laval, Sherbrooke et McGill, — les deux autres universités québécoises, Sir George Williams et Bishop's, n'ont pas de faculté de droit, — ainsi que les étudiants en droit de l'université d'Ottawa ont écrit au procureur général du Québec, M. René Hamel au sujet de l'affaire Coffin.

Ils affirment: "Nous croyons que la justice doit avoir comme premier but la recherche de la vérité, et ensuite la sanction; or dans cette affaire des doutes sérieux ont surgi à la suite d'éléments nouveaux. Ces doutes ayant des répercussions sur l'appareil judiciaire au Québec, nous croyons qu'il est du devoir du procureur général de se prononcer le plus tôt possible dans cette affaire."

"Nous voulons savoir si le procureur général entend prendre des mesures spéciales au sujet de l'affaire Coffin; si oui, quelles mesures il entend prendre et si non pourquoi."

"Nous vous serions très reconnaissants, monsieur le procureur général, de bien vouloir répondre à ces questions."

L'état de santé de Claude Robillard lui interdit de remplir son poste

L'état de santé de M. Claude Robillard ne lui permet pas de continuer de remplir ses fonctions en qualité de directeur du service d'urbanisme de Montréal.

Telle est la conclusion d'un rapport du service municipal de Santé soumis au comité exécutif après la demande de mise à la retraite faite par M. Robillard.

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a expliqué que le rapport du ser-

vice de Santé sera transmis à la commission du Fonds de pension qui décidera de l'indemnité que pourra recevoir M. Robillard et du moment où il pourra prendre sa pension.

Telle est la conclusion d'un rapport du service municipal de Santé soumis au comité exécutif après la demande de mise à la retraite faite par M. Robillard.

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a expliqué que le rapport du ser-

vice de Santé sera transmis à la commission du Fonds de pension qui décidera de l'indemnité que pourra recevoir M. Robillard et du moment où il pourra prendre sa pension.

Telle est la conclusion d'un rapport du service municipal de Santé soumis au comité exécutif après la demande de mise à la retraite faite par M. Robillard.

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a expliqué que le rapport du ser-

vice de Santé sera transmis à la commission du Fonds de pension qui décidera de l'indemnité que pourra recevoir M. Robillard et du moment où il pourra prendre sa pension.

Telle est la conclusion d'un rapport du service municipal de Santé soumis au comité exécutif après la demande de mise à la retraite faite par M. Robillard.

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a expliqué que le rapport du ser-

vice de Santé sera transmis à la commission du Fonds de pension qui décidera de l'indemnité que pourra recevoir M. Robillard et du moment où il pourra prendre sa pension.

Telle est la conclusion d'un rapport du service municipal de Santé soumis au comité exécutif après la demande de mise à la retraite faite par M. Robillard.

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a expliqué que le rapport du ser-

vice de Santé sera transmis à la commission du Fonds de pension qui décidera de l'indemnité que pourra recevoir M. Robillard et du moment où il pourra prendre sa pension.

Telle est la conclusion d'un rapport du service municipal de Santé soumis au comité exécutif après la demande de mise à la retraite faite par M. Robillard.

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a expliqué que le rapport du ser-

vice de Santé sera transmis à la commission du Fonds de pension qui décidera de l'indemnité que pourra recevoir M. Robillard et du moment où il pourra prendre sa pension.

La protection des missionnaires du Canada en Bolivie

OTTAWA — Le ministre des affaires extérieures fera savoir, la semaine prochaine, quelles mesures de sécurité ont été prises pour protéger les missionnaires canadiens actuellement en Bolivie, où se déroulent des activités troublantes.

Donald Gordon...

(Suite de la page 5)

Chambre devrait faire des représentations auprès de la tribune de la presse."

Cette déclaration est restée sans commentaire.

M. Gordon a exprimé l'espoir que le comité revienne à la coutume de recevoir son rapport en mars chaque année. Le rapport présenté hier date de deux ans et les statistiques pour 1963 ne sont pas encore disponibles.

M. Léon Balcer, député conservateur de Trois-Rivières et ancien ministre des transports, a dit que les séances du comité étaient inutiles puisque le rapport de 1962 est déjà vieux et que le budget de 1963 était déjà en grande partie dépensé.

OTTAWA — Le ministre des affaires extérieures fera savoir, la semaine prochaine, quelles mesures de sécurité ont été prises pour protéger les missionnaires canadiens actuellement en Bolivie, où se déroulent des activités troublantes.

OTTAWA — Le ministre des affaires extérieures fera savoir, la semaine prochaine, quelles mesures de sécurité ont été prises pour protéger les missionnaires canadiens actuellement en Bolivie, où se déroulent des activités troublantes.

OTTAWA — Le ministre des affaires extérieures fera savoir, la semaine prochaine, quelles mesures de sécurité ont été prises pour protéger les missionnaires canadiens actuellement en Bolivie, où se déroulent des activités troublantes.

OTTAWA — Le ministre des affaires extérieures fera savoir, la semaine prochaine, quelles mesures de sécurité ont été prises pour protéger les missionnaires canadiens actuellement en Bolivie, où se déroulent des activités troublantes.

OTTAWA — Le ministre des affaires extérieures fera savoir, la semaine prochaine, quelles mesures de sécurité ont été prises pour protéger les missionnaires canadiens actuellement en Bolivie, où se déroulent des activités troublantes.

OTTAWA — Le ministre des affaires extérieures fera savoir, la semaine prochaine, quelles mesures de sécurité ont été prises pour protéger les missionnaires canadiens actuellement en Bolivie, où se déroulent des activités troublantes.

OTTAWA — Le ministre des affaires extérieures fera savoir, la semaine prochaine, quelles mesures de sécurité ont été prises pour protéger les missionnaires canadiens actuellement en Bolivie, où se déroulent des activités troublantes.

OTTAWA — Le ministre des affaires extérieures fera savoir, la semaine prochaine, quelles mesures de sécurité ont été prises pour protéger les missionnaires canadiens actuellement en Bolivie, où se déroulent des activités troublantes.

OTTAWA — Le ministre des affaires extérieures fera savoir, la semaine prochaine, quelles mesures de sécurité ont été prises pour protéger les missionnaires canadiens actuellement en Bolivie, où se déroulent des activités troublantes.

OTTAWA — Le ministre des affaires extérieures fera savoir, la semaine prochaine, quelles mesures de sécurité ont été prises pour protéger les missionnaires canadiens actuellement en Bolivie, où se déroulent des activités troublantes.

OTTAWA — Le ministre des affaires extérieures fera savoir, la semaine prochaine, quelles mesures de sécurité ont été prises pour protéger les missionnaires canadiens actuellement en Bolivie, où se déroulent des activités troublantes.

OTTAWA — Le ministre des affaires extérieures fera savoir, la semaine prochaine, quelles mesures de sécurité ont été prises pour protéger les missionnaires canadiens actuellement en Bolivie, où se déroulent des activités troublantes.

OTTAWA — Le ministre des affaires extérieures fera savoir, la semaine prochaine, quelles mesures de sécurité ont été prises pour protéger les missionnaires canadiens actuellement en Bolivie, où se déroulent des activités troublantes.

OTTAWA — Le ministre des affaires extérieures fera savoir, la semaine prochaine, quelles mesures de sécurité ont été prises pour protéger les missionnaires canadiens actuellement en Bolivie, où se déroulent des activités troublantes.

OTTAWA — Le ministre des affaires extérieures fera savoir, la semaine prochaine, quelles mesures de sécurité ont été prises pour protéger les missionnaires canadiens actuellement en Bolivie, où se déroulent des activités troublantes.

OTTAWA — Le ministre des affaires extérieures fera savoir, la semaine prochaine, quelles mesures de sécurité ont été prises pour protéger les missionnaires canadiens actuellement en Bolivie, où se déroulent des activités troublantes.

OTTAWA — Le ministre des affaires extérieures fera savoir, la semaine prochaine, quelles mesures de sécurité ont été prises pour protéger les missionnaires canadiens actuellement en Bolivie, où se déroulent des activités troublantes.

OTTAWA — Le ministre des affaires extérieures fera savoir, la semaine prochaine, quelles mesures de sécurité ont été prises pour protéger les missionnaires canadiens actuellement en Bolivie, où se déroulent des activités troublantes.

OTTAWA — Le ministre des affaires extérieures fera savoir, la semaine prochaine, quelles mesures de sécurité ont été prises pour protéger les missionnaires canadiens actuellement en Bolivie, où se déroulent des activités troublantes.

OTTAWA — Le ministre des affaires extérieures fera savoir, la semaine prochaine, quelles mesures de sécurité ont été prises pour protéger les missionnaires canadiens actuellement en Bolivie, où se déroulent des activités troublantes.

OTTAWA — Le ministre des affaires extérieures fera savoir, la semaine prochaine, quelles mesures de sécurité ont été prises pour protéger les missionnaires canadiens actuellement en Bolivie, où se déroulent des activités troublantes.

OTTAWA — Le ministre des affaires extérieures fera savoir, la semaine prochaine, quelles mesures de sécurité ont été prises pour protéger les missionnaires canadiens actuellement en Bolivie, où se déroulent des activités troublantes.

OTTAWA — Le ministre des affaires extérieures fera savoir, la semaine prochaine, quelles mesures de sécurité ont été prises pour protéger les missionnaires canadiens actuellement en Bolivie, où se déroulent des activités troublantes.

OTTAWA — Le ministre des affaires extérieures fera savoir, la semaine prochaine, quelles mesures de sécurité ont été prises pour protéger les missionnaires canadiens actuellement en Bolivie, où se déroulent des activités troublantes.

OTTAWA — Le ministre des affaires extérieures fera savoir, la semaine prochaine, quelles mesures de sécurité ont été prises pour protéger les missionnaires canadiens actuellement en Bolivie, où se déroulent des activités troublantes.

OTTAWA — Le ministre des affaires extérieures fera savoir, la semaine prochaine, quelles mesures de sécurité ont été prises pour protéger les missionnaires canadiens actuellement en Bolivie, où se déroulent des activités troublantes.

OTTAWA — Le ministre des affaires extérieures fera savoir, la semaine prochaine, quelles mesures de sécurité ont été prises pour protéger les missionnaires canadiens actuellement en Bolivie, où se déroulent des activités troublantes.

OTTAWA — Le ministre des affaires extérieures fera savoir, la semaine prochaine, quelles mesures de sécurité ont été prises pour protéger les missionnaires canadiens actuellement en Bolivie, où se déroulent des activités troublantes.

OTTAWA — Le ministre des affaires extérieures fera savoir, la semaine prochaine, quelles mesures de sécurité ont été prises pour protéger les missionnaires canadiens actuellement en Bolivie, où se déroulent des activités troublantes.

OTTAWA — Le ministre des affaires extérieures fera savoir, la semaine prochaine, quelles mesures de sécurité ont été prises pour protéger les missionnaires canadiens actuellement en Bolivie, où se déroulent des activités troublantes.

OTTAWA — Le ministre des affaires extérieures fera savoir, la semaine prochaine, quelles mesures de sécurité ont été prises pour protéger les missionnaires canadiens actuellement en Bolivie, où se déroulent des activités troublantes.

OTTAWA — Le ministre des affaires extérieures fera savoir, la semaine prochaine, quelles mesures de sécurité ont été prises pour protéger les missionnaires canadiens actuellement en Bolivie, où se déroulent des activités troublantes.

OTTAWA — Le ministre des affaires extérieures fera savoir, la semaine prochaine, quelles mesures de sécurité ont été prises pour protéger les missionnaires canadiens actuellement en Bolivie, où se déroulent des activités troublantes.

OTTAWA — Le ministre des affaires extérieures fera savoir, la semaine prochaine, quelles mesures de sécurité ont été



Lors de la réception de l'Association France-Canada au centre social de l'Université de Montréal, on remarquait, de gauche à droite, M. Lionel Lemay, vice-président de l'Association, M. Jean-Paul Gignac, commissaire de l'Hydro-Québec et président d'honneur, M. Alain Grandbois, poète et récipiendaire d'un prix à Paris pour son dernier recueil de poèmes, Mme A.D. Archambault, présidente de l'Association, et M. Gilles Marcotte, journaliste à "La Presse" et aussi lauréat d'un prix à Paris pour son livre "Une culture qui se fait".

L'Association France-Canada crée trois prix: théâtre, littérature et journalisme

"L'Association France-Canada décernera chaque année un prix de journalisme, de littérature et de théâtre. Ces trois prix seront décernés pour l'année 1963 au meilleur livre publié durant l'année qui vient de s'écouler et au meilleur succès théâtral présenté sur les scènes du Québec."

C'est ce qu'a annoncé mercredi soir Mme A. D. Archambault, présidente de France-Canada, à l'occasion d'une réception de l'Association au centre social de l'Université de Montréal. Cette réunion des amis de France-Canada, sous la présidence d'honneur de M. J. P. Gignac, commissaire de l'Hydro-Québec, avait lieu en hommage aux lauréats du prix "France-Canada - Paris 1963", MM. Gilles Marcotte et Alain Grandbois.

En présentant à chacun des lauréats une magnifique sculpture esquimaude, Madame Archambault soulignait en ces termes les activités de France-Canada: "France-Canada s'occupe de mieux faire connaître le Québec aux associations françaises qui s'intéressent à nos activités culturelles et sociales. Aussi, elle veut profiter de cette occasion pour remercier ceux-là qui nous viennent en aide avec autant de compétence et de dévouement, et j'ajouterais, avec une bienveillance toujours égale et toujours souriante, Je veux parler plus particulièrement de M. Jean-Paul Gignac, commissaire de l'Hydro-Québec, qui est ici présent. Grâce à sa collaboration, des écrivains, des industriels, des universitaires et des

ingénieurs français sont venus au Québec et ont pu apprécier son renouveau économique et social. Inutile de souligner ici, ajoutait Mme Archambault, l'importance du fait qu'à leur retour en France ces distingués visiteurs ont fait connaître à toute l'Europe l'ampleur sans précédent des aménagements de Manicouagan. Je me permets donc, au nom de France-Canada, de remercier M. le commissaire Jean-Paul Gignac de l'Hydro-Québec du succès extraordinaire de ce domaine de nos activités."

L'Association France-Canada se consacre à l'affirmation concrète de l'amitié et de la coopération entre les sociétés françaises et canadiennes. Elle s'occupe plus particulièrement de promouvoir de meilleures relations entre Français et Canadiens, d'accueillir les visiteurs français qui viennent au Canada à titre de stagiaires ou d'immigrants; son but est de hausser au niveau du dialogue l'aridité usuelle qu'on retrouve parmi les services officiels d'information entre les nations d'aujourd'hui.

PONT DE T.-R.

Les travaux vont commencer d'ici quelques semaines

QUEBEC — Les travaux de construction du pont de Trois-Rivières commenceront d'ici quelques semaines.

Le ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, a déclaré aux journalistes hier, à l'issue d'une séance du conseil, des ministres, que le gouvernement du Québec a fait savoir à Ottawa qu'il y avait lieu de mettre le projet en exécution sans retard.

Le ministre a précisé que selon les études faites par des ingénieurs du gouvernement provincial les difficultés d'ordre technique soulevées par Ottawa ne sont pas assez sérieuses pour retarder le projet.

Le conseil des ministres a approuvé le budget de \$1,166,600 de la Corporation du pont de Trois-Rivières pour la période allant du 1er avril 1963 au 31 mars 1964.

De cette somme \$1,000,000 sont prévus pour l'exécution de la première phase des travaux, soit la mise en place des piliers.

Le reste de la somme couvrira les salaires des membres de la corporation, les honoraires professionnels et les frais de déplacement.

LE DEVOIR

MONTREAL, VENDREDI 13 DÉCEMBRE 1963

SAINT-JOACHIM-DE-TOURELLE

Deuxième glissement Le danger persiste

SAINT-JOACHIM de Tourelle. — Pour la deuxième fois en moins de douze heures, des glissements de terrain ont arraché des habitations de Saint-Joachim de Tourelle et les ont précipitées dans le Saint-Laurent. Hier matin, deux maisons ont été emportées. La veille, dans la soirée, un premier glissement avait jeté à la mer trois maisons, un camion et quatre hommes. Ces derniers tous membres de la même famille Therrien, avaient pris place dans le camion: ce sont Jean, 32 ans, Raymond, 28 ans, Benoit, 22 ans et Onésime, 20 ans, quatre frères.

Le danger n'est pas passé. La Sécurité provinciale a fait évacuer dix autres maisons. Une cinquantaine d'habitants sont déjà sans logement.

Le premier glissement est survenu mercredi soir, vers 5 h. 30, heure locale. Le terrain s'est effondré sur une distance de mille pieds, le long du littoral rocheux du fleuve.

Un pont de 50 pieds de longueur surplombant les crues de Saint-Joachim s'est aussi effondré sous la poussée de la première avalanche et a été enterré sous des tonnes de boue. Les maisons qui ont été évacuées hier se trouvent à un autre endroit de la côte, mais le terrain glisse lentement dans le fleuve.

Un inspecteur du gouvernement, M. Gilbert Sasseville, a exprimé l'avis qu'un lac a dû se former sous ces terres et que l'effondrement qui a précédé immé-

diatement l'engloutissement des maisons a provoqué cette mer de boue qui devait emporter les habitations.

M. Sasseville a dit qu'il y a eu plusieurs éboulements dans la région, avant mercredi; l'un d'eux avait même détruit deux maisons au printemps dernier. Selon lui, le tout a commencé lorsqu'un bloc de terre s'est détaché d'une colline de 80 pieds pour plonger à quelque 60 pieds au fond du lac dont il soupçonne l'existence.

De leur côté, les habitants de Saint-Joachim croient qu'un atome d'hydrogène a été libéré du froid peut avoir contribué à la dislocation du terrain.

Le 26, congé pour les fonctionnaires fédéraux

OTTAWA. — Jeudi, le 26 décembre, lendemain de la fête de Noël, sera jour de congé payé pour les fonctionnaires fédéraux. Les employés des services postaux jouiront de cette vacance comme les autres, a annoncé en Chambre le ministre des Postes, M. A. Denis.

Le bureau du maire Whitton sera envahi ce midi par plusieurs centaines de manifestants

OTTAWA. — L'Association de la jeunesse française de l'Ontario prévoit que 500 ou 1000 manifestants participeront à la marche qui doit avoir lieu aujourd'hui à midi sur l'hôtel de ville d'Ottawa. La manifestation a pour fin de protester contre l'attitude adoptée par le maire Charlotte Whitton à l'endroit du bilinguisme. Un mémoire sera présenté au maire.

De son côté, Mlle Whitton a commenté le projet de manifestation: "Si nous devons avoir un régime de terreur, je suppose que nous pourrions tout aussi bien avoir une prise de la Bastille!"

"Je n'ai rien contre la marche, mais je présume qu'il n'est pas normal pour un bureau de maire d'être pris d'assaut ou envahi sans rendez-vous..."

Entretiens, le chef de police Reginald Axcell a dit que si les manifestants entendent utiliser les rues de la capitale,

ils feraient mieux de se procurer un "permis de parade". Un porte-parole de l'Association de la jeunesse française a dit que les manifestants marcheront deux par deux sur le trottoir, si nécessaire.

Remi-M. Beauregard, administrateur de l'organisation, a déclaré que l'Association était "choquée et dégoûtée" de la position prise par le maire. Mme Whitton a rejeté comme hors de propos lundi soir une motion du conseil municipal en faveur de panneaux de circulation et d'imprimés de l'hôtel de ville dans les deux langues.

Elle a déclaré que rien dans la Loi de l'Amérique britannique du Nord ou dans la législation de la province d'Ontario ne permet à Ottawa d'imposer le bilinguisme.

M. Beauregard estime que rien dans les statuts n'empêche Ottawa d'être officiellement bilingue. Il a affirmé: "Si cela n'est pas mentionné dans la loi, c'est parce que les pères de la Confédération espéraient que les gens seraient assez intelligents pour avoir recours à leur propre jugement dans cette affaire."

Le texte de M. Beauregard affirme que c'est "à cause de gens comme le maire que les séparatistes du Québec ont une raison de plus de poursuivre leur but." Il demande: "Qui est le plus séparatiste, le maire Whitton ou Marcel Chaput?"

Mme Whitton a déclaré au conseil municipal que le gouvernement de l'Ontario aurait à voter une loi pour permettre à Ottawa de se déclarer officiellement bilingue. Soutenue par la majorité du conseil, elle a ajouté qu'aucune décision "ne m'a causé autant d'inquiétude au cours de mes dix années de vie publique."

Elle a proposé que chacun dirige ses efforts vers la province qui, à-t-elle dit, n'a pas eu le courage de prendre position sur le bilinguisme. Un tiers de la population d'Ottawa environ est de langue française.

Laporte: une usine d'épuration pour chacune des municipalités

QUEBEC — Le ministre des affaires municipales, M. Pierre Laporte, a déclaré hier que toutes les municipalités de la province devront un jour ou l'autre être dotées d'usines d'épuration des eaux.

Répondant à une question d'un journaliste, à l'issue d'une séance du conseil des ministres, M. Laporte a dit que le gouvernement compte que d'ici 10 ou 15 ans, ce problème d'épuration des eaux sera réglé dans le Québec.

Au rythme où vont les choses en Ontario, a-t-il dit, toutes les municipalités de cette province auront leurs usines d'ici cinq ans.

M. Laporte a dit qu'il n'était pas en mesure de porter un jugement sur les nombreuses critiques formulées récemment contre les retards qu'apportent.

M. Jean Fournier est président de la commission du service civil

QUEBEC. — Me Jean Fournier, 49 ans, d'Ottawa, directeur des affaires européennes au ministère des affaires extérieures, a été nommé hier président de la Commission du service civil de la province de Québec.

La nouvelle a été annoncée par le premier ministre Lesage.

M. Fournier, qui d'octobre 1957 à juillet 1961, a agi comme secrétaire adjoint du cabinet fédéral, est originaire de Québec.

Le nouveau président de la Commission du service civil est un diplômé de la faculté de droit de l'Université Laval. Pendant la guerre, M. Fournier fit du service dans l'artillerie au Canada et outre-mer. Il fut licencié en 1944 avec le grade de lieutenant-colonel suppléant.

En avril de la même année, M. Fournier fut admis au ministère des affaires extérieures comme agent du service diplomatique. De 1945 à 1957, il servit tout à tour comme second secrétaire d'ambassade à Buenos Aires, comme conseiller d'ambassade à Paris et comme consul général à Boston.

Ses services furent également prêtés au conseil privé ainsi qu'au cabinet du premier ministre du Canada au cours de cette période.

SELON UN TÉMOIN

C'est Talbot lui-même qui ordonnait les commissions

QUEBEC. — L'ancien secrétaire privé de M. Antonio Talbot a déclaré hier au procès de ce dernier que les noms de ceux qui ont touché des commissions sur des ventes du gouvernement lui ont été donnés par l'ancien ministre de la voirie, donc M. Talbot lui-même.

Jacques Bernier, 51 ans, a fait cette déclaration à la deuxième journée du procès de M. Talbot accusé d'avoir fraudé le gouvernement en ordonnant des commissions à des individus qui n'y avaient pas droit.

De son côté, le président de la compagnie Canadian Bitumuls, M. T.W. Wilson a dit au procureur de la défense qu'aucune accusation n'avait été portée contre lui que ce soit de sa compagnie pour avoir payé des commissions. Mais, a-t-il ajouté, aucune promesse n'avait été faite que nos employés ne seraient pas poursuivis.

M. Wilson a identifié 25 chèques déposés en Cour mercredi. Il a dit qu'il y avait des "commissions de gallonage" payées sur des ventes de peinture au ministère de la voirie, entre 1955 et 1960. Le total est de \$46,565.

Il a ajouté que la compagnie avait le sentiment qu'il lui fallait payer ces montants — à des personnes qui n'ont jamais travaillé pour la compagnie — afin d'obtenir des contrats du gouvernement.

DC-8F: une 1ère pièce importante a été découverte

St-Thérèse-de-Blainville. — Une grosse pièce de métal, probablement un morceau d'aile, a été découverte à l'endroit où s'est abattu l'aéronef d'Air-Canada, le 30 novembre dernier.

Les autorités ont fait savoir que la pièce, d'une longueur de 30 pouces par huit pouces de largeur et neuf pouces d'épaisseur, est la plus grosse qui ait été trouvée jusqu'à maintenant.

Elle a été découverte à 20 pieds sous la surface de la terre, dans l'énorme cratère qu'a creusé dans le marécage l'aéronef dans lequel 118 personnes ont péri. La découverte successive des pièces permet à peu près de déterminer l'endroit exact où l'avion a explosé. Quelque 1.200 hommes travaillent aux fouilles jour et nuit.



LIQUEURS

pour votre délectation

CAZANOVE

Crème de Menthe

CAZANOVE

TRIPLE SEC ORANGE

Grand Napoleon

CAZANOVE

Cherry Brandy

CAZANOVE

LIQUEURS CAZANOVE CORP.

Bordeaux - France - Montréal

Conférence sur la Suisse à l'Accord

M. Ernest Gallati prononcera une conférence sur la Suisse, dimanche soir, à l'"Accord", au 1426 de la rue Stanley. M. Gallati, qui est professeur d'allemand à la Maison Goethe et chargé de cours à l'Université McGill, exposera les divers aspects politiques, économiques et culturels qu'apporte à la Suisse le trilinguisme.

La conférence commencera à 8 h. 30.

30 ARTISANS PROFESSIONNELS DU QUÉBEC

fabriquant une production d'artisanat de qualité recherchent commanditaire pour ouvrir CENTRE D'ARTISANAT au coeur de Montréal.

Ecrire C.P. 557 Le Devoir

LE SEC DES SECS

Corby's
EXTRA DRY
LONDON DRY GIN

Distillé au Canada par H. Corby Distillerie Ltée Montréal

OUVERTURE DEMAIN
DE LA SALLE

MONTÉ CRISTO
MUSIQUE • DANSE

LA SEULE PRISON
OÙ L'ON S'AMUSE
VRAIMENT

SAMBO

5666 Sherbrooke E. - tel. 256-1694

A McGill, un Centre d'étude des régions en développement

L'Université McGill a établi un "Centre d'études des régions en voie de développement" où l'on se concentre d'abord à l'étude d'États nouvellement indépendants du sud de l'Asie, de l'ouest de l'Afrique et des Antilles.

La recherche est au cœur de ce programme dont les trois sections sont l'économique, la politique et l'évolution sociale.

Le programme du Centre a été conçu de façon à coordonner l'étude des différentes disciplines dans cette recherche des problèmes du développement. Il intensifiera ainsi les activités courantes des sciences sociales au McGill.

Il y a eu au McGill un nombre croissant d'étudiants qui viennent de ou sont intéressés aux problèmes des pays sous-développés.

(Suite à la page 2)

Centre professionnel
de Montréal Inc.

801 est, rue Sherbrooke

- \$4.50 le pied carré
- Cloisonnement
- Climatisation
- Chauffe
- Murs Peints
- Couvre plancher
- Canalisations électriques
- Fixtures électriques

527-2497

EDITORIAL

Un nouvel avertissement de M. Lesage à Ottawa

Le discours que M. Lesage a prononcé mercredi au Club de réforme de Québec ressemble beaucoup, par les idées et par le ton, à son discours du budget d'avril dernier, avant l'élection fédérale. Cette fois-ci, autant qu'il y a huit mois, on pourrait parler d'ultimatum bien que le mot n'y soit pas. Le premier ministre a déjà dit qu'il n'est pas satisfait de la conférence fédérale-provinciale du mois dernier, sauf comme une manifestation de bonne volonté d'Ottawa, et en attendant mieux à la réunion de mars prochain.

Cependant, bien que sur le plan fiscal les gains du Québec soient inférieurs aux besoins minimums de notre État provincial, le premier ministre a souligné deux aspects sur lesquels la réunion d'Ottawa a marqué un réel progrès pour les vues du Québec. C'est d'abord l'augmentation notable de la part provinciale de l'impôt sur les successions; elle est maintenant de 75%, et puisque le gouvernement fédéral ne conserve qu'un quart, c'est une reconnaissance indiscutable de la priorité provinciale dans ce domaine fiscal.

En second lieu, Ottawa a admis la nécessité de consultations avec les provinces quant à la politique économique, d'où M. Lesage conclut: "il faut espérer que l'époque des décisions fédérales unilatérales est désormais bien révolue"; toutefois, il ajoute prudemment que c'est seulement le principe qui est reconnu et qu'il reste à voir comment on l'appliquera.

Tout dépend en effet de ce qu'on entend par le fédéralisme et de la conception qui prévaudra quant au partage de l'influence entre les onze gouvernements du pays. La semaine dernière, en parlant en Chambre de la conférence fédérale-provinciale, M. Pearson a dit que le pouvoir central reconnaît les besoins prioritaires des provinces, et que ce n'est pas sur le principe de l'aide aux provinces qu'on a négocié et discuté, mais seulement sur l'ampleur de l'assistance requise. Cela semble indiquer que s'il y a priorité des besoins provinciaux, la notion d'aide aux provinces paraît impliquer que c'est le gouvernement fédéral qui doit aider les provinces; il y a donc là une notion d'inégalité entre les deux niveaux de gouvernement et non de souveraineté égale dans les juridictions respectives; sans cela, il ne serait pas question d'aide, mais de l'exercice de droits et du partage d'une fiscalité qui appartient aux deux.

M. Lesage affirme que la réunion récente n'a été que la première tranche d'une conférence qui va se continuer en mars, qu'il reviendra à la charge et que Québec ne se contentera pas de ce qu'il a obtenu. Le premier ministre a tenu à prendre position avec autant d'énergie qu'au mois d'avril; il a affirmé que s'il n'obtenait pas satisfaction d'Ottawa, Québec devra emprunter davantage, imposer la double taxation ou réduire des dépenses essentielles, et peut-être recourir à ces trois moyens à la fois. Il a ajouté: "je n'ai pas besoin de vous dire qu'il sera responsable de cette décision."

Qu'est-ce qu'une déclaration inexacte?

"Autant que je sache, vient d'affirmer aux Communes M. George MacLaurin, M. McGregor n'a fait aucune déclaration inexacte".

Où M. MacLaurin n'a pas pu ce qu'ont publié les journaux depuis quelques jours, ou il a, de l'exactitude, une bien singulière notion. Examinons plutôt certaines déclarations de M. McGregor à la lumière des extraits qu'en a publiés mardi le "Star" de Montréal.

Premier cas : les accidents de la Caravelle

Le président d'Air Canada avait bien dit que la Caravelle avait connu au moins dix accidents mortels depuis 4 ou 5 ans. Il a identifié quatre de ces accidents, puis a ajouté: "Je pourrais vous en citer jusqu'à dix".

Tout de suite après, il a voulu corriger le mauvais effet possible de ses propos en précisant: "Je ne connais pas la cause de ces accidents. En règle générale, les accidents sont plus souvent attribuables à des erreurs de pilote qu'à des défauts mécaniques".

Donc, pas d'erreurs matérielles au sens strict, sauf que dans les quatre accidents qu'il a cités, le président d'Air Canada a gravement péché par omission. Il aurait pu, dans au moins deux cas, fournir des précisions qui eussent établi hors de tout doute que l'appareil n'était pas du tout en cause, mais d'autres facteurs. Il ne l'a pas fait. Il a ainsi laissé se créer dans l'opinion une impression fautive sur la sécurité qu'offre la Caravelle. Était-ce là de l'exactitude et de la probité?

Deuxième cas : les offres de Sud-Aviation à Canadair

"I know of no firm offer that was made by Sud-Aviation to Canadair or to any other manufacturer in Canada", affirme sentencieusement M. McGregor.

La clef de la phrase est ici l'expression "firm offer". Il

n'y a peut-être pas eu d'offre ferme, au sens technique du terme. Mais tout le monde sait que l'offre ferme, dans des questions de la moindre importance, ne vient qu'en dernier lieu, après que les pourparlers préliminaires ont permis d'établir les desirs du client avec une certaine précision et de déterminer de manière raisonnable les termes moyennant lesquels une offre a des chances d'être acceptée.

Or, la déclaration du général Puget, président de Sud-Aviation, établit que cette société française a fait toutes les démarches préliminaires qui pouvaient s'imposer auprès de Canadair et du gouvernement canadien. Elle attendait, avant de faire une offre ferme, des ouvertures du côté d'Air Canada. Ces ouvertures ne vinrent jamais. "Les entretiens ont été poursuivis", déclare M. Puget, aussi loin qu'il était possible en attendant la décision d'Air Canada.

Troisième cas : l'offre d'United Airlines

M. McGregor a affirmé devant le Comité parlementaire: "Environ trois semaines avant la décision, les propriétaires des seules Caravelles qui aient été vendues en Amérique du Nord, United Airlines, ont offert de 'ME' vendre ces appareils à un prix réduit". Le président d'Air Canada invoquait ce fait pour confirmer une phrase antérieure laissant entendre qu'il n'y avait aucun

C'est donc de nouveau un avertissement catégorique et solennel; pourtant, dimanche dernier à la télévision, M. Lesage disait que si c'était à refaire il demanderait encore aux Québécois d'élire M. Pearson parce que Québec aurait eu encore moins de M. Diefenbaker. On peut donc conduire cette sorte de double écosseuse? M. Pearson peut se dire que s'il ne donne pas satisfaction au Québec, M. Lesage va le blâmer, sans pouvoir s'empêcher de l'appuyer quand même comme un moindre mal.

Malgré l'énergie des avertissements, on peut se demander si la solidarité libérale n'émousse pas d'avance la fermeté des ripostes fiscales ou des représailles électorales. Cela joue des deux côtés, et M. Pearson a dû en tenir compte au point qu'on l'a accusé de capitulation devant Québec; mais M. Lesage serait vraisemblablement encore plus agressif devant un gouvernement fédéral non libéral.

Cela c'est pour l'avenir, et on verra bien après le mois de mars. Cependant, le discours de mercredi paraît annoncer une concession contraire à l'esprit du discours budgétaire du 5 avril.

Le premier soutien que Québec n'a pas demandé plus pour se contenter de moins, que les calculs n'ont pas été préparés de façon égoïste ni en vase clos, mais que la formule de péréquation préconisée aurait eu pour effet de placer toutes les provinces sur le même pied quant au revenu, par habitant, des impôts directs compensés par la péréquation. C'était là, en somme, un ajustement raisonnable entre, d'une part, la décentralisation fiscale plus poussée qu'exige l'autonomie provinciale et, d'autre part, la péréquation qui corrige les inégalités d'une décentralisation qu'on pourrait taxer d'égoïsme. Sur ce plan, Québec est aux antipodes des vues de M. Bennett qui conduisent au séparatisme fiscal.

Ces calculs établis avec soin expriment donc les besoins essentiels et minimums du Québec. Le 5 avril dernier, M. Lesage, en demandant une part plus grande des impôts directs, a fixé un délai de douze mois, et les demandes qu'il a présentées à la conférence fédérale-provinciale du mois dernier représentent donc ce minimum requis à la fin du délai.

Or, dans son discours de mercredi, le premier ministre a dit (si le compte rendu est fidèle) que les nouveaux arrangements ne valent que pour 1964-65, que Québec ne peut être satisfait et va réclamer davantage. Cela laisse un doute que M. Lesage voudra sûrement dissiper. Est-ce qu'il se contente de l'accord du mois dernier pour le prochain exercice fiscal de 1964-65 et va demander plus pour l'année suivante? En ce cas, il accorderait un an de plus à M. Pearson; car pour arriver à la demande formulée en avril 1963, dans un délai de douze mois, on mettrait 24 mois, avec une amélioration partielle au bout de douze mois.

Paul SAURIOL

BLOCS NOTES

marché pour la Caravelle en Amérique du Nord.

Comparez ces propos de M. McGregor avec ce qu'a déclaré le 6 décembre à Sud-Aviation le vice-président d'United Airlines, M. Curtis Barkes: "Il a tenu, déclare le vice-président, à confirmer à Sud-Aviation l'excellente opinion de sa compagnie à l'égard de la Caravelle qui, sur les lignes de UAL, a des coefficients de remplissage record. Il a fait savoir que s'il devait être amené à venir à vendre quelques Caravelles, ce serait uniquement dans un but d'uniformisation de sa flotte et nullement pour des raisons tenant à la qualité du matériel. Il n'a pas offert ses 20 Caravelles à Air Canada. Il n'a jamais mentionné de prix".

Il y avait tantôt omission sérieuse, puis restriction mentale. Il y a maintenant contradiction flagrante. Si M. McGregor n'a pas fait de déclarations "inexactes", faut-il conclure, en suivant le raisonnement de M. MacLaurin, que MM. Puget et Barkes sont des menteurs?

Des excuses s'imposent

Aussi longtemps que d'autres éléments ne se seront pas ajoutés au dossier de cette affaire, je ne crois pas qu'il y ait lieu d'exiger la démission de M. McGregor. Mais si ce dernier est l'homme intelligent et honnête que l'on dit dans plusieurs milieux, il devrait faire le plus tôt possible des excuses publiques auprès de la compagnie Sud-Aviation

lettres au DEVOIR

Chapeau bas, devant le ministre Lafrance!

Monsieur le ministre,

Je n'ai pas eu la bonne fortune d'entendre votre conférence du 5 décembre, à Québec, où vous avez passé en revue, semble-t-il, les lacunes du bill 34 sur la régie des alcools. J'en suis donc réduit aux comptes rendus des journaux, qui ne vous donnent probablement pas justice.

Néanmoins, je ne puis résister au plaisir de vous féliciter chaudement. Et je le considère comme un devoir. Vous avez dit tout haut des choses que plusieurs pensent tout bas et qu'il était urgent d'entendre. Mais, sur des lèvres autorisées comme les vôtres, ces vérités-là prennent une dimension particulière.

Bravo, monsieur le ministre pour vos idées sur la publicité des alcools, la carte d'identité à exiger des jeunes, la prohibition des ventes le dimanche, la coïncidence des heures de fermeture des débits avec celle des heures de vente, le respect des options locales, quand il y a eu référendum, et plus encore pour l'assurance que vous nous donnez que la loi sera bientôt remaniée. Ces quelques points que vous abordez — et il faut du cran pour le faire, quand on est dans votre situation! — prouvent bien que la loi est boiteuse, qu'elle a besoin d'être précisée, amendée.

Bravo surtout pour votre intervention en faveur de l'éducation de la sobriété, depuis l'école du rang jusqu'à l'université! Avec vous, je me pose un point d'interrogation: "D'où vient qu'au Comité de l'instruction publique... en dépit des pressantes invitations qui lui

ont été formulées depuis plus de trente ans... on n'ait pas encore songé à doter nos écoles d'un enseignement sur la sobriété?" La question est simple, avouons-le, mais la réponse est embarrassante!

On ergotera: il est question de sobriété au catéchisme. Si c'est comme dans notre temps, on se contente d'apprendre aux enfants que "l'ivrognerie est un péché capital qui rend l'homme semblable à la bête et souvent le fait mourir". C'est vraiment un peu court! On dira: il se fait un enseignement occasionnel par les professeurs. Période des mots! De quels professeurs s'agit-il? Et de quelles circonstances? C'est trop aléatoire pour être sérieux! On prétextera que les programmes sont déjà surchargés. Ils le sont. Mais, qu'on coupe ailleurs, dans des matières moins urgentes, pour introduire cet enseignement indispensable. Non, vraiment, on n'a pas une seule bonne raison pour justifier cette omission.

Je comprends que l'éducation scolaire n'est pas tout: il y a celle de la famille, il y a celle des curés à l'église, il y a celle que l'État peut faire par le Comité d'études et d'information sur l'alcoolisme. Et quoi encore? Tout cela n'est pas de trop pour contrebalancer la publicité que l'on fait à l'alcool. C'est cela: ajoutons à l'éducation et rognons à la publicité!

Monsieur le ministre, félicitations pour votre courage! Indépendamment des allégeances de partis, vous méritez qu'on vous admire secrètement et qu'on vous le dise bien haut!

Un électeur.

Loisirs en groupe

La vie de la communauté canadienne-française est canadienne-bouillonnée depuis une décennie. L'augmentation des revenus et des loisirs simultanément en laisse plusieurs indécis. Malheureusement comme toujours, nos administrations publiques n'ont pas la hauteur et en mesure de comprendre la situation ont entravé plutôt qu'aide à corriger une lacune.

Et cela au moment où les groupes ont besoin de se réunir et se divertir ensemble. Vu que les logements se rarifient d'année en année, les salles publiques sont donc les seuls endroits disponibles. Par toutes sortes de tracasseries et de niaiseries nos administrations ont paralysé un mouvement favorable et à l'avantage de tous. La cité de Montréal a fait presque disparaître ses salles de location principale dans les marchés. Les taxes excessives et sans discernement imposées aux salles de réceptions les font disparaître une à une. Les taxes et permis tant municipaux que provinciaux ne font que décourager les plus tenaces organisateurs de réunions de familles ou de divertissements, ce qui aurait contribué à diminuer la délinquance juvénile. Les adultes ont aussi besoin de loisirs sains.

Ces réunions fraternelles développent le civisme qui manque beaucoup chez nous. Seules les paroisses ont compris le

et de toutes les personnes qui ont été froissées par la sévérité et l'injustice de ses propos. M. McGregor mettrait ainsi, de manière loyale, à un incident désagréable. Nous pourrions peut-être ensuite essayer de le suivre sur le terrain qui est vraiment le sien, c'est-à-dire sur les questions qui concernent le fonctionnement, l'administration et l'avenir d'Air Canada. Ces débats malheureux ont toujours pour effet, en définitive, de nous distraire des points essentiels pour nous procurer en retour le douteux honneur de mettre des personnages peu populaires en contradiction avec eux-mêmes. Je souhaite que M. Gilles Grégoire, qui a réussi en un an à décrocher au moins psychologique-ment le scalpe de deux bureaucrates de premier plan, manifeste autant de virtuosité lorsqu'il s'agira d'étudier l'essentiel des problèmes que la Couronne a confiés à la gestion de ces messieurs.

C. R.

P. S. — Nous signalons à nos lecteurs une sérieuse anomalie dans la publication des comptes rendus des travaux parlementaires. Le texte français des débats des Communes et du Sénat nous parvient en-dehors de deux jours. Mais le texte français des débats des Communes nous parvient en-dehors de deux jours. Mais le texte français des débats des Communes nous parvient en-dehors de deux jours. Mais le texte français des débats des Communes nous parvient en-dehors de deux jours.

2 — Hier, dans notre premier-Montréal, nous avons commis une erreur. CFMT-TV consacre, non pas 80.9 p.c., mais 82.4 p.c. de son temps à des émissions de divertissement. CFMT-TV consacre à ces mêmes émissions non pas 47.7 p.c., mais 62.7 p.c. de son temps de diffusion. Cette correction nous saurait dire autant de l'électoral. Et c'est au milieu de ces incertitudes bureaucratiques que le général Eisen-

hower en développant les loisirs mais ce n'est pas suffisant et pas assez diversifié pour une population. Il faut donc conclure qu'un geste même insignifiant posé par une administration publique peut avoir des répercussions graves sur la population.

GEORGES PAQUIN

L'intervention du général Eisenhower

de notre correspondant à New York

Ivan PHILIP

A la suite de la disparition brutale du président Kennedy, on était tacitement convenu aux États-Unis d'observer un moratoire politique, au moins en ce qui concerne la prochaine campagne électorale pour les élections à la présidence. M. Eisenhower a changé tout cela.

Il faut bien dire que la situation était délicate: après tout, on vote en novembre prochain les conventions des deux partis, où sont choisis ou entérinés les candidats officiels, ont lieu vers la fin de l'été; mais les "primaries", élections préliminaires qui permettent aux divers candidats de chaque parti de se mesurer les uns aux autres, commencent dès les premières semaines de l'année prochaine. On dira qu'on connaissait déjà les "partants" de cette course à la Maison Blanche. Encore un coup, M. Eisenhower a changé tout cela.

LES CONSEQUENCES DE LA FIN DE JFK

Où peut-être son action ne fait qu'apporter un deuxième renversement après celui qu'il a précédé: l'accession au pouvoir de Lyndon Johnson. Dans la lutte qui s'annonçait, c'était Kennedy, non le vice-président, qu'il fallait vaincre. Kennedy, c'était l'homme au programme hardi: réformes économiques, sociales, progrès des Noirs, grand dessein international. Quoi de plus logique que de lui opposer le sénateur Goldwater, républicain conservateur, partisan d'une gestion prudente et du "festina lente" en matière de droits civils? Le Sud, que Kennedy n'avait pu rallier aux démocrates qu'avec l'appui du Texan Johnson, son co-équipier de 1960, regimait devant l'offensive "émancipatrice" des gens de couleur. Tout JFK s'était fait le champion. Goldwater ayant de ce fait de sérieuses chances de l'emporter dans le Sud, les Républicains s'étaient presque résignés à lui laisser tenter sa chance, car qui sans le Sud pouvait espérer l'emporter alors que JFK dominait si aisément dans le Nord et à l'Est?

Johnson au pouvoir change tout: du coup, on considère que Goldwater n'a guère de chance de rallier le Sud au camp républicain; sans doute, Johnson est acquis à la politique de son prédécesseur en ce qui concerne les droits civils, mais c'est un Sudiste et un démocrate, et les gens du Sud ne voteront pas contre un hardi réformateur. L'atout principal de Goldwater tombe ainsi, et il n'est pas sûr qu'il pose officiellement sa candidature. Le seul qui l'eût fait jusqu'à présent était le gouverneur de New York, Nelson Rockefeller, et normalement sa fortune devait se trouver avivée par les récents événements. Les sondages ont montré cependant qu'il ne s'est pas entièrement "rétabli", loin de là, de ses soucis personnels: s'il semble particulièrement heureux de son nouveau mariage après un divorce d'une compagnie de plus de 20 ans, on ne saurait dire autant de l'électoral. Et c'est au milieu de ces incertitudes bureaucratiques que le général Eisen-

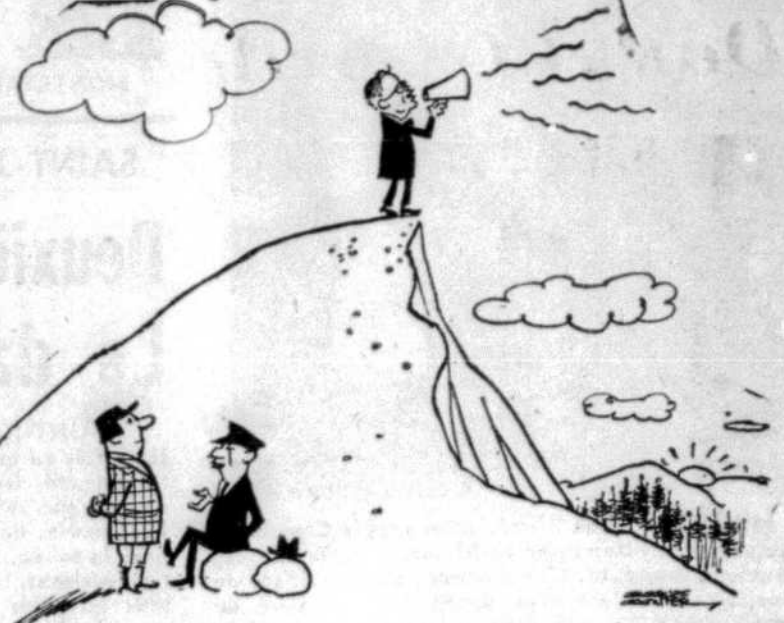
hower frappe un grand coup: il élimine tout le monde!

LES ROLES RENVERSEES

En 1952, le sénateur Henry Cabot Lodge, jr., avait été le premier à sonder le général à propos des élections à la présidence, puis à le convaincre à grand peine de se mettre à la tête des Républicains affoiblis de pouvoir après 20 ans d'échecs. Cette fois, c'est l'ancien Président Eisenhower qui exhorte Lodge à se présenter au suffrage de l'électorat, lui trouvant, et à lui seul, la stature suffisante pour le plan international pour assurer la victoire des Républicains en 1964.

La carrière de Lodge a été curieusement liée à celle de JFK. Comme lui issu d'une des plus célèbres familles de Boston, il le précéda au Sénat des États-Unis, mais c'est en 1952, alors qu'il cherchait à s'y faire réélire, que malgré le triomphe de son "poulain" Eisenhower à la présidence, il se fit coiffer par le jeune John F. Kennedy. Les années républicaines le virent donc exercer les délicates fonctions d'ambassadeur des États-Unis auprès des Nations Unies, tandis que son "colle" du Massachusetts paraissait au Sénat sa montée prochaine au pouvoir. Aux élections de 1960, les deux hommes se sont retrouvés face à face, mais Lodge seulement comme candidat républicain à la vice-présidence aux côtés du rival direct de Kennedy, Nixon.

Ce dernier est directement visé par l'intervention d'Eisenhower; il avait jusqu'à présent bénéficié de l'appui, tiède peut-être mais effectif, de celui dont il fut le co-équipier. En appelant une candidature Lodge, Eisenhower ne saurait mieux indiquer son manque d'enthousiasme pour un homme vaincu d'abord par Kennedy (alors presque inconnu) et ensuite, sur le plan local, dans son propre État de Californie. Nixon a toujours dit qu'il ne serait pas candidat, mais ses actes ont démenti ses paroles: il devait conférer avec ses partisans sur ce qui lui reste de chances à présent qu'Eisenhower l'a torpillé. Quant à Lodge, nommé ambassadeur au Vietnam par Kennedy, il donnera à la suggestion du général "toute l'attention qu'elle mérite" mais on comprend que les soucis de sa fonction actuelle ne lui facilitent pas la tâche. Tout cela n'est pas pour déplaire à Johnson, qui se couvre du programme de Kennedy, garde l'état-major du défunt et n'aura pas trop de mal à parachever l'identification en s'adjoignant un co-équipier représentatif de la "New Frontier" et populaire au N. et N.-E., où Johnson est le plus faible.



— Tous les jours, il vient lancer un appel à la modération et à la raison...

LA SITUATION POLITIQUE EN ITALIE

Le deuxième cabinet centre-gauche se présente devant les Chambres

de notre correspondant romain
GEORGES HUBER

Une photo publiée ces jours-ci dans les journaux présente des attitudes suggestives: debout, en face de M. Segni, président de la république, et M. Moro, chef du gouvernement, M. Nenni, leader des socialistes maximalistes et vice-président du conseil, est en train de prêter serment sur la constitution. Il a la tête baissée. MM. Moro et Segni regardent et écoutent. M. Segni a le visage contracté et les sourcils froncés. Il est grave. M. Moro, lui, sourit. Et pour cause! Après plusieurs années d'opérations stratégiques politiques, après trois semaines de négociations ardues et délicates, il est enfin arrivé à la constitution d'un gouvernement de centre-gauche, comprenant, à côté des démocrates chrétiens, les socialistes démocratiques, les républicains et, surtout, les socialistes maximalistes.

Suicide politique?

Pourquoi le chef de l'État a-t-il fait si soucieux? Pourquoi son regard se porte-t-il, scrutateur, sur la personne de l'ancien prix Staline de la paix, Pietro Nenni? Chercherait-il à sonder les intentions secrètes du leader qui s'obstine à ne pas rompre avec les communistes et à considérer leur parti comme un parti-frère, contrairement à la politique de l'ensem-

ble des leaders socialistes de l'occident, qui tiennent les communistes pour leurs adversaires? M. Segni songe-t-il au mot de M. Bettio, député démocrate chrétien, jadis président de la commission pour les affaires étrangères, qui a taxé de suicide politique la collaboration de la démocratie chrétienne avec un parti allié des communistes?

Quoi qu'il en soit, alessa jacta est, le sort en est jeté, et l'on a franchi le Rubicon. Malgré les graves raisons qu'elle aurait d'attendre que les socialistes maximalistes remplissent enfin les conditions qu'elle qualifie encore naguère d'indispensables, la démocratie chrétienne entend aujourd'hui courir le risque d'une collaboration avec le parti de M. Nenni.

Les positions-clés

M. Moro a pris des précautions. S'il a confié le portefeuille des ministères économiques et financiers à des socialistes démocratiques et à des socialistes maximalistes, il a mis dans des mains sûres le portefeuille de certains ministères-clés: l'intérieur (police), l'agriculture, l'instruction publique, tout ce qui concerne les démocrates chrétiens, tandis qu'un partisan convaincu de la politique atlantique, M. Saragat, leader de la social-démocratie, préside aux affaires étrangères. M. Nenni, lui, est vice-président du conseil.

Le gouvernement est-il viable?

Pour essayer de répondre à cette question que tous se posent aujourd'hui, il faut se remémorer les divergences entre deux plans bien différents: les idéologies et les choses. Qu'aucun accord ne soit possible entre le marxisme intégral, professé par M. Nenni, et le christianisme social des démocrates chrétiens, M. Nenni en convient tout autant que M. Moro. Le leader socialiste n'a-t-il pas, le printemps dernier, reproché à l'Encyclopédie Pacem in terris d'appuyer ses postulats sur le droit naturel au lieu de les fonder sur la lutte des classes? Donc aucune entente possible au niveau de l'idéologie.

Il en va autrement dans le domaine des choses à réaliser. Même s'il partait de données idéologiques opposées, les démocrates chrétiens et socialistes maximalistes peuvent s'entendre sur des exigences concrètes identiques: amélioration du régime scolaire dans l'Italie méridionale encore en voie de développement, révision du contrat de métayage, trop onéreux pour les fermiers, lutte contre certains monopoles industriels, relèvement des conditions des salariés agricoles, etc. etc. Comme aime à l'affirmer M. Nenni, nonobstant leurs divergences idéologiques, catholiques et marxistes peuvent s'entendre sur une politique de choses.

Reste à savoir si un gouvernement de coalition ainsi conçu entre catholiques et marxistes, peut, à la longue faire face à toutes les nécessités du pays. Des choses à faire ne se présenteront-elles pas, demain ou après-demain, imprévues peut-être dans les négociations, sur lesquelles les vues d'un chrétien ne peuvent pas coïncider avec les vues du marxiste intégral? Qu'advient-il alors du cabinet de centre-gauche?

Oppositions dans le camp démocrate chrétien...

Autre motif de doute sur la durée du nouveau gouverne-

ment: les dissensions au sein de la démocratie chrétienne et dans le parti socialiste. Conduite par deux anciens présidents du conseil, MM. Fella et Scelba, et un ancien secrétaire du parti, M. Gonella, une minorité au sein de la démocratie chrétienne a lutté énergiquement contre la collaboration du parti avec les alliés des communistes. Elle continuera sans doute son opposition, à l'intérieur du parti, même si, sur le plan parlementaire, elle doit appuyer M. Moro, par esprit de discipline.

Et surtout dans le parti socialiste (40%)

La situation se présente plus grave dans le parti de M. Nenni. Si le leader socialiste peut compter sur l'appui de la majorité, les "autonomistes", il a contre lui une minorité, qui représente le 40%. Sous prétexte que dans son accord avec M. Moro, M. Nenni est allé au-delà des décisions du récent congrès national du parti, la minorité de gauche se prétend dispensée de la discipline de parti. Elle n'appuiera pas le nouveau gouvernement. S'abstiendra-t-elle simplement du vote, ou passera-t-elle à l'opposition, dans le camp des communistes? On l'ignore encore. Désavoué et abandonné par une partie des siens, M. Nenni se trouve dans une position inconfortable. L'arithmétique parlementaire mettra néanmoins au cabinet Moro d'obtenir la majorité requise.

Oeuvre de maturation

Du côté catholique, surtout après le récent cri d'alarme du pape, concernant la progression du communisme, on n'est pas sans craindre que M. Moro, pour s'assurer à tout prix la collaboration des socialistes, ne s'abandonne à des concessions excessives en ce qui touche l'attitude du gouvernement envers les communistes. S'il le déclare, la guerre, M. Moro s'aliène la sympathie du parti socialiste. S'il s'en abstient, il s'expose à perdre la confiance d'une partie des électeurs catholiques, avec les conséquences que l'on devine aux prochaines élections.

N'oublions toutefois pas que l'Italie est la terre classique des *combinazioni*. M. Moro choisira peut-être une de ces formules élastiques dont il a le secret, disant implicitement (pour tranquilliser les catholiques) ce qu'il ne veut pas affirmer explicitement (crainte de heurter les socialistes). Ces formules, qui n'essent guère plus à feu M. Alcide de Gasperi, permettent à M. Moro d'ajourner et peut-être même d'éviter des décisions radicales, en laissant au temps la possibilité de réaliser tout doucement son œuvre de maturation.

Georges HUBER

La Bible vous parle

Nul n'aura quitté maison, femme, frère, parents ou enfants, à cause du Royaume de Dieu, qui ne reçoive bien davantage en ce temps-ci, et dans le temps à venir la vie éternelle.

(Lc 18, 29)

Textes choisis par la Société Catholique de la Bible

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Comité de direction: André Laurendeau, rédacteur en chef; Claude Ryan, administrateur-délégué; Paul Sauriol, rédacteur en chef adjoint; Trésorier: Arthur Lefebvre. Directeur de l'information: Michel Roy.

"Le Devoir" est imprimé au no 434 et rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditeur. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

Abonnements: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieue: \$20. Allures au Canada: \$16. À l'étranger: \$25. Édition du samedi: \$5. Le ministère des postes a autorisé "Le Devoir" à être en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Téléphone: Victor 4-3261

Donald Gordon comparait, de bonne humeur et sans histoire



Un avion CF-100 s'est abattu près de St-Hubert hier midi, à quelques pieds d'une maison de ferme. Les deux pilotes Frank Russell et Ted Simkins s'en sont tirés sans blessures graves. Quelques enfants qui jouaient à proximité en ont été quittes pour leur peur. L'accident est attribuable à une mauvaise visibilité. (Photo "Le Devoir")

L'ambassadeur Ritchie proteste à Washington contre un bill exigeant l'identification du bois canadien

WASHINGTON — L'ambassadeur canadien, M. Charles Ritchie, a fait appel hier au gouvernement américain afin de bloquer la législation qui obligerait le bois de construction canadien et autres produits exportés vers les États-Unis à porter une marque indiquant leur origine.

M. Ritchie a présenté une note confidentielle au sous-secrétaire d'Etat adjoint, M. Alexis Johnson, et lui a fait part, rapporte-t-on, des inquiétudes sérieuses que la décision du Congrès causerait au gouvernement canadien.

On rapporte également que la note affirmait que, si ce

projet de loi était adopté, le gouvernement canadien estimait que sa promulgation compromettrait les possibilités du "Kennedy round" sur les réductions douanières. On sait que les négociations à cet effet doivent commencer l'année prochaine.

M. Ritchie a remis cette

note à la suite de la décision prise mercredi dernier au cours de la conférence spéciale du Congrès d'inclure le bois de construction dans la liste des produits importés qui doivent comporter une indication de leur origine.

Le gouvernement canadien a qualifié une telle décision de condition laborieuse et coûteuse qui provoquerait un renchérissement des produits canadiens sur le marché américain.

Les autorités canadiennes craignent également qu'une telle indication d'origine ne facilite la campagne menée en ce moment par les producteurs américains de bois de construction en vue de promouvoir l'achat américain.

L'ancien président Eisenhower avait écarté par son veto une mesure semblable en 1960 et les autorités canadiennes espèrent que le président Johnson en fera autant.

M. Ritchie, en sortant de sa rencontre avec le président Johnson, a déclaré qu'il avait exprimé de vive voix l'inquiétude que cause au Canada la législation envisagée. Il a déclaré que M. Johnson n'a donné aucune indication quant à la décision que le gouvernement américain entend prendre.

1968 sera l'année internationale des droits de l'homme

NATIONS UNIES — L'Assemblée générale des Nations Unies a décidé jeudi à l'unanimité de désigner l'année 1968, "année internationale des droits de l'homme".

Cette année marquera le vingtième anniversaire de la déclaration internationale des droits de l'homme par l'Assemblée générale des Nations Unies, siégeant au palais de Chaillot, à Paris.

OTTAWA — Le président des Chemins de fer nationaux était de bonne humeur lors de sa comparution annuelle devant le comité de la Chambre sur les chemins de fer et a dit qu'il avait l'intention de garder cet état d'esprit.

M. Donald Gordon a déposé le rapport de 1962 sur les chemins de fer, les télégraphes et les hôtels appartenant à l'Etat. Ce rapport fait état d'un déficit de \$48,919,000 qui selon M. Gordon aurait pu être un surplus de \$10,000,000 si la dette de la société avait été réduite par le parlement et si les recommandations du rapport de la commission MacPherson sur les transports avaient été mises en application.

La séance en matinée du comité, qui avait été le théâtre de vives altercations entre le président du CN et les députés par les années passées, a été relativement calme.

Mais à un moment, piqué par une question du député libéral de Westmoreland sur la mise en valeur immobilière à Moncton, le président a déclaré: "Je ne veux pas avoir d'ennui et en fait je n'aurai pas d'ennui".

Le public

Mais M. Gordon a cependant dit qu'il ne pouvait pas laisser passer "cette allusion malveillante" du député Sherwood Riedout, selon laquelle la nouvelle gare du Canadien National à Moncton est dépourvue d'abris extérieurs et est trop petite pour une ville comme Moncton.

Le président des Chemins de fer nationaux a dit que la nouvelle gare était moderne, spacieuse et l'orgueil du CN dans les Maritimes. Il a précisé qu'elle suffisait aux besoins du CN et qu'elle avait été conçue d'après les données des experts des chemins de fer.

"Le public n'est pas d'accord avec vous" répliqua M. Riedout. "Eh bien, je suis en désaccord avec vous, répondit M. Gordon, vous n'êtes pas le public, vous êtes un homme simplement".

M. Gilles Grégoire, député créditiste de Lapointe, a dit que M. Riedout en tant que député représentait le public.

Plus tôt, M. Grégoire eut une prise de bec avec M. Gordon lorsque le chef créditiste adjoint voulut poser des questions à M. Gordon sur ses prérogatives à titre de membre du conseil d'administration de la société Air-Canada.

M. Gordon a répondu que, à titre d'actionnaires d'Air-Canada, les chemins de fer nomment cinq administrateurs d'Air-Canada, qui, une fois nommés, sont au service de la compagnie aérienne et non des chemins de fer.

Unanimité

Il a déclaré à M. Grégoire qu'il a participé à la réunion du conseil d'administration d'Air-Canada au cours de laquelle l'appareil américain DC-9 fut choisi comme nouveau courrier moyen de préférence à l'appareil français Caravelle et quatre autres avions.

"J'ai pris connaissance de tous les dossiers et j'étais parfaitement d'accord avec la décision," a ajouté M. Gordon.

M. Grégoire désirait avoir plus de détails sur les relations entre Air-Canada et les Chemins de fer nationaux.

M. Gordon a dit que le président d'Air-Canada, M. Gordon McGregor, a déjà déclaré que la décision du comité sur le choix de l'appareil DC-9 et rejetant la Caravelle a été unanime.

"En fait, vous me demandez si M. McGregor a dit la vérité" demanda M. Gordon à M. Grégoire.

Ce dernier se récria contre le propos de M. Gordon et ajouta qu'il voulait simplement obtenir du président du CN de plus amples détails au sujet d'Air-Canada.

M. Robert Pritt, député néo-démocrate de Burnaby-Richmond, demanda si les administrateurs du CN qui sont membres du conseil d'Air-Canada font rapport régulièrement au conseil d'administration des chemins de fer.

Distinction

Le président du comité, M. Jean Richard, député libéral d'Ottawa-Est, a alors déclaré que M. Gordon était devant le comité à titre de président des Chemins de fer nationaux et qu'il ne devait pas être ques-

tionné sur ses activités d'administrateur d'Air-Canada. Poursuivant la lecture de son rapport, M. Gordon a souligné que le CN a en général suivi l'expansion économique du pays.

M. Grégoire a demandé quand les chemins de fer ne seraient plus déficitaires. M. Gordon a répondu que cela dépendait du gouvernement qui peut reviser la capitalisation de l'affaire, payant ses dettes et mettant en vigueur les recommandations du rapport MacPherson.

"Si cela était fait, nous aurions un surplus dès maintenant, a-t-il ajouté, je ne veux pas prédire maintenant les résultats pour 1963 parce qu'à ce temps-ci de l'année nous n'avons pas encore les derniers chiffres et nous mettons au point notre programme d'activités pour l'année prochaine".

Sans intérêt

"A titre d'ancien sous-gouverneur de la Banque du Canada, aimeriez-vous voir votre dette obligatoire amortie par la Banque du Canada sans que vous ayez à verser d'intérêt?" a demandé M. Grégoire.

"Sans commentaire", dit M. Gordon en riant et il ajouta que personnellement il n'était pas en faveur d'un tel système.

M. Gordon a poursuivi en disant que les Chemins de fer nationaux sont propriétaires d'importants terrains dans le centre des grandes villes qu'ils espèrent mettre en valeur un jour à la façon de la Place Ville-Marie à Montréal; le CN est prêt à louer ces terrains afin d'en obtenir des revenus à long terme, si les entrepreneurs privés oeuvrent de concert avec le programme de développements municipaux.

A la fin de la séance, M. Reg Cantelon, conservateur de Kindersley, a fait une déclaration sur les rapports de presse publiés sur la comparution antérieure de M. Gordon McGregor devant le comité. "Les rapports de certains journaux sur le comité ont été faussés et orientés. Je ne crains pas d'affirmer qu'ils étaient sans scrupules et sans principes. Le président de la

(Suite à la page 2)

381 mémoires sont annoncés à la Commission Duntou-Laurendeau qui fixe la date-limite au 1er juillet

OTTAWA, (DNC) — Afin de répondre aux vœux de plusieurs associations, la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme a décidé d'accorder plus de temps pour la préparation des mémoires qui doivent lui être soumis.

Les secrétaires conjoints de la commission, MM. Paul LaCoste et Neil Morrison, annoncent qu'au lieu de remettre les mémoires avant le 1er février 1964, tel qu'indiqué d'abord, on pourra le faire jusqu'au 1er juillet 1964.

Au 10 décembre, 381 organisations et particuliers avaient

communiqué à la Commission leur intention de soumettre un mémoire. De ce nombre, 264 mémoires seront présentés par des corps publics ou des personnes des deux provinces, de l'Ontario, qui en aura 154, et du Québec, avec 110 promesses de mémoires.

Il y aura également des mémoires de toutes les autres provinces canadiennes. La répartition actuelle est la suivante: Manitoba, 49; Alberta, 15; Colombie-Britannique, 17; Nouveau-Brunswick, 15; Nouvelle-Ecosse, 6; Saskatchewan, 5; Ile-du-Prince-Edouard, 3; et Terre-Neuve, 1. Une Canadienne habi-

tant les États-Unis a aussi manifesté le désir de présenter un mémoire ainsi qu'un membre de l'aviation royale canadienne présentement stationné en France.

Ce sont les organismes et associations d'éducation qui ont jusqu'ici la part du lion avec 83 mémoires en perspectives pour la commission. Les groupes ethniques viennent en second lieu avec 64 mémoires. Les associations professionnelles ainsi que des organismes du monde des affaires et du monde du travail ont l'intention de présenter 31 mémoires tandis que de leur côté les Chambres de commerce doivent en présenter une vingtaine.

Pres d'une centaine de Canadiens ont demandé à soumettre un mémoire personnel à la Commission. Enfin, une centaine d'autres mémoires doivent venir d'associations représentant à la fois les principales confessions religieuses, les partis politiques, les groupes patriotiques, ainsi que des institutions culturelles et des clubs sociaux.

La commission continue de recevoir des offres de mémoires et si le rythme actuel du courrier se maintient, le nombre de mémoires dépassera de beaucoup les chiffres présents.

Chevrier se dit favorable aux loteries provinciales

OTTAWA. — Le ministre fédéral de la justice, M. Lionel Chevrier s'est dit personnellement en faveur de l'établissement de loteries sous juridiction provinciale.

Il a noté qu'on tentait de connaître les vues des provinces à cet égard par suite de la récente conférence fédérale-provinciale, où la question des

loteries a animé les discussions parmi d'autres sujets.

M. Chevrier a fait cette déclaration en réponse à la requête des Fraternités internationales des employés de chemin de fer qui réclament des modifications au code pénal de façon à permettre l'établissement de loteries "contrôlées" et administrées par les gouvernements.

AUTRICHE • BELGIQUE • FRANCE • HOLLANDE • ITALIE



Whisky écossais vendu à prime ailleurs dans le monde. En vente au Canada à prix normal.*

*Pour une raison inconnue, il y a 31 ans, le Grand Macnish était coté à prix populaire en Amérique du Nord. Il se vendait ailleurs, et se vend encore, à prime. Il est, par conséquent, au Canada, l'un des plus fameux whiskys écossais et l'un des meilleurs que l'on puisse se procurer.

SAVEUR INCOMPARABLE • VALEUR INCOMPARABLE • WHISKY ÉCOSSAIS INCOMPARABLE

POUR LES FETES... un cadeau idéal et de bon goût:

VINS FINS ET LIQUEURS DE GRANDES MARQUES

VINS ROUGES

- 389-H Château Meyney (Cordier, Bordeaux)
- 430-B Mâcon Supérieur (Thorin-Bourgogne)
- 430-H Moulin-à-Vent (Thorin, Bourgogne)
- 536-B Tervigny (H. Maire-Arbois)
- 549-D Côte Rôtie (Jaboulet-Vercherre-Rhône)
- 550-B Châteauneuf-du-Pape (Chapoutier-Rhône)

VINS BLANCS et ROSES

- 413-A Château Tanesse (Cordier, Bordeaux)
- 414-A Château Lafaurie-Peyraguey (Cordier, Bordeaux)
- 447-G Chablis (Thorin, Bourgogne)
- 538 Clus (Henri Maire, Arbois)
- 533-H Impérial Rosé (Cordier, Bordeaux)

CHAMPAGNES - MOUSSEUX - PETILLANTS

- 574-B, 574-E, 574-G Taittinger Champagnes
- 542-E Anjou Rosé Petillant (Ackerman-Saumur)
- 542-B Anjou Blanc Petillant (Ackerman-Saumur)
- 544-B Vouvray Petillant (Moncontour)
- 590 Vouvray Mousseux (Moncontour)

COGNAC — RHUM

- 131-C Delamain 154-A St-James
- 131-E Fine Champagne

LIQUEURS

GRAND MARNIER

212-G

MARIE BRIZARD

(218-A, 218-G, 218-H, 218-I, 219, 219-A, 219-C)

OFFICE GENERAL DES GRANDES MARQUES, L.T.E. - W.E. 2-2155

CADEAUX pour MESSIEURS

Magnifiques ROBES de CHAMBRE

Ces robes de chambre de style classique sont pourvues d'un élégant collet-châle, de deux amples poches et d'une ceinture assortie. Vaste choix de splendides modèles incluant les plus écossais.

De \$25. à \$100.

Magasin ouvert jusqu'à 4 hres p.m. le samedi jusqu'à Noël

Max Beauvais
385 rue St-Jacques O.

ainsi qu'à L'HOTEL REINE-ELISABETH



HENNESSY

Deux siècles de tradition
Deux siècles d'excellence

Voilà pourquoi le cognac Hennessy, mis en bouteilles en France et provenant des plus grandes réserves au monde de cognac vieux, est

LE COGNAC PRÉFÉRÉ DES CANADIENS



Il n'est pas trop tard pour assurer votre confort.

ELIECO

vous offre un service complet pour votre CHAUFFAGE à l'HUILE!

- LIVRAISON D'HUILE AUTOMATIQUE
- INSTALLATION DE BRULEURS
- ASSURANCE - PIÈCES \$13.95

GRATUIT

- NETTOYAGE
- ENTRETIEN
- SERVICE D'URGENCE JOUR ET NUIT
- PLANS BUDGETAIRES

ELIECO

Joseph Elie, propriétaire

Un simple appel de votre part

CL 4-7141

et nous accourons chez vous

théâtre • musique • cinéma • variétés

Le Prix Molson du Conseil des Arts à Alain Grandbois

OTTAWA. — Le poète Alain Grandbois et l'historien Donald Creighton sont les deux premiers lauréats du nouveau Prix Molson, octroyé par le Conseil des Arts du Canada.

En annonçant cette nouvelle aujourd'hui, le président du Conseil des Arts, le colonel Douglas B. Weldon, a rendu hommage à M. Grandbois pour la qualité remarquable de ses écrits et en particulier de sa poésie, et à M. Creighton pour ses talents d'historien et d'écrivain.

Le Prix Molson a pour objet de reconnaître et d'encourager les contributions exceptionnelles à la vie artistique ou intellectuelle du Canada ou aux bonnes relations entre le Canada français et le Canada anglais. Il est destiné à des personnes qui, par leurs œuvres, ont rendu au Canada, dans le domaine des arts, des lettres ou des sciences sociales, des services jugés remarquables pour ajouter au patrimoine culturel ou intellectuel du pays ou pour constituer un important facteur de compréhension et d'amitié entre Canadiens d'origine française et Canadiens d'origine anglaise.

Il y a quelques mois, la Fondation Molson a fait don au Conseil des Arts d'une somme de \$500,000 pour constituer le capital nécessaire au financement et à l'administration de ces prix. Il y aura normalement deux prix par année, d'une valeur de \$15,000 chacun. Les lauréats ont toute liberté d'utiliser l'argent à leur guise.

Les lauréats sont désignés par le Conseil des Arts sur la recommandation d'un comité composé de trois membres du Conseil et de quatre représentants du monde des arts, des lettres et des sciences sociales. Le Conseil n'accepte pas de candidatures proposées par les intéressés eux-mêmes.

Le prix de cette année sera remis aux lauréats le 31 mars à l'occasion d'un dîner de gala offert par le Conseil des Arts. Les détails de cette manifestation seront communiqués plus tard.

Alain Grandbois, qui beaucoup s'accorde à considérer comme l'un des plus grands poètes d'expression française au Canada, est né le 25 mai 1900 à Saint-Casimir de Port-

neuf. Fortement influencé dans son enfance, par son grand-père paternel, dont les récits de voyage et les aventures en pays lointains exerçaient sur lui une puissante fascination, il a passé une grande partie de sa vie à voyager à travers le monde et à accumuler une expérience qui devait lui donner sur l'univers une vue tout à fait unique dans la littérature canadienne française.

L'œuvre d'Alain Grandbois comprend trois ouvrages en prose: "Ne à Québec", une biographie de l'explorateur Louis Jolliet; "Les Voyages de Marco Polo", récit qui lui a valu son premier prix David; et un recueil de nouvelles intitulé "Avant le Chaos". Mais il se distingue surtout par son œuvre poétique.

Cette œuvre comprend trois recueils: "Les Iles de la Nuit" (1944), "Rivages de l'Homme" (1948) et "L'Etoile Pourpre" (1957). L'auteur y développe, en une vision cosmique du monde, les thèmes essentiels de l'amour, de la mort et de la fuite irréversible du temps. Les critiques s'accordent à reconnaître la puissance et la virilité de son lyrisme, la richesse et la hauteur de son inspiration et la qualité soutenue de son langage poétique. Un de ses grands mérites est d'avoir, selon le poète français Pierre Emmanuel, "conquis pour lui et pour tous ceux qui le suivent... le droit à l'universel qui jusqu'alors manquait au monde canadien-français".

Aussi son influence a-t-elle été très profonde, surtout parmi les poètes canadiens de la jeune génération. Dans un numéro spécial que la revue "Liberté" lui consacrait en 1960, Fernand Ouellette lui rend ce témoignage: "Un souffle de cosmos consumait nos petites visions, nos petites libertés et nos petits horizons. Avec lui, le vivant, le poème et l'esprit devenaient au Québec ce qu'ils étaient partout ailleurs, des domaines infinis".

Professeur d'histoire à l'université de Toronto et ancien président du département d'histoire, Donald Grant Creighton s'est distingué non seulement par ses qualités d'intellectuel et de chercheur, mais par son talent d'écrivain, grâce auquel il a su insuffler



Trois représentations supplémentaires du "Roi se meurt", d'Ionesco, ont lieu à l'Eglogue, ce soir, demain et dimanche. On voit ci-dessus deux des interprètes de cette "tragédie", Denise Morelle et Maurice Dallaire.

une vie nouvelle à l'histoire du Canada.

Des sa première œuvre, "The Commercial Empire of the St. Lawrence" (1937), M. Creighton s'est signalé en jetant une lumière nouvelle sur les causes de la croissance et du développement du Canada, et notamment en faisant ressortir le rôle économique capital joué par la voie fluviale du Saint-Laurent tout au long de l'histoire du pays. Son histoire générale du Canada intitulée "Dominion of the North" (1944) a été saluée au Canada anglais comme le premier ouvrage du genre qu'on puisse lire avec plaisir.

Plus récemment, M. Creighton a publié deux volumes biographiques d'un vif intérêt sur John A. Macdonald, qui fut le premier à occuper le poste de premier ministre du Canada.

En 1963, M. Creighton a obtenu une bourse de recherches du Conseil des Arts du Canada pour travailler à la préparation d'un ouvrage sur les années qui ont précédé la Confédération, période à laquelle il s'est particulièrement intéressé.

Assemblée chez les Disciples de Massenet

Les Disciples de Massenet, au début de leur 36e année d'existence, toujours sous la direction de leur fondateur, M. Charles Goulet, Doc. Mus., ont tenu récemment leur assemblée annuelle. Tous les directeurs sortant de charge ont été réélus par acclamation.

Président: M. J.-Emile Lussier; 1er vice-président: M. Philippe Martineau; 2e vice-président: M. Paul Aubry; secrétaire: Mme J.-Noël Chayer; trésorier: M. J. Omer Ducharme, c.a.; conseillers: M. Raymond Brunet, Richard Denis et Mlle Lorette Bruneau; adjoint au directeur: M. Léon Plante; conseillers techniques: MM. Maurice Bernardin, Alfred-A. Goulet et Bernard Tailleux; vérificateur: M. Bernard Dumais, c.a.; censeur d'épargne: M. Georges Lamothe; bibliothécaires: Mmes Thérèse Bédard, Louise Courcel, Germaine Jannard et Gisèle Hudon; archiviste: Mlle Thérèse Prud'homme; pianiste accompagnatrice: Mme Lionel Martin, L. Mus.

CINQ DERNIÈRES REPRÉSENTATIONS

LA COMÉDIE DE L'ANNÉE

L'Auberge des Morts Subites

149c

SAVA T. 1. 14. 14.

THÉÂTRE NATIONAL — 1220 est, Ste-Catherine — 521-4751

Ce film ne sera pas présenté ailleurs à Montréal.

JEAN-PAUL BELMONDO

Au Doulos de Melville un grand coup de chapeau Alain Poulou-LA PRESSE.

La réussite de Melville est quasiment parfaite Jean Basile-LE DEVOIR.

avec **SERGE REGGIANI**

Grand Prix Interprétation Masculine française. 1963

LE DOULOS

de JEAN-PIERRE MELVILLE

1208 EST, RUE STE-CATHERINE 675-8600

CINEMA FESTIVAL

LA MEILLEURE CUISINE LES MEILLEURS VINS

Venez savourer vos mets favoris et siroter vos vins préférés tout en écoutant les plus beaux airs d'opéra et d'opérette.

OUVERTURE OFFICIELLE sous une nouvelle administration (propriétaire Marcel Martin)

Ce soir 12 décembre

SUZANNE LAPOINTE

à l'orgue **NINO Baryton RIO TORANI** et autres

COINS DU MONDE

Aux 4 1218 rue Stanley — UN. 1-1041

dîner d'hommes d'affaires servi de 11h. a.m. à 3h. p.m.

TROISIEME CONCOURS DE COMPOSITION DE CAMMAC

Pour la troisième année consécutive, CAMMAC propose un concours de composition destiné à enrichir le répertoire des groupes amateurs. On peut présenter des œuvres dans deux catégories: soit une œuvre pour ensemble de flûtes à bec, soit une pièce écrite pour choeur mixte "a capella". La durée de chacune des œuvres ne doit pas dépasser cinq minutes. Les candidats peuvent présenter autant d'œuvres qu'ils le désirent dans chacune de ces catégories. On est prié de noter que ce concours a pour but de faire connaître la musique contemporaine aux amateurs: les compositions de valeur par conséquent attirent une exécution relativement facile.

Les organisateurs du concours sont heureux d'annoncer que cette année, grâce à un généreux octroi du Ministère des Affaires Culturelles de la Province de Québec, CAMMAC est en mesure d'offrir des prix en espèces aux gagnants: soit \$100 pour chaque catégorie. Bien entendu le jury se réserve le droit de ne pas décerner de prix si la qualité des œuvres présentes est insuffisante.

Les œuvres primées seront interprétées en public au

cours de la saison qui suivra l'attribution des récompenses.

Les œuvres de qualité exceptionnelle seront prises en considération par les organisateurs qui entreprendront alors des démarches auprès d'une maison d'édition canadienne en vue de la publication éventuelle de ces œuvres. Prière de joindre la somme de \$1 à chaque pièce soumise au concours et d'envoyer le tout avant le 31 décembre 1963 à Concours CAMMAC, Institut Fraser-Hickson, 4855 avenue Kensington, Montréal 29, Qué.

Téléselection

• Long métrage, à 11 heures. La beauté mène la danse, avec Anny Ondra et Willy Fritsch.

• Long métrage, à 1 heure. Le Beau Serge, drame de Claude Chabrol, avec Gérard Blain, Jean-Claude Brialy et Bernadette Lafont.

• Aux Chefs-d'œuvre de la musique, à la radio, à 3 heures, la Parfaite en ré majeur, de Bach, et la 3e Symphonie, de Saint-Saëns.

• L'Histoire à quatre voix, à la radio, à 8 heures, portera sur les faits des luttes politiques.

• L'émission consacrée aux Festivals d'Europe, à la radio, à 8 h. 30, comprendra, entre autres œuvres, le Concerto grosso en la majeur, de Vivaldi; Cinq pièces pour orchestre, de Weber; des extraits de la Suite lyrique, d'Alban Berg, et Thérèse pour les victimes de Hiroshima, de Penderecki.

• Cinéma international, à 8 h. 30, présente Papa, maman, le bon et moi, comédie de Jean-Paul Le Chanois, avec Robert Lamoureux, Gaby Morlay, Fernand Ledoux et Nicole Courcel.

• Cinéma, à 11 heures, met à l'affiche Le rouge est mis, avec Jean Gabin, Annie Girardot et Paul Frankeur.

VENDREDI 13 DÉCEMBRE

CBFT — Canal 2

HORAIRE DE LA TÉLÉVISION

11.05 Musique
11.05 LONG MÉTRAGE
"La Beauté mène la danse" avec Anny Ondra et Willy Fritsch
11.35 Téléjournal
1.00 LONG MÉTRAGE
"Le Beau Serge" avec Gérard Blain, Jean-Claude Brialy et Bernadette Lafont
1.00 Votre cuisine, Madame
1.15 La revue de la maison
1.30 L'Éternel féminin
1.40 Bobino
1.45 La boîte à surprise
1.50 Les enquêtes Jobidon
1.50 Jeunesse oblige
1.50 Téléjournal
1.50 Édition métropolitaine
1.50 Nouvelles du sport
1.50 Auparavant
1.50 Adèle
1.50 CINÉMA
INTERNATIONAL
"Papa, maman, le bon et moi" avec Robert Lamoureux et Gaby Morlay. Fernand Ledoux et Nicole Courcel
10.15 Les Affaires de l'État
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.50 Nouvelles du sport
11.00 CINÉMA
"Le rouge est mis" avec Jean Gabin, Annie Girardot et Paul Frankeur
11.00 EN MATINÉE
"Notre Dame de la

CFMT-TV, Canal 10

HORAIRE DE LA TÉLÉVISION

10.30 Coquelicot musical
11.45 Rien L'Enjeu
12.15 "ABC"
12.45 EN MATINÉE
"Notre Dame de la

CBMT — Canal 6

HORAIRE DE LA TÉLÉVISION

10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.50 Nouvelles du sport
11.00 CINÉMA
"Le rouge est mis" avec Jean Gabin, Annie Girardot et Paul Frankeur
11.00 EN MATINÉE
"Notre Dame de la

CFMT-TV, Canal 10

HORAIRE DE LA TÉLÉVISION

10.30 Coquelicot musical
11.45 Rien L'Enjeu
12.15 "ABC"
12.45 EN MATINÉE
"Notre Dame de la

CBFT — Canal 2

HORAIRE DE LA TÉLÉVISION

11.05 Musique
11.05 LONG MÉTRAGE
"La Beauté mène la danse" avec Anny Ondra et Willy Fritsch
11.35 Téléjournal
1.00 LONG MÉTRAGE
"Le Beau Serge" avec Gérard Blain, Jean-Claude Brialy et Bernadette Lafont
1.00 Votre cuisine, Madame
1.15 La revue de la maison
1.30 L'Éternel féminin
1.40 Bobino
1.45 La boîte à surprise
1.50 Les enquêtes Jobidon
1.50 Jeunesse oblige
1.50 Téléjournal
1.50 Édition métropolitaine
1.50 Nouvelles du sport
1.50 Auparavant
1.50 Adèle
1.50 CINÉMA
INTERNATIONAL
"Papa, maman, le bon et moi" avec Robert Lamoureux et Gaby Morlay. Fernand Ledoux et Nicole Courcel
10.15 Les Affaires de l'État
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.50 Nouvelles du sport
11.00 CINÉMA
"Le rouge est mis" avec Jean Gabin, Annie Girardot et Paul Frankeur
11.00 EN MATINÉE
"Notre Dame de la

VENDREDI 13 DÉCEMBRE

CBFT — Canal 2

HORAIRE DE LA TÉLÉVISION

11.05 Musique
11.05 LONG MÉTRAGE
"La Beauté mène la danse" avec Anny Ondra et Willy Fritsch
11.35 Téléjournal
1.00 LONG MÉTRAGE
"Le Beau Serge" avec Gérard Blain, Jean-Claude Brialy et Bernadette Lafont
1.00 Votre cuisine, Madame
1.15 La revue de la maison
1.30 L'Éternel féminin
1.40 Bobino
1.45 La boîte à surprise
1.50 Les enquêtes Jobidon
1.50 Jeunesse oblige
1.50 Téléjournal
1.50 Édition métropolitaine
1.50 Nouvelles du sport
1.50 Auparavant
1.50 Adèle
1.50 CINÉMA
INTERNATIONAL
"Papa, maman, le bon et moi" avec Robert Lamoureux et Gaby Morlay. Fernand Ledoux et Nicole Courcel
10.15 Les Affaires de l'État
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.50 Nouvelles du sport
11.00 CINÉMA
"Le rouge est mis" avec Jean Gabin, Annie Girardot et Paul Frankeur
11.00 EN MATINÉE
"Notre Dame de la

CFMT-TV, Canal 10

HORAIRE DE LA TÉLÉVISION

10.30 Coquelicot musical
11.45 Rien L'Enjeu
12.15 "ABC"
12.45 EN MATINÉE
"Notre Dame de la

CBMT — Canal 6

HORAIRE DE LA TÉLÉVISION

10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.50 Nouvelles du sport
11.00 CINÉMA
"Le rouge est mis" avec Jean Gabin, Annie Girardot et Paul Frankeur
11.00 EN MATINÉE
"Notre Dame de la

CFMT-TV, Canal 10

HORAIRE DE LA TÉLÉVISION

10.30 Coquelicot musical
11.45 Rien L'Enjeu
12.15 "ABC"
12.45 EN MATINÉE
"Notre Dame de la

CBFT — Canal 2

HORAIRE DE LA TÉLÉVISION

11.05 Musique
11.05 LONG MÉTRAGE
"La Beauté mène la danse" avec Anny Ondra et Willy Fritsch
11.35 Téléjournal
1.00 LONG MÉTRAGE
"Le Beau Serge" avec Gérard Blain, Jean-Claude Brialy et Bernadette Lafont
1.00 Votre cuisine, Madame
1.15 La revue de la maison
1.30 L'Éternel féminin
1.40 Bobino
1.45 La boîte à surprise
1.50 Les enquêtes Jobidon
1.50 Jeunesse oblige
1.50 Téléjournal
1.50 Édition métropolitaine
1.50 Nouvelles du sport
1.50 Auparavant
1.50 Adèle
1.50 CINÉMA
INTERNATIONAL
"Papa, maman, le bon et moi" avec Robert Lamoureux et Gaby Morlay. Fernand Ledoux et Nicole Courcel
10.15 Les Affaires de l'État
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.50 Nouvelles du sport
11.00 CINÉMA
"Le rouge est mis" avec Jean Gabin, Annie Girardot et Paul Frankeur
11.00 EN MATINÉE
"Notre Dame de la

HORAIRES

THÉÂTRE

THÉÂTRE ANJOU — "Chérie noire" Tous les soirs à 9 h. dim. 8 h. 30
THÉÂTRE LA BOULANGERIE — (Les Apprentis-Sorciers) — (Jazz et poésie) jeudi, ven., sam., 8 h. 30 p.m. dim. 8 h. 30 "Nouvel Spectacle de Variétés" — dim., 8 h. 30
THÉÂTRE L'EGREGORE — "Le Roi se meurt" à 9 h. dimanche, 7.30
THÉÂTRE NATIONAL — (Théâtre québécois) "L'Auberge des Morts Subites" — Tous les soirs à 8 h. 45
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE — (Orpheum) "L'Avare" — 8 h.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (Sélect) — "Le Fils d'Achille" — tous les soirs, à 8 h. 30; dim., mat., 2 h. 30 et 7 h. 30.

CINÉMA

ALHAMBRA — "Nana" — semaine 3.45 - 8.45, dim. 1.45 - 3.45 - 9.45 "La rue des amours faciles" — semaine 8.00 sam., dim., 4.00 - 8.00
ALOUETTE — "Cleopatra" — Lundi à samedi, 8.00; sam., 1.30; dimanche, 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
AYRER — "Light Fantastic" — 1.35 - 3.35 - 5.35 - 7.35 - 9.35
BIJOU — "Voulez-vous danser avec moi" — 1.45 - 3.45 - 5.45 - 7.45 - 9.45
CANADIAN ET PLAZA — "Comme Dieu m'a fait" — 12.00 - 3.25 - 6.50 - 10.20 "Le Miracle des Loups" — 1.35 - 3.40 - 5.25 - 7.30
CAPITOL — "Captain Sindbad" — 12.00 - 3.15 - 6.30 - 9.50 "Tarzan's Three Challenges" 10.00 - 1.25 - 4.40 - 8.00
CENTRE D'ART DE L'ÉLYSÉE — (Salle Alain-Resnais) "Pour la suite du monde" — Lundi à ven., 7.30 - 9.30 sam., 5.30 - 7.30 - 10.00 dim., 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 (Salle Élisabeth) "L'Immortelle" — même Horaire.
CHATEAU — "Maciste contre le Cyclope" — 2.45 - 5.10 - 7.30 "Le Pain de l'Année" — 1.10 - 4.30 - 8.00
CINÉMA FESTIVAL — "Le Don Juan" — Lundi à sam., 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 - 11.30
CINÉMA THÉÂTRE IMPÉRIAL — "The Best of Cinema" — 5.30 tous les soirs dimanches compris. Mat: merc., sam., dim., 2 h. sam., dim. 1 h.
DORVAL — (Red Room) "This Earth is Mine" — 9.25 "Never Say Goodbye" — 1.40 sam., merc., Mat: 1.00 dim., à compter de 2.00. (Salle dorée) "The Seducers" — 9.40 "Karete" 8.10 sam., merc., Mat: 1.00 dim., à compter de 1.00.

Le Théâtre du Nouveau Monde

L'AVARE

CE SOIR, À 9 H.

3e SEMAINE

THÉÂTRE ORPHEUM

525 e., rue Sainte-Catherine

VI. 5-7149

du rire - du rire - du rire - du rire

42e représentation

Gilles PELLETIER

JOUE

CHÉRIE NOIRE

Le succès de la saison au

THÉÂTRE ANJOU

UN. 1-7494-5

1294, RUE DRUMMOND

(Interdit aux moins de 14 ans)

Avant le théâtre, venez dîner

à L'ANJOU

TABLE D'HÔTE \$1.60

Un bon repas...

avant un bon spectacle...

du rire - du rire - du rire - du rire

du rire - du rire - du rire - du rire

du rire - du rire - du rire - du rire

du rire - du rire - du rire - du rire

du rire - du rire - du rire - du rire

du rire - du rire - du rire - du rire

du rire - du rire - du rire - du rire

du rire - du rire - du rire - du rire

du rire - du rire - du rire - du rire

du rire - du rire - du rire - du rire

du rire - du rire - du rire - du rire

du rire - du rire - du rire - du rire

du rire - du rire - du rire - du rire

du rire - du rire - du rire - du rire

du rire - du rire - du rire - du rire

du rire - du rire - du rire - du rire

du rire - du rire - du rire - du rire

du rire - du rire - du rire - du rire

du rire - du rire - du rire - du rire

du rire - du rire - du rire - du rire

du rire - du rire - du rire - du rire

du rire - du rire - du rire - du rire

du rire - du rire - du rire - du rire

du rire - du rire - du rire - du rire

du rire - du rire - du rire - du rire

du rire - du rire - du rire - du rire

du rire - du rire - du rire - du rire

du rire - du rire - du rire - du rire

du rire - du rire - du rire - du rire

du rire - du rire - du rire - du rire

du rire - du rire - du rire - du rire

du rire - du rire - du rire - du rire

du rire - du rire - du rire - du rire

du rire - du rire - du rire - du rire

du rire - du rire - du rire - du rire

du rire - du rire - du rire - du rire

du rire - du rire - du rire - du rire

du rire - du rire - du rire - du rire

La Couronne reproche aux "Français libres" d'aider financièrement le professeur Haumont

A la reprise hier de l'enquête préliminaire sur les accusations de meurtre qui pèsent sur le professeur Roland Haumont, la Couronne a soutenu qu'une lettre circulaire distribuée par l'association des Français libres de Montréal, en sollicitant des fonds pour assurer la défense du professeur Haumont, "frise le libelle diffamatoire ou l'outrage au tribunal".

Cette lettre circulaire, qui s'étend sur deux pages, porte l'entête de l'Association des Français libres, et est ainsi adressée: "Chers camarades ou amis de la France libre".

La lettre signale que l'affaire Haumont représente "une excellente occasion d'aider un des nôtres... Nous ne pouvons pas rester indifférents... Nous devons tous l'aider".

"Nous avons appris avec étonnement," ajoute la lettre,

CONTRE LE D.I.P.

Les professeurs de la Commission scolaire régionale Lanaudière, de Joliette, protestent contre le refus du Département de l'Instruction publique de leur accorder la permission de donner congé à leurs élèves et de tenir une journée pédagogique, lundi le 23 décembre 1963, soit le dernier jour de classe du premier semestre.

"que le professeur Roland Haumont est accusé d'un crime terrible qui a reçu une grande publicité..."

La lettre porte la signature de M. André Malavoy, qu'elle présente comme président de l'Association des Français libres.

Le président du tribunal devant lequel comparait le professeur Haumont, le juge Claude Wagner, a déclaré qu'il trouvait cette lettre "étrange" et, signalant qu'il n'avait pas autorité à faire venir en Cour la personne qui l'avait écrite, il a dit qu'il aimerait demander à M. Malavoy de se présenter en Cour et donner des explications.

Me Jacques Ducros, procureur de la Couronne, a révélé que des exemplaires de cette lettre avaient été expédiés à plusieurs personnes. Les procureurs de la défense ont déclaré que la lettre avait été écrite et distribuée sans qu'ils en aient connaissance.



Le cercueil contenant les restes du Frère André vient d'être retiré de son tombeau. On reconnaît ici les deux experts médicaux. A gauche, le Dr Lamy, médecin qui assista le Frère André avant sa mort, et le Dr Jean-Marie Roussel, à droite, médecin légiste.

Après 27 ans, le tombeau du Frère André est ouvert

Le Tribunal apostolique, dans la cause du Frère André, a ordonné l'ouverture du tombeau, en conformité avec les prescriptions de Rome dans toute cause de béatification, pour s'assurer de la reconnaissance officielle des restes du serviteur de Dieu. Le rite de cette cérémonie, prescrit par Rome, exige le plus complet, les membres du Tribunal, deux médecins et quelques invités ont été autorisés à assister à l'ouverture du tombeau.

André et dans quel état ils étaient.

Lors de la mise au tombeau du Frère André, en janvier 1937, Son Exc. Mgr Georges Gauthier, alors archevêque de Montréal, apposa des sceaux sur le cercueil. Ces sceaux ont été brisés et remplacés par d'autres posés sur un nouveau cercueil par le représentant du cardinal Léger.

La cérémonie d'ouverture du tombeau n'avait pas pour but de constater si les restes du Frère André s'étaient conservés sans corruption aucune. Ce n'est pas sur un tel phénomène que l'Eglise s'appuie pour proposer quelqu'un comme modèle de vie chrétienne. Seule l'Eglise décide lorsque l'heure venue par Dieu aura sonné, s'il est légitime et opportun de déclarer que le Frère André a pratiqué les vertus de façon héroïque, affirme le R. P. Jean Durand, c.s.c., vice-postulateur de la cause du Frère André.

Paul VI: certains envisagent le mariage avec légèreté et le réduisent à une expérience

CITE DU VATICAN. — Le pape Paul VI a déclaré aujourd'hui aux juges du tribunal de la Rote — cour vaticane jugeant les appels dans les affaires matrimoniales — que certains "envisagent le mariage avec beaucoup trop de légèreté et le réduisent à une expérience".

"Nous nous sommes demandés, a ajouté le Saint-Père, si l'augmentation du nombre d'affaires matrimoniales soumises au tribunal de la Rote, au

cours des dernières années, ne peut être liée, dans certains cas, à l'affaiblissement du sens de la conscience morale qui devrait toujours guider l'homme, et surtout le chrétien, dans sa vie, et particulièrement au moment des décisions les plus graves".

Le pape s'est également demandé si ceci indiquait "une attitude quelque peu superficielle et légère, pour ne pas dire faiblement irrévérencieuse à l'égard du mariage".

Le Saint-Père a souligné "la nécessité absolue de mettre fortement l'accent sur la primauté des valeurs morales, spécialement parmi les jeunes, qu'une robuste conscience morale doit préparer à la fondation d'un foyer".

"Il est certain, a poursuivi le Saint-Père, que l'influence novatrice d'une certaine littérature, d'une certaine presse, de certains spectacles, a contribué dans une mesure plus ou moins grande à répandre des conceptions dangereuses et des attitudes erronées".

"Il est vrai également que ce stimulant rencontre une résistance plus faible que par le passé dans le sanctuaire qui doit être la famille", a conclu le pape.

Mercrdis, l'archevêque de Montréal a accompagné l'évêque de Kampala, Mgr Vincent Billington, dans une tournée du quartier général du diocèse à Nsabya.

Le prélat s'est ensuite rendu à Masaka, localité située à 80 milles de Kampala, pour y visiter le séminaire et un couvent.

Toujours selon le dossier préparé par M. Robert, M. Gilbert Croteau est le seul maître de cette organisation. Il a même fait part aux enquêteurs que les autres membres du bureau de direction "ne sauraient être en mesure de nous renseigner adéquatement" en raison de leurs absences aux assemblées.

Pour sa part, le vice-président, M. Paquin, a déclaré qu'il travaillait pour l'organisation à titre de "surintendant" des travaux actuellement effectués à l'établissement du 4376 de La Roche.

Et le rapport ajoute: "Les directives qu'il reçoit lui sont confiées par M. Gilbert Croteau et de l'avis de M. Paquin, M. Croteau est le seul maître de cette organisation. Il a même fait part aux enquêteurs que les autres membres du bureau de direction "ne sauraient être en mesure de nous renseigner adéquatement" en raison de leurs absences aux assemblées.

Tous les livres et documents touchant ce mouvement sont "à la possession immédiate et exclusive de M. G. Croteau". Quant à M. Armand Croteau, secrétaire, "son nom ne serait employé que sous une forme figurative dans le conseil de l'organisation". Il n'aurait jamais assisté aux assemblées et les livres et autres documents de l'association ne lui seraient pas accessibles.

Selon sa version, M. Gilbert Croteau et Léopold Paquin "sont les personnes désignées pour la signature des chèques au nom de l'organisation devenue fort endettée. Cette dernière n'aurait été fondée par le Dr Gilbert Croteau qu'à l'unique fin d'être mieux en mesure de recruter plus facilement sa clientèle."

La CECM compte 149,400 élèves, dont 49,000 au cours secondaire

Au 30 septembre dernier, 199,415 élèves (soit 102,491 garçons et 96,924 filles) étaient inscrits dans les écoles de la Commission des écoles catholiques de Montréal, indique le rapport du bureau de la statistique de la C.E.C.M. sur la dernière rentrée scolaire. Ce chiffre représente une augmentation de 9,443 élèves par rapport à l'an dernier et une hausse de 52,432 au regard de 1957-58.

Le quart de ces quelque 200,000 élèves, soit 49,087, sont inscrits dans les écoles secondaires; il y a six ans le nombre des étudiants au secondaire était de 23,748, soit environ 13 p.c. des inscriptions totales. Les écoles élémentaires accueillent cette année 149,517 élèves tandis que les classes maternelles, qui ont été inaugurées l'an dernier, en accueillent 757 (au regard de 535 en septembre 1962).

Les classes françaises reçoivent cette année 162,796 élèves tandis que les classes anglaises en accueillent 35,412. Il s'agit, dans le premier cas, d'une augmentation de 7,491 sur l'année précédente et, dans le deuxième cas, d'une augmentation de 1,582. De leur côté, les classes bilingues comptent 1,207 élèves, soit 370 de plus que l'an dernier.

Le nombre de classes a augmenté dans la même proportion. Au 30 septembre dernier, la C.E.C.M. maintenait 6,332 classes, dont 5,179 françaises, 1,113 anglaises et 40 bilingues, comparativement à 5,928 l'an dernier (4,830, 1,071 et 27 respectivement). Depuis six ans, l'augmentation du nombre de classes anglaises a été de 30 p.c. Dans le cas des classes anglaises, elle a été de 45,9 p.c.

Il y a cette année 17 classes maternelles, 4,741 classes au cours élémentaire (10,6 p.c. de

plus que l'an dernier et 30,6 p.c. de plus qu'en 1957-1958), et 1,574 classes au cours secondaire (40,4 p.c. de plus que l'an dernier et 90,3 p.c. de plus qu'il y a six ans).

Le nombre d'unités scolaires varie selon l'interprétation qu'on donne au mot "unité": ce terme peut désigner le nombre de directions d'écoles ou encore le nombre de bâtiments ou se dispenser l'enseignement. Dans le premier cas, le nombre des unités scolaires se chiffre à 366 soit une de moins que l'an dernier, (cette réduction est due à un regroupement de certaines directions effectuée par les services pédagogiques). Il y a cette année 313 directions d'écoles élémentaires (trois de plus que l'an dernier) et 53 directions d'écoles secondaires (deux de plus); il y a 302 directions françaises (au lieu de 301 en septembre 1962), 63 directions anglaises (au lieu de 64) et une direction bilingue.

Si l'on prend le terme "unité" dans le sens de "bâtiment", on doit dire que la C.E.C.M. dispense l'enseignement dans 411 unités scolaires (17 de plus que l'an dernier): elle compte 347 écoles élémentaires (au lieu de 342) et 64 écoles secondaires (au lieu de 52); 329 de ces écoles sont françaises, 81 sont anglaises et une est bilingue, il y en avait respectivement 313, 79, et 2.

La vie universitaire

HALIFAX ETUDIE LA LITTÉRATURE C.-F.

M. Etienne Duval, le premier Canadien français à être nommé professeur français de l'université Dalhousie, à Halifax, donnera, l'an prochain, un cours intitulé: "Étude de la littérature canadienne-française". Il parlera alors de l'histoire, de la poésie, du roman, de la chronique et du journalisme au Canada français depuis le régime français jusqu'à nos jours. Originaire de Montréal, le professeur Duval a enseigné aux États-Unis pendant neuf ans avant d'entrer au service de l'université Dalhousie, en septembre dernier.

DISTRIBUTION AUTOMATIQUE

L'exécutif des diplômés de l'université de Montréal demande au premier ministre Jean Lesage d'interdire, par un arrêté ministériel, l'octroi d'un permis d'installation d'appareils de vente automatique de médicaments. On sait qu'une compagnie se propose d'installer de telles distributeurs à Montréal. Les diplômés de l'U. de M. souscrivent entièrement aux vues du Collège des pharmaciens de la province de Québec qui a signalé récemment le "danger que fera courir à notre population cette distribution, sans contrôle, de produits qui contiennent des poisons, des drogues et autres substances dangereuses pour la vie humaine" et, particulièrement pour les enfants qui pourraient, en insérant une pièce de monnaie, obtenir tous ces médicaments.

CECM: EDUCATION PHYSIQUE

La Commission des écoles catholiques de Montréal vient de nommer deux conseillers pédagogiques, à l'école L. O. N. physique. Elle a complété ainsi la réorganisation de cet enseignement, réorganisation qui a été entreprise au début de l'automne. Auparavant, la C.E.C.M. avait un bureau d'éducation physique composé d'un directeur et de quelques moniteurs; le bureau a été aboli. On avait également tenté de placer les professeurs d'éducation physique dans les écoles secondaires, ce qui n'était d'ailleurs pas toujours possible. L'an dernier, l'éducation physique n'était pas obligatoire dans toutes les classes du secondaire.

Cette année, le programme officiel prévoit cet enseignement dans toutes les classes du cours secondaire, jusqu'à la 11e année inclusivement, et la C.E.C.M. a attaché un professeur spécialisé dans cette matière à chaque zone secondaire. Elle a voulu également nommer des conseillers pédagogiques qui rempliraient auprès des professeurs le même rôle que les autres conseillers dans les diverses matières au programme. La très grande majorité des professeurs d'éducation physique est constituée de diplômés en cette matière.

L'ACTION NATIONALE

Voici le sommaire de la livraison de décembre de la revue "L'Action nationale": Editorial: Le Conseil des Arts du Québec et l'Action Nationale. Hon. Pierre Laporte: La position du Québec. Jean Genest: La vérité délicate. Michel Brochu: L'Agriculture. Lucien Campeau: L'autorité du ministre dans le bill 80. Rodolphe Laplante: Si nous étions logiques. Fr. Albert Angers: Les enfants non-canadiens à Montréal. Les échecs scolaires — Deux doses de somnifères — De quoi se méfier-il? Enquête: Patriotisme canadien-français et patriotisme canadien.

DÉCÈS DE Mlle MARSAN

Mlle Marie-Anne Marsan est décédée ces jours derniers à l'hôpital de Verdun. Elle célébrait ce jour-là son 56e anniversaire de naissance. Mlle Marsan a enseigné pendant 38 ans dans le quartier St-Henri, à Montréal, soit de 1923 à 1962. Elle a été élue secrétaire-correspondante de l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal en 1947 et a été vice-présidente de cet organisme de 1950 à 1958. De 1949 à 1955, elle a été secrétaire de la Fédération des institutrices et institutrices catholiques des cités et villes de la province, dont M. Léo Guindon est le président. Pendant trois ans, à compter de 1949, elle a siégé au conseil d'administration de la Corporation des institutrices et institutrices catholiques du Québec; elle a été pendant deux ans secrétaire de la C.I.C.

CITÉ DE MONTRÉAL SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS DE SOUMISSION

METRO

FOURNITURE ET LIVRAISON DE TRAVERS EN BOIS CREOSOTÉ DESTINÉES À L'ÉQUIPEMENT DES VOLETS DE LA CITE DE MONTRÉAL. POUR LE METRO DE LA CITE DE MONTRÉAL.

CONTRAT V-5

Des soumissions cachetées, en deux copies, adressées au Comité Exécutif de la Cité de Montréal, seront reçues à l'Hôtel de Ville, chambre 120 en la Cité de Montréal, Canada, pour la fourniture et livraison de traverses en bois creosoté destinées à l'équipement des volets du Plateau de la Cité de Montréal.

Les soumissions devront être expédiées par courrier recommandé et déposées au bureau des postes en la Cité de Montréal, P.Q., le ou avant le 3 janvier 1964, l'entassement de la poste faisant foi, et elles seront ouvertes aux bureaux du greffier de la Cité, à l'Hôtel de Ville, le 7 janvier 1964 à midi.

Les soumissionnaires pourront se procurer le dossier de soumissions, l'ensemble des formulaires de soumission officielle et l'enveloppe spéciale utilisable uniquement pour l'envoi de la soumission, en s'adressant au Service des Travaux Publics, M. J. Edifice Jacques-Viger, 755, rue Berri, chambre 191, Montréal, Canada. Le dossier de soumission sera remis sans paiement, en argent ou sous forme d'un CHEQUE VISE, tiré sur une banque et payable à l'ordre du Directeur des Finances de la Cité de Montréal, d'un montant égal à au moins de \$100.00 (cent dollars) en monnaie légale du Canada, qu'il sera demandé d'exemplaires. Ce dépôt sera remboursé à ceux qui auront retourné les plans et les cahiers des charges en bon état moins de TRENTE (30) jours après la date d'ouverture des soumissions. Les soumissions, pour être valables, devront être accompagnées d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne et payable à l'ordre du Directeur des Finances de la Cité de Montréal, d'un montant égal à au moins de \$100.00 (cent dollars) en monnaie légale du Canada.

Le Comité Exécutif ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ni aucune des soumissions reçues, et les soumissionnaires ne pourront prétendre à aucune indemnité ni contestation, pour quelque motif que ce soit, le choix du Comité Exécutif, Gabriel Morin, Greffier de la Cité.

Hôtel de Ville, Montréal, 13 décembre 1963.

AVIS

Conformément aux dispositions de l'article 1571-d du code civil, avis est par les présentes donné qu'une cession-transport et le transfert de toutes créances de livres et autres créances recevables, présentes et futures, de JEAN-PAUL DUFORT LEE dont la principale place d'affaires est à Montréal, Québec, est dans le district judiciaire de Montréal à la Banque Provinciale du Canada, à l'effet de garantir, faillir et exécuter le paiement du mois d'octobre 1963 ont été enregistrées au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 10 décembre 1963 sous le numéro 1713474.

À Montréal ce 29ème jour du mois de novembre 1963.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

AVIS

Avis, est par les présentes donné, en vertu de l'article 1571-d du code civil, qu'une assignation et un transfert de toutes les dettes, actuelles et futures, de H.B. Tompkins & Son Ltd. dont le siège social dans la Province de Québec est dans la Cité de Montréal, à LA BANQUE TORONTO-DOMINION, par moyen de sécurité, exécuté le onzième jour de décembre 1963, a été enregistré au bureau du registraire pour la division d'enregistrement de Montréal, le douzième jour de décembre, 1963, sous le no. 1718485.

Date le 12e jour de décembre, 1963.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS DE PETITION POUR INTRODUCTION D'UN BILL PRIVÉ

Avis est, par les présentes, donné que Joseph Allen Milet, marchand, de la Cité et du district de Montréal, fera une demande à la Législature de la province de Québec, à la prochaine session, ou à la suivante de cela, pour un acte à changer ses noms donnés et prénoms de Joseph Allen Milet à Allen Milette, pour toutes fins légales.

Montréal, 15 août 1963.

George I. HARRIS, Q.C.

Avocat pour Solliciteur

CANADA PROVINCE DE QUEBEC

District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 494 085

ARTHUR HUM, demandeur,

VS

DAME MARY MACGREGOR KELLY, défenderesse.

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné au demandeur ARTHUR HUM de se constituer un nouveau procureur dans les quinze (15) jours.

Montréal, le 10 décembre 1963.

Raoul CREVIER, député-prot.

TELLIER & ROBERT, Avocats,

132, rue St-Jacques, Montréal.

Proc. de la défenderesse.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC

District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 624 873

CLEMENT GRANDMAISON marchand des cités et district de Montréal, demandeur,

VS

MARCEL BONENFANT, des cités et district de Montréal, défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné au défendeur MARCEL BONENFANT de comparaître d'ici un mois.

Montréal, le 9 décembre 1963.

Maurice CARON, député-protonotaire.

Me MARC BEAUDOIN, 8137, rue St-Hubert, Montréal, P.Q., Domicile élu: 60, rue St-Jacques, Ch. 200, Proc. du demandeur.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC

District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 624 816

THE MERCANTILE BANK OF CANADA, corps politique et incorporé, dûment incorporé selon la Loi, ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans les cités et district de Montréal, demandeur,

VS

R. M. SYDENHAM, de la Ville de Ste-Thérèse, District de Terrebonne, Province de Québec, défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné au défendeur R. M. SYDENHAM, de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 10 décembre 1963.

Raoul CREVIER, député-protonotaire.

Mes Rudner & Mendelson, Avocats,

159, rue Craig, suite 719, Montréal, P.Q., Proc. de la défenderesse.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC

District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 624 816

THE MERCANTILE BANK OF CANADA, corps politique et incorporé, dûment incorporé selon la Loi, ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans les cités et district de Montréal, demandeur,

VS

R. M. SYDENHAM, de la Ville de Ste-Thérèse, District de Terrebonne, Province de Québec, défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné au défendeur R. M. SYDENHAM, de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 10 décembre 1963.

Raoul CREVIER, député-protonotaire.

Mes Rudner & Mendelson, Avocats,

159, rue Craig, suite 719, Montréal, P.Q., Proc. de la défenderesse.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC

District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 624 816

THE MERCANTILE BANK OF CANADA, corps politique et incorporé, dûment incorporé selon la Loi, ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans les cités et district de Montréal, demandeur,

VS

R. M. SYDENHAM, de la Ville de Ste-Thérèse, District de Terrebonne, Province de Québec, défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné au défendeur R. M. SYDENHAM, de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 10 décembre 1963.

Raoul CREVIER, député-protonotaire.

Mes Rudner & Mendelson, Avocats,

159, rue Craig, suite 719, Montréal, P.Q., Proc. de la défenderesse.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC

District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 624 816

THE MERCANTILE BANK OF CANADA, corps politique et incorporé, dûment incorporé selon la Loi, ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans les cités et district de Montréal, demandeur,

VS

R. M. SYDENHAM, de la Ville de Ste-Thérèse, District de Terrebonne, Province de Québec, défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné au défendeur R. M. SYDENHAM, de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 10 décembre 1963.

Raoul CREVIER, député-protonotaire.

Mes Rudner & Mendelson, Avocats,

159, rue Craig, suite 719, Montréal, P.Q., Proc. de la défenderesse.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC

District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 624 816

THE MERCANTILE BANK OF CANADA, corps politique et incorporé, dûment incorporé selon la Loi, ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans les cités et district de Montréal, demandeur,

VS

R. M. SYDENHAM, de la Ville de Ste-Thérèse, District de Terrebonne, Province de Québec, défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné au défendeur R. M. SYDENHAM, de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 10 décembre 1963.

Raoul CREVIER, député-protonotaire.

Mes Rudner & Mendelson, Avocats,

159, rue Craig, suite 719, Montréal, P.Q., Proc. de la défenderesse.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC

District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 624 816

Kierans parle à Toronto le même langage qu'à Québec

par Marcel THIVIERGE

QUÉBEC. — M. Eric Kierans, ministre du revenu, n'a pas fini de nous étonner. Qu'il affirme à Montréal qu'il demeurerait citoyen d'un Québec indépendant, cela peut flatter agréablement l'électorat de langue française; mais qu'il aille répéter la même chose à Toronto, voilà qui dénote un aplomb et une franchise qu'on aimerait trouver plus souvent chez nos politiciens.

C'est pourtant ce que M. Kierans a fait hier devant les membres de l'Empire Club of Canada, réunis à l'hôtel Royal York, de Toronto.

Après avoir abordé d'une façon fort lucide les problèmes de croissance économique au Québec, le ministre du revenu a tenu à terminer son discours sur une note personnelle.

"Lundi dernier, dit-il, je déjeunais avec les professeurs de l'école secondaire de Côte-Saint-Luc après avoir parlé brièvement aux étudiants. Ils m'ont posé l'inévitable question: "Demeureriez-vous citoyen d'un Québec indépendant?"

"Quand Jean-Marc Léger du "DEVOIR" m'a posé cette question pour la première fois, j'ai répondu simplement: "oui". Depuis ce temps, j'ai été surpris du plaisir chaleureux que mes amis canadiens-français m'ont exprimé et déçu de l'attitude de quelques-uns de mes amis de langue anglaise. Aucun Canadien français n'a pensé que cette

réponse signifiait que j'étais un séparatiste ou crypto-séparatiste alors que cette idée est venue à l'esprit de plusieurs Canadiens anglais."

"Pour être plus explicite, laissez-moi vous dire que je suis un Canadien, mais non un de ceux qui croient que le Canada reposera sur des bases solides quand les Canadiens de langue française "deviendront un peu plus comme nous". Guy Cormier, dans "La Presse" de lundi exprime cette idée parfaitement: "(M. Kierans cite en français): "Et nous-mêmes, c'est un ton, un style, une façon de voir les choses, une langue pour les dire, et une façon d'organiser sa vie. Nous ne sommes pas faits pour la mimique et l'imitation. Par tradition et par formation!"

Le ministre du revenu poursuit: "Le Québec se prépare à devenir une partie plus intégrale du monde extérieur qu'il a trop longtemps ignoré. Inévitablement lorsque les vieilles institutions perdent leur pouvoir et que de nouvelles viennent modifier le mode traditionnel de vie, les gens ont le sentiment d'avoir perdu leurs racines. Dans un tel vide, l'extrémisme peut fleurir. Le Québec doit relever ce défi en créant un lien de continuité au milieu de cette évolution, une foi en ce qui est nouveau et un espoir de sécurité en l'avenir."

M. Kierans a terminé en disant: "Tous, nous faisons face à l'œuvre et à l'art de notre propre mode de vie. Le centre effectif de ma propre vie est la province de Québec et je ne pourrais la concevoir autrement."



Sharp espère que Johnson suivra la politique tarifaire de Kennedy

OTTAWA. — Le ministre du commerce, M. Mitchell Sharp, a déclaré mercredi soir que le gouvernement canadien espère que le président Johnson des États-Unis continuera le "projet nouveau et hardi" du président Kennedy de réduire les tarifs douaniers et autres barrières commerciales.

Kapusking: Norman Grant, réélu maire

KAPUSKASING (Ont.). — M. Norman S. Grant a été élu sans opposition, mercredi, maire de Kapuskasing pour un septième mandat consécutif. Treize candidats brigueront cependant les suffrages pour pourvoir cinq sièges à la commission des écoles publiques et cinq autres à la commission des écoles séparées. Les élections auront lieu le 18 décembre.

Pour la première fois, le mandat des commissaires d'école et des conseillers municipaux sera de deux ans. Cette décision a été prise par la Commission des affaires municipales par suite de l'annexion à Kapuskasing des banlieues de Riverside, Brunelville et Val-Albert. La population de Kapuskasing passera de 7,000 à 12,000 quand l'annexion entrera en vigueur le 1er janvier 1964.

MGR LUSSIER: ISRAËL

Le recteur de l'Université de Montréal, Mgr Irénée Lussier, donnera quelques impressions de son récent voyage en Israël lors d'une causerie qu'il prononcera jeudi soir prochain, le 19 décembre, à 8h30, dans l'amphithéâtre H-415 de l'U. de M. sous les auspices des Amities culturelles Canada français - Israël. Il y aura également présentation d'un documentaire en couleurs sur Israël.

Il a déclaré au cours d'une émission télévisée sur le réseau CBC que la paix et la prospérité du monde libre dépendent du succès des négociations visant à réduire les tarifs douaniers, négociations auxquelles doivent participer les pays signataires de l'accord général sur les tarifs et le commerce.

Le gouvernement canadien appuie le plan Kennedy destiné à réduire les tarifs dans la mesure où l'Europe, le Japon et les autres pays industrialisés consentent à baisser les leurs.

"Nous sommes en train d'essayer de briser les entraves au commerce international," a déclaré M. Sharp.

Le gouvernement se livre à une promotion active des exportations, mais les tarifs devaient être abaissés pour que les produits canadiens pénètrent sur les marchés étrangers comme le gouvernement le désire.

M. Sharp a prédit que l'économie canadienne connaîtrait une amélioration en 1964. Les exportations, la production et l'emploi font l'objet d'un accroissement continu.

Pearson accepte l'idée d'un budget déficitaire si la sécurité et l'emploi doivent en bénéficier

OTTAWA. — Le premier ministre Pearson a déclaré mercredi soir qu'il accepte l'idée d'un budget déficitaire comme

moyen d'augmenter la sécurité sociale et le nombre des emplois.

Le Congrès du travail du Ca-

nada, lors de la présentation d'un mémoire au gouvernement hier, avait réclamé l'adoption d'une politique basée sur des déficits budgétaires. Le premier ministre a dit qu'il acceptait ce moyen "s'il sert les causes qu'il doit servir".

Il a déclaré aux dirigeants syndicaux que le gouvernement a déjà adopté une politique basée sur les déficits budgétaires afin d'accroître le bien-être social.

M. Pearson a ajouté qu'il n'a pas consulté encore M. Gordon, ministre des Finances, pour connaître ses opinions en cette matière. M. Gordon était l'un des 14 ministres qui ont assisté à la présentation du mémoire annuel du CTC. Le président de cette centrale syndicale, M. Claude Jodoin, a d'ailleurs exprimé son désaccord au sujet de la politique budgétaire du gouvernement.

Dans son discours du 13 juin, M. Gordon avait déclaré qu'il s'orientait vers un budget équilibré. La semaine dernière, la Chambre de commerce du Canada a réclamé que le gouvernement ait pour objectif d'équilibrer le budget.

Plein emploi

Pour sa part, le CTC a réitéré hier l'opinion qu'un budget déficitaire est un moyen de stimuler l'économie, d'augmenter le pouvoir d'achat et de réaliser le plein emploi.

Répondant à cette demande, le premier ministre Pearson a souligné que son gouvernement a mis en œuvre un programme de \$250,000,000 visant à relancer l'économie et à réduire le chômage.

Le premier ministre avait mobilisé la moitié de son cabinet pour cette première rencon-

tre du nouveau gouvernement libéral avec les dirigeants du mouvement ouvrier au Canada. La rencontre a été amicale si on la compare à ce qu'étaient les relations entre l'ancien gouvernement conservateur et le mouvement syndical.

M. Pearson a dit qu'il veut garder les contacts les plus directs avec le mouvement ouvrier au sujet des nominations dans les organismes d'Etat et les agences gouvernementales.

Il a souligné ensuite que la mesure imposant une tutelle aux cinq syndicats maritimes est exceptionnelle et qu'elle est contraire à la politique gouvernementale de non ingérence vis-à-vis des syndicats.

Le ministre du Travail, M. Allan MacEachen, les a assurés que le gouvernement fédéral se gardait d'intervenir dans le travail des trois membres de la commission de tutelle.

Diefenbaker: les conservateurs devraient cesser de se combattre les uns les autres

TORONTO. — John Diefenbaker a prédit mercredi soir à Toronto que le parti conservateur reprendra le pouvoir aux prochaines élections si ses membres cessent de se combattre réciproquement et orientent leurs attaques contre le parti libéral.

Le chef de l'opposition, qui parlait à l'occasion d'un dîner des Fêtes de l'association conservatrice de Toronto-Trinity, a ajouté que les libéraux ont pris le pouvoir à la dernière élection à cause de certaines critiques de son gouvernement "qu'ils savaient injustes".

Il a dit que les libéraux avaient reproché d'avoir réduit la valeur du dollar à 92½ cents, d'avoir accru le commerce avec le bloc soviétique et

d'avoir soulevé un sentiment anti-canadien aux États-Unis.

"Actuellement, a-t-il ajouté, le dollar est encore à 92½ cents, le commerce s'est maintenu avec les pays communistes et les Américains sont tellement irrités de la politique libérale sur les investissements que le gouvernement Pearson devra retraiter".

Il s'en est fait particulièrement à MM. Walter Gordon et Mitchell Sharp: "Gordon fait tout en son pouvoir pour sortir

les capitaux américains du Canada. M. Sharp fait tout en son pouvoir pour les attirer..."

M. Diefenbaker, en reprochant aux conservateurs de se quereller plutôt que de s'en prendre aux libéraux, faisait de toute évidence allusion aux groupements de son parti qui lui sont hostiles. On sait que les jeunes conservateurs du Québec et de l'Ontario ont demandé que le vote de confiance qu'a demandé M. Diefenbaker au congrès du parti en février soit tenu secret.

M. Diefenbaker attache une importance particulière à ce vote de confiance, qui vient à une époque où bon nombre de conservateurs estiment qu'il se fait dans l'intérêt du parti de changer de leader.

Il ne fait aucun doute que la majorité des congressistes lui seront favorables. Mais si le pourcentage ne devait être que de 81 ou même 60 pour cent, M. Diefenbaker considérerait un tel résultat comme une défaite personnelle.

Mise au point de Pearson sur la politique touchant les déficits budgétaires

OTTAWA. — Le premier ministre suppléant, M. Chevrier, a déclaré hier aux Communes qu'il n'existe pas de contradiction entre la conception que se fait M. Pearson et celle de M. Gordon, ministre des finances, à propos des déficits budgétaires. En l'absence de M. Pearson, retenu à la maison par un rhume, M. Chevrier a donné lecture d'une déclaration du chef du gouvernement tendant à dissiper les malentendus suscités dans la presse par les propos de M. Pearson devant les députés du Congrès du travail du Canada (voir à ce sujet la dépêche ci-contre).

La presse, a dit M. Chevrier, a interprété la déclaration de M. Pearson comme si le premier ministre différait d'avis avec M. Gordon. "Or, a-t-il dit, cela est sans fondement".

Tandis que M. Pearson affirme que le gouvernement accepte les déficits dans la mesure où il s'agit de stimuler une expansion saine et stable de l'économie, nécessaire pour accroître l'emploi, M. Gordon déclare, ainsi qu'en témoigne l'exposé budgétaire de juin dernier, qu'il se propose de tendre à un budget équilibré.

Au cours de la campagne électorale d'avril dernier, les libéraux ont en outre promis d'équilibrer le budget et ont élevé de nombreuses critiques à l'égard des déficits encourus par le précédent gouvernement.

Dans sa déclaration, M. Pearson souligne toutefois qu'un déficit ne doit être encouru que par une décision bien arrêtée qui s'inscrit dans une politique économique; en ne doit pas admettre que les déficits s'accumulent pour des raisons qui pourraient menacer la confiance envers notre devise ou ralentir l'essor économique.

Une des séances de la conférence sur l'agriculture sera publique

OTTAWA (DNC). — Les ministres et hauts-fonctionnaires de l'agriculture du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux se réuniront dans la capitale lundi, mardi et mercredi prochains. L'ordre du jour de la conférence, la seconde à l'échelon ministériel depuis la conférence fiscale de la fin novembre, n'a pas été dévoilé. Un communiqué du ministre fédéral de l'agriculture dit simplement que les ministres "passeront en revue l'industrie agricole du Canada."

Les ministres et sous-ministres des 10 provinces ont indiqué qu'ils seraient tous présents à la conférence.

Le lundi sera occupé par des séances à huis-clos durant lesquelles les autorités gouvernementales étudieront les problèmes relatifs à certains produits agricoles. La séance du lendemain matin, 9 heures, sera publique. Elle aura lieu dans la salle du comité des chemins de fer de la Chambre des Communes. Les représentants des groupements agricoles et les membres du corps diplomatique ont été invités

à y assister. Le ministre fédéral, M. Harry Hays, prononcera le discours principal. On présentera ensuite un sommaire de la conférence, puis les ministres recevront les mémoires des groupements agricoles.

La conférence reprendra le huis-clos dans l'après-midi. Mardi, les représentants des groupements agricoles rencontreront les ministres de l'agriculture tandis que les sous-ministres poursuivront leurs entretiens. Le lendemain, mercredi, la conférence siégera en comité.

Le Ralliement décidera, fin janvier, s'il entrera dans l'arène provinciale

OTTAWA (DNC). — Le conseil exécutif du Ralliement chrétien a décidé à Québec en fin de semaine dernière de convoquer le conseil provincial de l'organisme en vue de prendre une décision définitive relative à la participation du Ralliement aux prochaines élections provinciales, a-t-on annoncé hier.

Tous les présidents des organisations de comités ainsi que les 17 membres de l'exécutif provincial composent le conseil provincial du Ralliement et se réuniront donc à Montréal, le 26 janvier 1964, à l'école Cardinal-Newman.

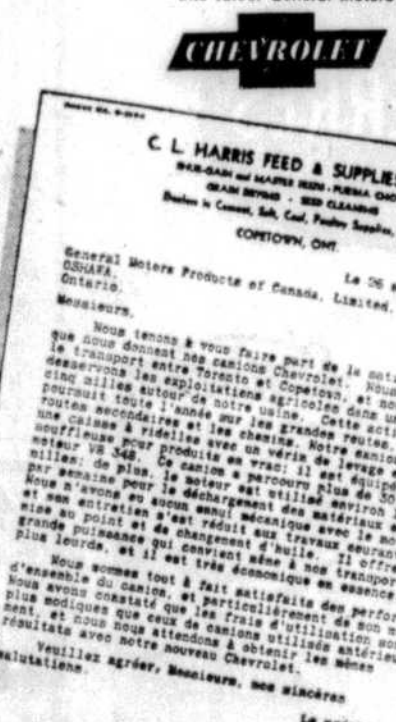
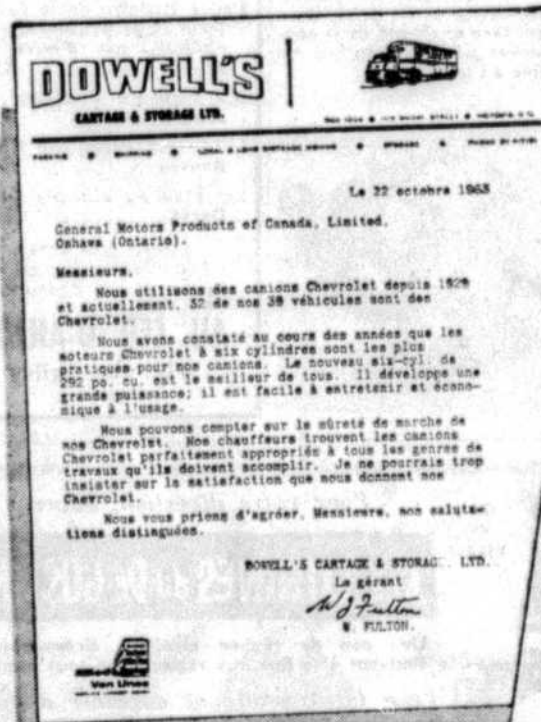
Le conseil provincial prendra alors connaissance du rapport du comité des dix qui avait été chargé de faire enquête et de présenter des recommandations

concernant la participation éventuelle du Ralliement chrétien à la politique provinciale du Québec.

Le comité des dix a pratiquement terminé son travail et doit se réunir à Québec, le 12 janvier, en vue de préparer ses conclusions qui seront ensuite soumises au conseil provincial, le 26 janvier.

C'est la capacité de profits qui compte!

La capacité de profits dépend de l'aptitude d'un camion à effectuer les travaux aux moindres frais. C'est en cela que les camions Chevrolet se distinguent. Depuis des années, ils rapportent des profits supérieurs aux usagers, partout et dans tous les travaux. Le concessionnaire des camions Chevrolet de votre localité peut vous offrir des camions Chevrolet (de 5,000 lb à 43,000 lb de P.B.V.) et des moteurs Chevrolet (de 90 CV à 252 CV) appropriés à tous les transports. Quel que soit le modèle Chevrolet répondant à vos besoins, il vous fera bénéficier d'une grande capacité de profits. Et c'est cette capacité qui compte!





UN VIN DE TABLE EXCEPTIONNEL!

Tout le bouquet et l'éclat du Portugal lumineux!

Un vin rosé, légèrement mousseux, délicieusement différent.

SERVIR FROID

REGIE D'ALCOOL QUÉBEC #534-G

Vous pouvez compter sur les CAMIONS CHEVROLET

DE MEILLEURS CAMIONS... PLUS DE CAMIONS POUR 1964

NE MANQUEZ PAS L'ÉMISSION TÉLÉVISÉE "TUE DE L'ANSE", TOUS LES MARDIS SOIR, AU CANAL 2.

VOYEZ VOTRE VENDEUR CHEVROLET DANS LE GRAND MONTRÉAL:

GOHIER AUTOMOBILES L.T.E.E. 1580, rue Amherst, L.A. 6-3701 Division des camions: 3323 rue Jarry est PATENAUDE AUTOMOBILE L.T.E.E. 16330, rue Lajeunesse (coin boul. Gouin) DU, 9-8461 CHEVROLET MOTOR SALES CO. OF MONTREAL LTD. Division des camions: 6645 Upper Lachine Road, RU, 9-8831	DUVAL MOTORS (1960) L.T.E.E. 325, rue Jarry E., 213-5111 CLERMONT MOTOR LIMITED 5363, rue St-Denis, 279-6301 BARNABE MOTORS LTD. 925, boul. Laurentin, St-Laurent, Que. RL, 4-6401	PARK AVENUE CHEVROLET L.T.E.E. 5000, rue Jean-Talon E., 725-9811 SNYDER AUTOMOBILES L.T.E.E. 3150, rue Notre-Dame (coin 21e Ave.) Lachine, Qué. 637-1651 DOYLE MOTORS LIMITED 4501, Ave. Barnabeyne, Verdun, Qué. PO, 9-4301	J. P. CHARBONNEAU AUTOS L.T.E.E. 3810, rue St-Catherine E., L.A. 8-4411 HAROLD CUMMING LTD. 3255, rue Jean-Talon O. (près boul. Décarie) RE, 9-1911 SALOIS AUTOMOBILE L.T.E.E. 610, boul. Curé Labelle, Chomedey, Qué. 688-3307
--	---	--	---

LIVRAISON GRATUITE

pour nos excellentes

CHARCUTERIES, PATISSERIES,
RÔTIS, CANARDS,
DINDES, PAINS,
BÛCHES ET TOURTIÈRES



Essayez notre service de traiteurs de Noël
pour soirées intimes, réunions de bureaux et mariages

Le Vendôme
BAR SALON

est disponible pour des réunions intimes

Aux Délices
RESTAURANT FRANÇAIS

Au coin de Drummond et Ste-Catherine

Téléphone : 866-0719
866-0817

Pour vos cadeaux:
l'artisanat du Québec



L'artisanat du Québec évoque la vieille tradition culturelle du Canada français et crée, par ses méthodes et son inspiration, des formes d'art nouvelles. Les produits infiniment variés de notre artisanat forment des cadeaux bien personnels que l'on a plaisir à donner à ceux qui les reçoivent: céramiques et poteries, bois et métaux sculptés, vêtements et tapisseries tissés, articles de fer forgé, bijoux, émaux, etc. L'artisanat, c'est l'originalité allée au bon goût.

CENTRES D'ARTISANAT DU QUÉBEC

1450 rue Saint-Denis, Montréal—Du 9 déc. au 23 déc. ouvert du lundi au vendredi jusqu'à 9 h. 30 du soir et le samedi jusqu'à 6 h.
Hôtel Reine Elizabeth—ouvert du lundi au vendredi jusqu'à 9 h. du soir, le samedi jusqu'à 6 h.

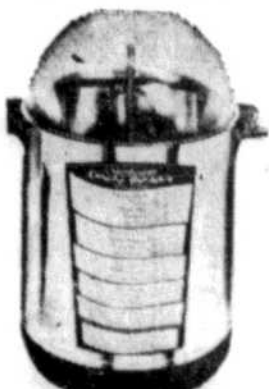
L'ARTISANAT DU QUÉBEC

Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche
(Direction générale du Tourisme)



APPAREILS ÉLECTRIQUES

Sunbeam



RÔTISSERIE CARROUSEL "Sunbeam"

- Cuit 3 poulets de 3 lb ou un rôti roulé de 8 lb.
- La chaleur infra-rouge dorée sans assaisonnement.
- Cloche d'aluminium poli à haut en verre.
- Table tournante à broche d'acier inoxydable avec panier à légumes, etc.
- no CR — norm. \$4200

\$34⁹⁵

OUVRE-BOÎTES AUTOMATIQUE "Sunbeam"

- Ouvre facilement toute grande ou forme de boîte. Le coupeur rend les bords lisses. Blancs seulement.
- Modèle mural avec tal. no 64, \$27.85
- Modèle pied (121) qu'il illustre no 645, \$31.25

\$22⁹⁵\$25⁹⁵

MALAXEUR MANUEL AUTOMATIQUE "Sunbeam"

- Réglage de la vitesse et interrupteur au pouce. Guide de malaxage sur la poignée indiquant les vitesses appropriées pour mélanger, brasser, fouetter... Se suspend au mur. Blancs seulement.
- no HMD — norm. \$24.00

\$19⁹⁵

ST-DENIS, ST-HUBERT ET WILDERDON
Ouvert le soir les jeudi et vendredi jusqu'à 9h.30
AV. 8-0251

PROFITEZ DE NOS MODÈS DE PAIEMENTS FACILES!

Omer De Serres

"Si tu as de nombreuses richesses, donne de ton bien.
Si tu possèdes peu, donne de ton cœur".

(proverbe berbère)

DES CADEAUX SUR MESURE

À la veille des fêtes, nous cherchons tous des cadeaux... des cadeaux pour tous ceux que nous aimons. Des cadeaux qui feront s'exclamer de plaisir même les personnes les plus comblées; des cadeaux qui feront naître un sourire d'enfant ébloui devant le jouet qu'il découvre; des cadeaux qui touchent parce qu'ils atteignent le cœur; des cadeaux folichons, extravagants, qu'on ne s'offre jamais soi-même; pratiques ou originaux, nos cadeaux seront cette année SUR MESURE, c'est-à-dire adaptés aux goûts et aux désirs de ceux à qui nous les offrons.

N'oubliez personne que vous aimez, personne qui vous a aidé durant cette année qui se ter-

minera bientôt. Revisez votre liste d'étranges et voyez, avec nous, si certains de nos choix correspondent à vos besoins. Avez-vous pensé aux professeurs de vos enfants, au concierge, au facteur, à cette vieille tante qui garde vos enfants à l'occasion, à votre voisin qui dépanne régulièrement votre voiture?

Et sur cette longue liste, avez-vous choisi le cadeau du pauvre, le cadeau de cette vieille dame qui vit seule à l'hospice à moins que ce ne soit celui d'une voisine de chambre d'hôpital que vous savez condamnée au lit pour de nombreuses années?

En ce vendredi 13, au lieu de chasser les sorcières, partons à la chasse aux cadeaux.

Cadeaux du Cœur

- UN TÉLÉPHONE supplémentaire, bleu, jaune ou vert, installé dans la chambre, la cuisine ou salle de travail de madame, pour lui éviter de courir d'un bout à l'autre de la maison pour répondre à votre appel, monsieur, ou à celui de ses amis de cœur.

- TROIS INTERURBAINS payés d'avance. La cie de Téléphone Bell a inauguré un service vous permettant de régler d'avance une facture d'appels interurbains. Une carte de souhaits est envoyée directement à la personne à qui vous offrez ce cadeau en lui signalant qu'elle peut effectuer gratuitement des interurbains pour la somme X que vous avez vous-même réglée. Un cadeau qui plaira à la grand-maman habitant à l'extérieur de Montréal et qui ne peut s'offrir régulièrement des téléphones pour avoir des nouvelles de ses petits enfants.

- BONS POUR LE COIFFEUR ou LE TEINTURIER: À votre adolescente, offrez un bon pour une mise en plus ou une permanente chez son coiffeur préféré; ou encore dix bons chez le teinturier pour lui permettre de faire nettoyer et presser jupes, tricots et robes.

- DES FRIANDISES-MAISON pour le ou la célibataire. Remplissez un panier d'assortiment joliment enrubanné avec des biscuits, gâteaux, carrés aux fruits ou bonbons-maison. Attachez-y la recette.

- UN TABLIER DE MENUISIER pour votre fils à qui vous offrez un premier coffre à outils, confectionnez pour quelques sous dans du couill ou du denim, un tablier de menuisier. Coupez un tablier tout simple en ayant soin de rabattre dans le bas un revers d'environ huit pouces. Divisez en compartiments séparés pour clous, outils, vis, etc. Avec de laine ou de la corde, écrivez le nom du propriétaire sur le tablier.

- UN GÂTEAU-PÂTISSIER que vous ferez livrer directement par votre boulanger à votre meilleure amie. La maison Weston prendra votre commande au téléphone et vous paiera la note à votre propre boulanger. Des emballages spéciaux de Noël pour les gâteaux aux fruits dorés en font un excellent cadeau qui plaira à toute maîtresse de maison et même à un célibataire qui sera enchanté de le conserver pour un ami qui arrive à l'improviste.

Jeux d'enfants

- Jeux éducatifs et pièces de remplacements pour enfants de 2 à 10 ans, à la Boutique, Côte-des-Neiges: gouache, aquarelle, plastique, terre à modeler, Lego, Brio, Playskool, Tofa, Kid-dicraft, Steiff, réglettes Cuisenaire-Gattegno.
- Casque protecteur pour les jeunes joueurs de hockey. Ce casque est muni d'une montonnière et d'un protège-bouche. Ce casque a été mis au point par Perdix Research de Cooksville, Ont. En vente dans tous les grands magasins.
- Jouets à l'épreuve des bris-fer: cylindres à vapeur dont les roues se détachent aisément, puis se remettent en place, un peu à la façon d'un énorme bouton pression. Des outils de polythène, de format correspondant à ceux de papa; les amateurs de voitures, recevront des répliques de la Rolls Royce Silver de la cie Rose-dale. Dans chaque carton le fabricant a glissé un feuillet



portant les spécifications du véhicule original.

CONSEIL: Choisissez des jouets qui suscitent chez l'enfant une activité multiple c'est-à-dire avec lesquels il peut faire plusieurs choses: blocs, chariots, boîtes de construction, poupées avec différents vêtements à enlever ou à remettre. Le meilleur cadeau pour enfant est encore le livre et le disque.

Aux AMATEURS de VINS

et de gastronomie

Ouvrages spéciaux sur

L'Art du Bien Boire et du Bien Manger

Le Breviaire de l'Amateur de Vins, par André Mourné-tas et Henri Pélissier — broché \$12.00

Petite Histoire de la Cristallerie et de l'Orfèvrerie Bacheliques, par Pierre Andrieu \$1.80

Ma Muse en Vendange, par J.-M. Eylaud \$4.50

Le Savoir-Boire, par Claude Bonvin \$4.50

Les Plats au Vin, par Gaston Derys \$1.50

Livres très rares.
Liste complémentaire
envoyée sur demande.

AU CEP D'ANJOU

470, rue Ogilvy

Montréal

Votre cadeau, monsieur



- DES LIVRES: les grands prix littéraires de l'année; livres sur le savoir Loire et savoir manger; livres sur son sport préféré.

- POUR LE BAR: panier de cep de vigne; seau à glace en bois de teck, tire-bouchon clé, quelques bonnes bouteilles, casier à bouteilles modèle "Anjou".

- COQUETTERIES: une veste en peau de chevreuil (celui que votre mari a tué...) bottes d'après-ski en loup marin ou phoque; cigarettiers et cigares de tous pays;

- POUR SON CONFORT: fauteuil de repos en cuir pouvant s'incliner à divers angles; brosse à dent électrique; rasoir sans fil, muni d'une batterie se rechargeant d'elle-même.



Extravagances

- Verres Pomponnette à cocktail ou à vin sans base. Ces verres ne pourront pas être déposés sur vos meubles. Les invités seront obligés de les tenir à la main jusqu'à ce que vous vouliez bien les remplir ou les ramasser... (en vente au Cep d'Anjou)

- Ensemble d'hôtesse comprenant une longue jupe en phoque qui contraste agréablement avec la blancheur

sclatante du boléro en vision Canada Majestic. (création Maxwell Croft) voir illustration.

- Abonnements et disques — collection Marabout Junior, Marabout Mademoiselle.

- Toques de fourrure ou chapeaux de jockey en laine ou son premier sac du soir.

- Pour les garçons: gros tricots, bottes de suède, passe-montagne en figure de masque.



blement avec la blancheur sclatante du boléro en vision Canada Majestic. (création Maxwell Croft) voir illustration.

- Ensemble d'hôtesse "dramatique": longue jupe en laine blanche et chemisier en soie blanche avec poignets ruchés accompagnée d'une veste en cobra luisant.

- Objets d'arts, figurines, statuettes et bijoux en vente au comptoir du Musée des Beaux-Arts.

- Premier appareil de télévision portatif de 11 pouces lancé au Canada par Canadian General Electric. Cet appareil qui fera la joie du père-ses-père un peu plus de 12 livres et prend à peine plus de place qu'un annuaire de téléphone. Environ \$140.

Pour les teen-agers

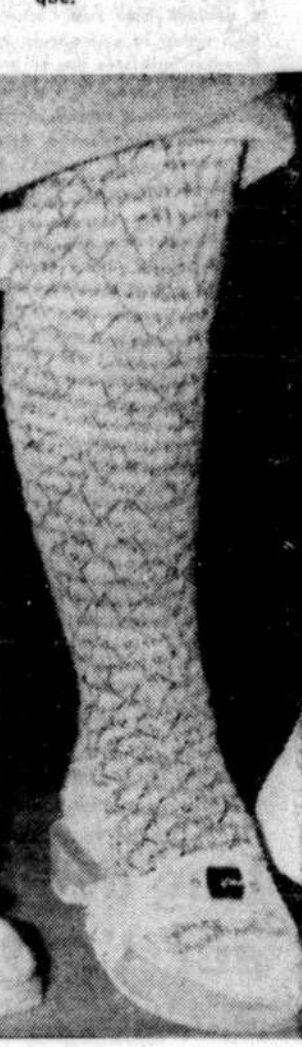
- Robe en cuir ou en suède.
- Ensemble de peignoir et robe de nuit: le goût des teen-agers commande des rayures, des pois, des nylon vapoureux.

- Longs bas en haut du genou, à quadrilles écossais ou noirs et blancs, en nylon épais extensible ou laine (voir illustration).

- Abonnements et disques — collection Marabout Junior, Marabout Mademoiselle.

- Toques de fourrure ou chapeaux de jockey en laine ou son premier sac du soir.

- Pour les garçons: gros tricots, bottes de suède, passe-montagne en figure de masque.



Nous regrettons...

Il nous est impossible d'illustrer tout ce que nous avons à vous offrir de nouveau pour Noël.

Nous vous invitons à venir voir...

et à éprouver, vous aussi, le plaisir merveilleux d'être irrésistiblement tenté par les mille et une merveilles que vous découvrirez.



Gabriel Lucas
Limitée

1er prix de joaillerie et dessin — Paris

1476 ouest, rue Sherbrooke WE. 5-6547

Importé de France

Pour votre digestion, buvez

Les LITHINES du Dr. GUSTIN

Une eau de régime alcaline. Économique. Pouvant être bue aux repas et en tout temps. L'eau bienfaisante et agréable à boire

Souper Buffet

... le DIMANCHE SOIR

\$4.25 par personne

TRIO MUSICAL

Pour réservations téléphoner au maître d'hôtel VL 2-4212

Préposé aux automobiles à l'entrée

Hôtel Ritz Carlton

L'univers féminin

Cartes de Noël

Emballage

Décorations

Derniers jours pour vos cartes de vœux ! Date limite pour Montréal et les environs, mardi, le 17 décembre; toutes les autres destinations, aujourd'hui même, vendredi le 13. Toutes les cartes de souhait non cachetées ne requièrent qu'un timbre de deux cents, indépendamment du lieu de leur destination.

Toutes celles d'entre vous, Mesdames, qui n'auriez pas encore acheté leurs cartes de souhaits, peuvent le faire en s'adressant à :

• L'Association du Québec pour la lutte contre la fibrose kystique. Cartes attrayantes au coût d'un dollar et vingt-cinq la douzaine. Renseignements : Mme Pauline Lemire, 4367 rue Marcell, Montréal, (484-4606).

comme Jean-Paul Lemieux de Québec, Marc-Aurèle Fortin et Marie-Cécile Bouchard (Sœur Marie de la Sagesse).

TOUT EN OR

Kaye King, modéliste en présentation de cadeaux de la maison Hallmark nous assure que, pour les Fêtes, le papier à motif traditionnel sera encore le plus demandé pour l'emballage des cadeaux. Les papiers à dessins géométriques modernes plairont aux jeunes raffinés et serviront particulièrement à la présentation des cadeaux pour hommes.

La bombe: elle est idéale pour peindre les objets compliqués que vous voulez transformer tout en or ou tout en

Réveillon . . . Réveillon . . . Réveillon . . . Réveillon . . .

Noël est décidément une fête de famille... la traditionnelle préparation de l'arbre la messe de minuit la surprise des cadeaux échangés. le réveillon qui réunit toute la parenté.

Autant chacun s'organise-t-il pour passer la veille du nouvel An avec des amis à rire, à danser et à s'amuser au théâtre ou au restaurant, autant la nuit du 23 désire-t-on rester chez soi, entouré de ses enfants ou parmi ceux qui nous sont chers. C'est du moins ce qu'un rapide sondage nous a révélé.

Pour se créer de la joie et en créer à quelqu'un d'autre, un jeune ménage sans enfant ira chercher dans un orphelinat un enfant qui connaîtra son premier vrai Noël. "Même les jeunes qui rêvent de randonnées en ski dans les Laurentides resteront de bon gré en famille, le 23, tandis que rien ne saurait les retenir à la maison le premier janvier", nous avoue une mère de famille... "c'est de l'histoire

ancienne pour eux que le Jour de l'An avec les parents, à moins de se retrouver tous ensemble sur les pentes enneigées et au chalet".

Puisque nos traditions ont ainsi évolué, du moins dans la métropole concentrons donc tous nos efforts pour faire du réveillon de Noël une réussite complète.

Notre invitée, cette semaine, est madame Nicole Germain, vedette de la radio et de la télévision, femme de bon goût, jeune grand-maman d'une adorable petite José, qui réunira pour le réveillon tous les siens.

Son menu n'a rien de traditionnel: "A cette heure de la nuit, il faut un repas léger, simple mais élégant, dit-elle, et qui permet d'accueillir sans complication ses invités". C'est, ajoutons-nous, un menu de jeune femme active, qui convient aussi bien au réveillon intime à deux qu'au réveillon plus élaboré à huit et même douze convives.

Menu

Potage velouté

Poussins maison farcis au riz sauvage

Jardinière de légumes

Salade verte (laitue, endives-avocats) vinaigrette
1 partie vinaigre de vin
2 parties huile, moutarde et pointe d'ail

Parfait à la menthe.



cerise rouge et d'une feuille d'angelique. Servir avec petits fours.

VIN: champagne ou Château Margot.

Décoration de la table

Sur une nappe en toile vert foncé, une nappe blanche en dentelle de Venise. Au centre, un traineau en métal noir rempli de branches de pin piquées ici et là de boules recouvertes de soie blanches agrémentées de fil doré. Les rennes qui tirent le traineau, également en métal noir, porte chacune sur leur dos de minces chandelles or. Tout cela change de la traditionnelle décoration rouge et verte.

CENTRE DE TABLE

Pour transformer une nappe ordinaire en une attrayante nappe des Fêtes, taillez un centre de table en feutre rouge ou vert; décorez-le d'appliqués de la saison, et placez-le au centre de la nappe. Le centre de table se fait en un tour de main, vu que le feutre ne s'effiloche pas, donc, ne requiert pas d'ourlet. Les appliques peuvent être de longues et fines chandelles, en feutre de couleurs contrastantes, piquées sur la longueur du centre de table, ou un gros arbre de Noël, piqué aussi dans le sens de la longueur du centre de table, et formé de rick-rack métallique jumbo ou de ruban doré. Des trochets de feuilles de houx ingénieusement disposés ici et là sont également très charmants. Le point zigzag est idéal pour l'application des motifs. Le centre de table peut être conservé pour les Noëls suivants.

(400' environ) pendant trois-quarts d'heure. Lorsque bien dorés, dresser sur un plat la sauce avec un peu de bouillon, napper les poussins et faire flamber au cognac, si le cœur vous en dit. C'est délicieux. Garnir de la jardinière.

JARDINIÈRE: tous les légumes que vous aimez... haricots verts, petites pommes de terre, petits oignons, carottes fraîches, asperges etc. Dans une casserole épaisse, faire fondre un quart de livre de beurre. Ajouter oignons, pommes de terre et carottes, sel, poivre, une bonne pincée de thym et une de sarriette. Laisser cuire à feu doux et couvert jusqu'à ce que les légumes soient tendres (peut-être fait à l'avance). A la dernière minute, ajouter les légumes en boîte (haricots verts et asperges attachés en boîtes avec du fil).

PARFAIT A LA MENTHE: mettre dans des verres à parfait de la crème glacée molle et une ou deux cuill. à soupe de crème de menthe. Garnir d'une

POTAGE: crème de pois verts. Pour une boîte de crème de pois ajouter une demi-boîte de consommé et 1 c. à dessert de sherry. Doubler ou tripler les quantités selon vos besoins.

POUSSINS: calculer un poussin par personne. Bien laver le riz à l'eau claire (riz sauvage Château-Thierry de Stes et Laflamme). Mettre au feu dans cinq tasses d'eau et 1 c. à table de sel pour chaque tasse de riz.

Amener à ébullition jusqu'à ce que le riz soit léger. Mettre dans un tamin sans remuer et laisser au-dessus de la vapeur jusqu'au moment de s'en servir.

Passer le riz au beurre avec 1 tasse de céleri haché, 1 tasse d'oignons et de petits champignons. Farcir les poussins de ce mélange, barder et attacher. Placer dans une rôtissoire avec de bons morceaux de beurre, sel, poivre, épices à volaille. Tout ceci peut se faire avant la messe de minuit. Dès le retour de l'église, mettre au four

argent ou pour un air de Fête à votre maison. Attention à l'emploi: la peinture pulvérisée dépasse les contours de l'objet à peindre. La bombe dorée est en vente dans toutes les quincailleries.

SUGGESTIONS:

Quelques attentions spéciales feront de vous une hôtesse charmante. Une bonne façon de mettre vos invités à l'aise est de leur laisser choisir une fleur fraîche dans une corbeille dès leur arrivée. Les dames peuvent s'en faire un corsage et les hommes l'épingler à leur boutonnière. Chaque fleur a un double à la table à dîner, soit dans un bouquet, soit par une fleur pareille à la sienne qui lui fait savoir où prendre place.

• Une façon originale de plaire aux invités spéciaux est d'attacher un bouquet de fleurs à l'arrière de leur dossier de chaise. Elle l'apportera chez elle en partant et saura dire que vous avez eu une heureuse idée.

• Prenez un panier à pain français d'environ seize pouces de long. Disposez-y diverses décorations de Noël, des chandelles, du houx artificiel ou autre verdure et ajoutez des fleurs fraîchement coupées.

Ajoutez un bloc de styrofoam dans le fond du panier afin de pouvoir y planter des chandelles, trois ou cinq de préférence. On peut les rendre plus solides en ajoutant, à la base, de la plastiline ou de l'argile de fleuriste. Vous pouvez aussi obtenir chez votre fleuriste un genre d'éponge qui conservera l'humidité voulue dans le panier. Prenez des branches de plantes vertes et coupez-les en longueurs de six à huit pouces. Disposez-les en forme de bouquet autour des chandelles.

C'est une décoration très économique qui ira bien sur le buffet, la table à thé, la table de salle à manger, la table à café ou sur tout autre meuble de la hall ou la chambre des visiteurs.

textes: Solange CHALVIN
Renée ROWAN



A l'aide d'un panier à pain français, la ménagère peut réussir ce magnifique arrangement de Noël avec le concours de son fleuriste. On place un bloc de styrofoam dans le fond du panier, puis des éponges pour conserver l'humidité, des chandelles, des plantes vertes et autres décorations; puis des fleurs fraîchement coupées. Cet arrangement décoratif ira bien sur le buffet, la table de salle à manger ou tout autre meuble.

Saviez-vous que la fibrose kystique, cette maladie encore très peu connue du public, se classe au deuxième rang parmi les maladies mortelles de l'enfance?

• L'UNICEF met à votre disposition une série de cartes de Noël de fort bon goût provenant de plusieurs pays du monde. \$1. la boîte, 1634 ouest, rue Dorchester, Montréal (937-4646). Egalement un agenda de bureau au prix de \$2.

• Cartes de souhait Coutts Hallmark racontant la vie des pionniers et leur humour. L'album des peintres du Canada des cartes de souhaits personnels de Noël Coutts Hallmark constitue aussi une véritable histoire de l'art de notre pays et un hommage aux artistes canadiens de tous les temps. L'album français comprend 1-5 reproductions de 36 tableaux canadiens exécutés par des peintres allant de Kriehoff aux modernes.

Le vin des Fêtes par excellence

Le plus populaire des vins pétillants importés de France



Essayez aussi le ROYAL DE NEUVILLE Blanc - Code 342 F

Deux vins parfaits pour réceptions ou cadeaux

RÉVEILLON DU JOUR DE L'AN

Venez accueillir la nouvelle année à

L'Hotel WINDSOR

Dîner, servi à partir de 7 h du soir, et dansé jusqu'à la fermeture avec le trio de Gordon Fleming et l'orchestre de Max Chamitov.

Travestis, ballons, etc. \$10.00 par personne
Réservez votre table immédiatement en téléphonant à Mario: UN. 6-9611

Repas de Noël et du Jour de l'An servi de midi à 10 h. du soir à

La Loire et La Réserve

\$4.25 par personne - Enfants de moins de dix ans: \$2.50
Pour réserver votre table, demandez Mario: UN. 6-9611

Au Tromblon d'Argent

Salle à manger du magnifique hôtel Royal Roussillon vous invite cordialement à l'occasion de Noël et du jour de l'An à venir prendre votre

Dîner des Fêtes

dans une ambiance et une atmosphère Vieille France le repas des Fêtes à l'extérieur est devenu une coutume très populaire, et la direction du Royal Roussillon a voulu pour cette occasion placer leur salle à la disposition de la famille canadienne.

Pour réservations: 849-3214 (M. Raoul)

Téléphonez aujourd'hui même afin de vous rendre compte des avantages et des facilités mises à votre disposition, et par la même occasion vous serez agréablement surpris de constater nos prix très abordables.

Stationnement facile

à l'arrière de l'hôtel dans la rue Providence entre Berri et St-Hubert par Demontigny ou Ontario.

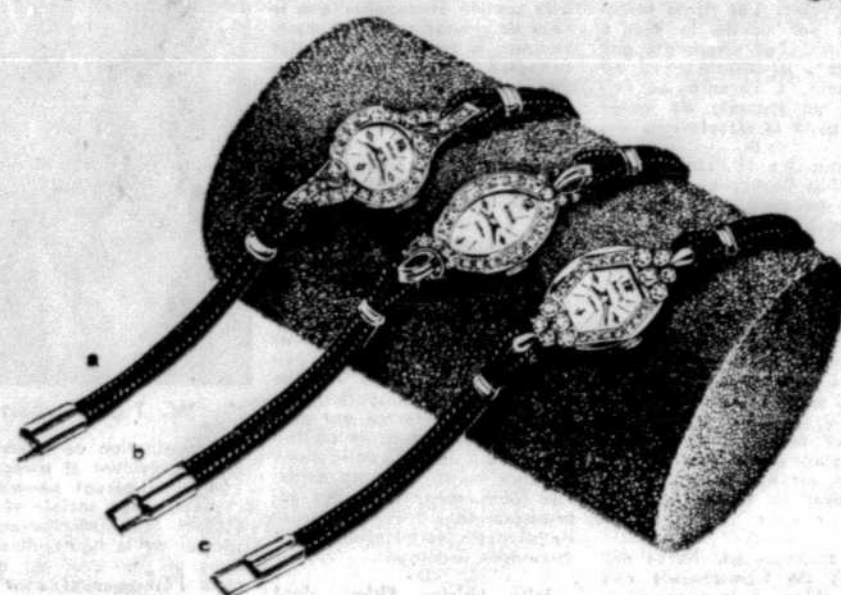
HOTEL ROYAL-ROUSSILLON

1610 ST-HUBERT

au nord de Demontigny
près du terminus de la Provincial Transport



Notre magasin du carré Phillip est
OUVERT CE SOIR
jusqu'à 9h.



La réalisation d'un rêve de femme... Une montre de diamants Birks, aussi précise que précieuse, est un perpétuel enchantement: c'est un présent d'une gracieuse élégance qu'on voudra conserver toute la vie. De notre importante collection de belles montres

a 400.00 b 350.00 c 550.00

En exclusivité chez Birks au Canada

Conditions faciles de paiement, si on le désire



CARRE PHILLIPS - DORVAL - ROCKLAND

LA EATON Boutique du Cadeau

4^{ème} ETAGE



Eaton présente en primeur des

SCULPTURES SUR BOIS

œuvres des Nascopies,
tribu indienne de la
Rivière de la Grande Baleine,
au Nouveau Québec

Les Nascopies font leur entrée sur le marché commercial. Utilisant l'épinette noire, ces habitants des rives de la Baie d'Hudson, reproduisent des animaux du Grand Nord. De la famille des conifères, l'épinette noire croit dans les régions froides de l'hémisphère et, à cause de sa végétation très lente, a un grain remarquablement fin, homogène et régulier. Les cercles concentriques de ce bois dénotent son âge et ajoutent à la beauté des sculptures. Ne manquez pas d'admirer notre sélection variée à la Boutique du Cadeau. (illustrés)

les 2 castors, environ 13" x 3" 12.50

ois sauvage, environ 5" 5.25

COMPOSEZ VI 2-9211

LA BOUTIQUE DU CADEAU (RAYON 218) AU QUATRIÈME CÔTÉ BURNBIDE

T. EATON CO. INC.
OF MONTREAL

NOMINATION A L'IMPERIAL OIL



M. R. Bruce Spears vient d'être nommé directeur général du service des transports et d'approvisionnement de l'Imperial Oil Limited. Il succède à M. R. M. Crockett, qui se voit confier un poste dans les cadres de la Standard Oil Co. (N.J.).

M. Spears, qui a reçu un baccalauréat en sciences commerciales de l'Université McGill, est au service de l'Imperial Oil depuis 1933. Il a occupé divers postes à Sarnia, Calgary et Toronto, et il était, depuis 1960, directeur général adjoint du service des transports et d'approvisionnement.

Fonds mutuels

Cours fournis par
Francis I. DUPONT & Co.
430 ouest, boul. Dorchester

Offre Dem.	Ventes	Haut	Bas	Net
All Can Com	3.67	3.56		
Can Div	6.54	6.41		
American Growth	4.55	4.33		
Beaumont Corp	34.40	37.36		
Canada Growth	3.45	3.32		
Can Gas and Energy	7.26	7.06		
Can Investment	10.77	10.74		
Can Trust Ind	4.32	4.25		
Canadian Mutual Fd	1.82	1.82		
Collective Mutual Fd	4.98	4.84		
Commonwealth Int'l	9.37	9.27		
L. Leverage	10.52	10.50		
Corporate Investors	23.10	23.10		
Div Inc Sh Serv A	3.43	3.76		
Domestic Shares	3.75	3.42		
Dom Comp (Int'l)	3.45	3.32		
Domestic Equity	19.50	19.50		
Dynamic Fd	10.38	10.48		
European Growth	6.76	7.39		
Federated Growth	5.47	5.48		
First Oil-Gas	4.66	5.09		
Fund Collectif A	5.44	5.79		
Fund Collectif B	6.80	7.40		
Group Inc	9.89	10.39		
Investors Growth	7.14	7.16		
Investors Int'l	13.01	14.74		
Investors Mutual Cda	4.01	4.38		
Mutual Income Fd	11.46	12.32		
North Amer Fd Cda	14.61	15.97		
One William Street	4.37	4.67		
Providence Growth	8.83	9.65		
Putnam Fund	5.97	6.48		
Research Investing	11.80	12.91		
Savings Invest Mutl Cda	5.49	5.94		
1962 Exec Fd Cda	7.60	8.20		
Television Electronics	6.30	6.75		
United Accum Fd	6.54	7.15		
Western Growth	4.49	5.13		

Fruits et légumes

MONTRÉAL (PC) — Voici tel que publiée par le service de l'horticulture du ministère provincial de l'Agriculture, la liste des prix payés aujourd'hui aux cultivateurs par les grossistes en fruits et légumes au marché central de Montréal.

Pommes: McIntosh \$2 à cuire \$1 à 1.25, Cortland \$1.75, James, \$1.50, refraîchies \$2.25 à 2.50 le minot.

Betteraves: \$1.25 à \$1.75 les 50 livres.

Carottes: \$1 à \$1.25 les 50 livres et \$1.75 à \$2 en cellos.

Celeri: \$1.50 à \$2 le cag. Choux: .90 à \$1 les 50 livres, rouges et savois \$1.25 à \$1.50 le cagot.

Choux chinois: \$1.25 à \$1.35 le cagot.

Navets: no 1 \$1.40 à \$1.50, no 2 \$1 les 50 livres.

Oignons: jaunes no 1 \$1.50 à \$1.75, no 2 \$1.25 les 50 livres, rouge \$1.75 les 50 livres.

Panais: \$2.50 à \$3 le minot, \$2.25 les 12 cellos de deux onces.

Pommes de terre: 90 les 50 livres, \$1.25 à \$1.30 les 75 livres.

Poireaux: .50 à .75 la douzaine.

Arbres de Noël: \$12 à \$15 la douzaine.

Denrées alimentaires

Oeufs: prix de gros aux centrales de commerce, cages de bois, extra-gros 43 à 44; A-gros 40 à 41; A-moyen 32 à 33; A-petits 28 à 29; B 33; C 36.

Beurre: arrivages courants, admissible ou non 51, admissible 33 à 34.

Fromage: livre à Montréal, cire, arrivages courants, en gros québécois blanc 35 à 38, coloré 35 à 38.

Pommes de terre: en gros, Québec \$1.25 à \$1.30 les 75 lbs, .90 les 50 lbs; Nouveau-Brunswick \$1.50 à \$1.60 les 75 lbs, \$1 à \$1.10 les 50 lbs, .25 à .27 les 10 lbs; Îles-du-Prince-Édouard \$1.60 à \$1.75 les 75 lbs, \$1.15 à \$1.20 les 50 lbs, .30 à .31 les 10 lbs.

Bourse de Toronto

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Net
Alcan	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Net
Alcan	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Net
Alcan	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Net
Alcan	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10

Bourse de New York

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIÉE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Net
Alcan	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Net
Alcan	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Net
Alcan	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Net
Alcan	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Net
Alcan	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Net
Alcan	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Net
Alcan	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Net
Alcan	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Net
Alcan	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Net
Alcan	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Net
Alcan	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Net
Alcan	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Net
Alcan	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Net
Alcan	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Net
Alcan	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Net
Alcan	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Net
Alcan	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Net
Alcan	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Net
Alcan	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Net
Alcan	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Net
Alcan	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Net
Alcan	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10
Alcan Div	1023	1020	1015	+10

Stores	1515	\$16.4	161 1/2	162 1/2	Can Rev	12200	4 1/2	20 1/2	20 1/2
m Tar	1605	\$17	16 1/2	17	Candore	455080	26	20 1/2	20 1/2
m Text	1075	\$24 1/2	24 1/2	24 1/2	Can Erin	2000	6	6	6
Pont	250	\$40 1/2	40	40	Cariboo	500	63	63	63
on Inv	2200	\$10	9 1/2	10	Cassier	750	\$10 1/2	10 1/2	10 1/2
	200	\$16 1/2	16	16 1/2	Cent Pat	700	101	100	100

Règlement olympique

La Ligue Internationale de hockey sur glace a siégé dimanche à Vienne en vue de fixer le calendrier des matches du tournoi olympique et de désigner les arbitres.

Les huit rencontres de qualification pour les groupes "A" et "B" ont été fixées comme suit:

27 janvier: Canada - Yougoslavie - Norvège - Suisse.

28 janvier: Suède - Italie - Allemagne - Pologne - Finlande - Autriche, Tchécoslovaquie - Japon - U.R.S.S. - Hongrie, États-Unis - Roumanie.

Un règlement assez compliqué est édicté en cas de match nul: après une pause de dix minutes, la rencontre est reprise pendant 10 minutes ou jusqu'au premier but marqué par l'une ou l'autre équipe. Une deuxième prolongation de 10 minutes est prévue si aucun but n'est marqué. Si le score reste nul après ces deux périodes de prolongation, chaque équipe devra désigner un gardien et trois joueurs, ces derniers étant chargés de tirer des lancers de punition à tour de rôle. En cas de nouveau résultat nul, les gardiens restent dans les buts, alors que trois nouveaux joueurs tirent encore des lancers de punition. Cette procédure est renouvelée jusqu'à ce qu'il y ait une décision.



On sait que l'Aga Khan, le Prince Karim, est un passionné du ski et qu'il montre pour ce sport des qualités de champion authentique. Aussi, en prévision des compétitions olympiques qui auront lieu bientôt à Innsbruck, s'entraîne-t-il à Cervinia en compagnie des champions comme Alberti, Schkrantz et Toni Sailer, qui est devenu son instructeur.

Clinique de ballon-panier au centre N.-D. sous l'égide de l'A.D.E.P.R.

MONTRÉAL — Un grand nombre d'educateurs physiques et d'instructeurs de basketball, se réuniront en sessions d'études au Centre Notre-Dame, aujourd'hui, demain et dimanche.

Le thème des assises doit porter sur l'enseignement du basketball. Le tout se déroule sous les auspices de l'A.D.E.P.R., en collaboration avec MM. Raymond Gagné, André Coutu, Robert Comeau et Robert Descheneaux.

Voici, à l'intention des amateurs, le programme de ces journées d'études.

PROGRAMME

VENDREDI:

7 h. 30 à 9 h. — Inscription des participants. (Le gymnase sera disponible).

9 h. à 11 h. — Films sur le basketball (suite de championnat du N.B.A. 1961-62).

SAMEDI:

10 heures — Basketball, origine, évolution, éducation — M. Gilles Houde.

10 h. 30 — Attaque individuelle, la partie — M. Yvon Lacasse.

11 h. 15 — Défense, zones — M.

Robert Descheneaux.

1 h. 30 — Films — Attaque individuelle avec Coach Adolph Rupp.

2 heures — Organisation d'une période d'entraînement — M. André Coutu.

2 h. 30 — Attaque individuelle — 2 parties — M. Yvon Lacasse.

3 h. 15 — Défenses avancées — press — M. Vincent Drake.

7 heures — Films — Éléments du basketball avec les Lakers de Minneapolis.

7 h. 30 — Attaque individuelle — 3e partie — M. Yvon Lacasse.

8 heures — Attaque collective — contre zones — M. Robert Descheneaux.

DIMANCHE:

10 heures — Défense — homme à homme — M. Yvon Lacasse.

10 h. 30 — Attaque collective — contre homme à homme — Dr. Guy Boissy.

1 heure — Films — Attaque avec Coach McGuire — Basketball défensif avec Hank Iba — Fast break avec Coach Fred Taylor.

1 h. 30 — Attaque collective — Fast break — Dr. Guy Boissy.

2 heures — Arbitres — Règlements — Affiliations à la CABA — M. Ian Hume.

2 h. 30 — Suite de basketball — Pittsburgh, N.Y. vs Montréal Coutu Senior A.



C'est ce soir que débute au centre Notre-Dame la clinique de ballon-panier de l'Association des diplômés en éducation physique et en récréation. L'inscription aura lieu à 7.30 p.m., ce soir et de 9 à 11, il y aura présentation de film. Le tournoi prendra fin dimanche avec une partie entre le Montréal-Coutu et le Northern Oilers, de la ligue Canado-américaine. Vincent Drake, instructeur du Coutu, sera un des conférenciers de la clinique. Il traitera de la défense avancée, du jeu pressé, de situations particulières comme la mise au jeu, le contrôle du ballon, la dernière minute de jeu, etc.

De nouveaux chronomètres pour les jeux Olympiques

Un chronomètre électronique qui mesurera le temps des compétitions sportives des nageurs à un millième de seconde près a été approuvé pour servir officiellement dans les jeux olympiques qui auront lieu à Tokyo en 1964.

Le chronomètre se compose de deux pièces essentielles: un microphone tenu par le starter qui aura le revolver de départ et une plaque à pression électrique qui se trouvera à l'extrémité de la piscine où ont lieu les départs et les arrivées.

Quand le revolver de départ tire, le chronomètre commence à fonctionner et marque le temps en centièmes de seconde écoulés. Il les marque par un signal lumineux sur la planche à points. Quand le nageur gagnant touche la planche de contact à l'extrémité de la piscine, le chronomètre s'arrête.

La planche de contact n'exige qu'une faible pression, mais la pression est réglée de telle sorte que les vagues de la piscine n'arrêtent pas le chronomètre par accident. Le chronomètre ne s'arrête pas si quelqu'un en dehors de la piscine touche à la planche.

Pour de plus longues courses, le dispositif enregistrera le temps pour chaque étape ainsi que la durée totale. Une machine à calculer reliée au chronomètre peut révéler le vainqueur, si deux nageurs finissent presque en même temps. Un écart de même un millième de seconde entre le moment de la fin peut être décelé par le dispositif.

Un dispositif analogue, fonctionnant d'après le principe utilisé pour la photo-finish, servira aux courses d'embarcations, aux courses d'athlètes et autres courses semblables. Ce dispositif enregistre sur film le vainqueur et le moment exact de l'arrivée. On en tire une image qui peut être relayée par signal lumineux de la chambre noire au kiosque des juges par circuit fermé de télévision en moins d'une minute.

BOXE

Norfolk, Virginie — Bobby Foster, 182, de Washington, D.C., a battu par k.o. Willie Besmanoff, 204, de Jacksonville, Floride, en trois rounds.

FORUM

Samedi, 14 décembre à 8.00 p.m.

LIGUE DE HOCKEY NATIONALE

BOSTON

vs

CANADIENS

Sièges terrasse à \$1.75 en vente AUJOURD'HUI de 10 h. a.m. à 9 h. p.m. et DEMAIN à compter de 10 h. a.m. / admission générale, à \$1.75 et \$1.50, également en vente aujourd'hui et demain. Admission générale à \$1.25 en vente samedi soir à 7 h. aux guichets de la rue St-Luc.

CHASSE ET PÊCHE

Guerre aux braconniers

SHERBROOKE. — Le ministre provincial du tourisme, de la chasse et de la pêche, M. Lionel Bertrand, a annoncé dans un discours qu'il prononçait au banquet de clôture du 18e congrès de la Fédération des associations de chasse et de pêche du Québec, que des pourparlers ont cours actuellement entre son ministère et celui de la jeunesse, sur un enseignement, dans les écoles primaires et secondaires de la province, des principes de la conservation des ressources naturelles.

M. Bertrand a d'autre part déclaré qu'il "est temps que les gens apprennent à observer les lois". "Nous serons impitoyables, a-t-il ajouté, contre les braconniers".

Le ministre a annoncé également que les programmes de chasse contrôlée, entrepris il y a deux ans, seront poursuivis et s'étendront désormais aux parcs Mont-Tremblant et La Verendrye. Le tirage, en vue de la prochaine chasse contrôlée, se fera en mars à l'occasion du Salon du sportsman, qui a lieu annuellement à Montréal. Jusqu'ici, les programmes de chasse contrôlée se sont déroulés dans le parc des Laurentides seulement.

Le congrès de la Fédération des associations de chasse et de pêche du Québec a adopté au cours du week-end un total de 35 résolutions, dont une, présentée par l'Association des pêcheurs et des chasseurs de Montréal, demande que tous

Milwaukee a affiché la meilleure défensive dans la ligue Nationale

CINCINNATI PA. — Les Braves de Milwaukee ont dominé la ligue Nationale de baseball sur la défensive pour la troisième saison consécutive, tandis que les Phillies de Philadelphie s'assuraient les honneurs individuels en 1963, selon les dernières statistiques officielles du circuit.

Le joueur de deuxième but Tony Taylor, le voltigeur Don Demeter et le lanceur Chris Short, tous du Philadelphie, ont dominé à leur poste respectif. Les autres meneurs furent le joueur de premier but Ron Fairly, des champions Dodgers de Los Angeles, le joueur de troisième but Ed Mathews, du Milwaukee, l'arrêt-court, Leo Cardenas et le receveur Johnny Edwards, des Reds de Cincinnati.

Les Braves ont affiché une moyenne générale de .980 la saison dernière, après avoir

les guides forestiers de la province soient licenciés.

Les membres du conseil d'administration de la Fédération ont tous été réélus. M. Manny R. Wilson conserve la présidence. Les vice-présidents sont le Dr. Gilles Pelletier, de Mistassini, M. Paul Trépanier, de Lachine, et M. Jacques Descoteaux, de Québec. M. Sterling Polock, de Montréal, a été confirmé dans ses fonctions de trésorier de la Fédération, et Paul-Emile Pagueau, dans celles de secrétaire-gérant.

mené avec .982 en 1962 et .980 en 1961. Cincinnati et Philadelphie suivent ex-aequo à .978, puis viennent St-Louis à .977, Chicago à .976, ainsi que Los Angeles et San Francisco à .975 chacun. Les Mets de New-York sont les plus moches à .967 avec 210 erreurs.

Individus

Demeter a accepté 172 chances sans erreur et est devenu ainsi le quatrième voltigeur des majeures à terminer avec une moyenne parfaite de 1.000 parmi ceux qui ont évolué pendant 100 parties ou plus. Les autres ont été Danny Litwhiler, des Phillies, en 1942; Willard Marshall, des Braves de Boston, en 1951; et Tony Gonzales, des Phillies, en 1962. Demeter, qui vient de passer au Detroit dans un échange, a évolué pendant 119 parties au champ centre, en plus de participer à 43 joutes au troisième but, où il a commis sept erreurs.

Fairly, ancien voltigeur, a affiché une moyenne de .995 en 119 parties, au premier but. Ernie Banks, du Chicago, vient ensuite à .993.

Taylor, avec une moyenne de .986, a devancé de justesse Jim Gilliam, des Dodgers, à .985 et Bill Mazeroski, du Pittsburgh, à .984.

De même Cardenas, à .972, a supplanté de peu Bobby Wins, du Philadelphie, à .971 et Osse Pagan, des Giants, à .970.

Par contre, Mathews a affiché une avance marquée à .968, car Jim Davenport, des Giants,

n'a pu faire mieux que .962 au deuxième rang.

Toutefois, la marge d'Edwards ne fut que d'un point à .993 sur ses rivaux McCarver, du St-Louis, et Joe Torre, du Milwaukee.

Enfin, Short a accepté le plus grand nombre de chances, 61, parmi les lanceurs qui n'ont pas commis d'erreur.

Afin de se qualifier dans la course aux honneurs, tous les joueurs, à l'exception des lanceurs et des receveurs, doivent avoir évolué pendant 108 parties au même poste. Le minimum des receveurs est 81 joutes.

Aucun des meneurs en 1963 dominait la saison précédente.

Subsidés approuvés

HAMILTON PC. — Le bureau de contrôle de la cité a approuvé des subsides au montant de \$55,000 au cours des trois prochaines années en vue d'un Temple permanent de la renommée du football à Hamilton. De plus, le comité du temple recevra \$20,000 des \$220,000 déboursés pour l'emplacement de l'ancien temple temporaire, où l'on construira un High School. On croit que la construction du temple coûtera \$125,000 et l'on sollicitera la balance des Tiger-Cats de Hamilton et de la ligue Canadienne de football.

Pour de joyeuses Fêtes



COMMANDEZ VOTRE PROVISION DES FÊTES

DÉSALTÉRANTE - à votre goût et à celui de vos amis

DOUCE - du commencement à la fin de vos réunions des Fêtes

DÉLECTABLE - à votre goût, comme les bons mets de chez nous

EN ACHETANT DINDE, GÂTEAUX, BONBONS, ETC.

Dites Donc Dow

À VOTRE FOURNISSEUR HABITUEL



C'est décembre....
C'est de Kuyper!

Cavalcade SPORTIVE

par
Gérard "Gerry"
Gosselin

Avant la rencontre d'hier soir, en 23 parties, cette saison, le Canadien a compté 73 buts, soit une moyenne de trois par joute. Par contre, l'opposition a réussi 68 buts. De ces 68 buts, les Black Hawks prennent la part du lion avec 23. Les adversaires du club local ont compté, Toronto 16 fois, Détroit 13, Rangers neuf et Boston sept fois. Les Leafs ont obtenu autant de buts contre Lorne Worsley ou Charlie Hodge que Boston et Rangers ensemble. Des 73 buts qui sont à la fiche du Canadien, pas moins de 23 ont été enfilés aux dépens des Red Wings de Détroit. Contre Chicago et Toronto, la production du Canadien est assez maigre, 11 et 10 respectivement. Les joueurs de Blake ont marqué 19 fois contre les Rangers et 12 fois contre Boston. Fait à noter, même si les Leafs n'ont perdu qu'une fois contre les Montréalais, il n'y a que six buts de différence entre les deux, soit 10 et 16. Le Canadien a deux blanchissages à son crédit, les deux contre les Bruins. Ils ont été blanchis à quatre reprises, soit par Detroit, Chicago, Toronto et Boston. La plus forte victoire du Canadien fut un compte de 7-3 contre Detroit et sa plus humiliante défaite, par un pointage identique, contre Chicago.

A l'occasion des fêtes, combien de jeunes recevront en cadeau un jeu de monopoly et combien de grandes personnes s'en serviront-elles? Savait-on que ce jeu date de 1935, en pleine dépression? Le monopoly, tout en amusant, donnait à tous les Américains l'illusion d'être de grands financiers ou des hommes d'affaires avisés. Ce jeu leur permettait de manipuler de fortes sommes d'argent, d'acheter et de vendre des propriétés, de collecter des loyers, d'hypothéquer ou de consentir des prêts, de gagner ou de perdre une fortune en quelques minutes. Il y a longtemps que la dépression a pris fin et tout le monde roule dans l'argent, gagné quelque part, par le travail, par les paris, par la chance ou autrement. Mais le jeu est resté. Au tout début, on croyait que la faveur du public diminuerait pour ce passe-temps. Mais on avait compté sans les enfants, qui y ont pris goût. Si bien qu'en 1963, il se vend encore annuellement deux millions de ces jeux. Aucun autre jeu, à part le "scrabble" pendant deux ans, n'a dépassé le chiffre de vente du monopoly.

On estime qu'il y a environ 40 millions de jeux dans les 35 millions de foyers américains. Grands et petits, riches et pauvres, puissants et faibles le jouent à l'occasion. Charles Darrow en est l'inventeur. Il fut créé à Germantown, banlieue de Philadelphie. Darrow était un voyageur de commerce, un gagne-petit qui avait peine à boucler les deux bouts. Il conçut d'abord le jeu pour sa famille et ses amis. Ceux-ci en voulurent un exemplaire. La popularité de ce jeu grandit sans cesse et fit bouillir de rage. Les vendeurs à 54 l'unité, il put en construire d'abord six par jour, à temps perdu. Mais quand les grands magasins de Philadelphie commencèrent à lui donner des commandes, il comprit qu'il était lui-même à la tête d'un véritable "monopole". Ce qu'il y a de merveilleux dans ce jeu, tel qu'on le pratique aujourd'hui, c'est qu'il n'a pas suivi l'évolution du temps. Quand il fut inventé, une tasse de café coûtait \$0.05; une pinte de lait coûtait \$0.10; une Buick \$800 et le Boardwalk \$400, Pennsylvania Railroad \$200. Vingt-huit ans plus tard, le café est à 15 sous; le lait à 23 sous, une Buick à \$3,500, mais le Boardwalk est resté, sur la planche du monopoly, à \$400 et Pennsylvania Railroad à \$200. Est-il besoin d'ajouter que le monopoly, jeu de capitalistes, est banni en Union soviétique.

(Informations empruntées à "Sports Illustrated").

BALLON-PANIER

Les paraplégiques pratiquent leur sport favori en chaises roulantes

WINNIPEG (PC) — L'arbitre décida qu'il y avait eu "trop de poussées," et un jou-

**LE SCOTCH
TOUJOURS
DISTINGUÉ**



et maintenant
dans une boîte
des fêtes

**"Dewar's
Special"**

...et ne varie jamais

eur qui était prêt à compter un point dans le panier s'immobilisa sur sa chaise roulante. Au basketball en chaise roulante, un joueur qui transporte le ballon dans son giron en se dirigeant, dans sa chaise roulante, vers le panier, n'est autorisé qu'à pousser deux fois les roues.

Jim Bulloch arbitrait la soirée récréative hebdomadaire des membres de l'Association canadienne des paraplégiques, à Winnipeg. Il a expliqué que les paraplégiques qui essaient de rendre le jeu brutal, par exemple en provoquant des collisions entre chaises roulantes, sont rappelés à l'ordre. Car, déclare l'arbitre, dans ce jeu la chaise est considérée comme une "partie du corps du joueur."

Un exemple

Alan Nordal, 17 ans, est particulièrement énergique. Il a appris à évoluer autour du terrain sur deux roues, truc qu'il a appris après l'avoir vu pratiquer à l'hôpital Shriners de Winnipeg. Originaire de Lundar, au Manitoba, il est mem-

bre d'une famille de 11 enfants.

Il fut écrasé par une voiture alors qu'il avait moins de deux ans.

Au moins 50 paraplégiques participent à ces soirées récréatives au cours desquelles on pratique également des jeux de table. May Hackett, 76 ans, veuve qui eut une attaque en 1947, est également une enthousiaste du sport. En plus de faire la cuisine et de s'occuper d'elle-même dans son appartement de trois pièces, elle assiste régulièrement aux matches de volleyball, le lundi soir, au Manitoba Rehabilitation Hospital.

Tony Mann, directeur exécutif de la Division centrale de l'Ouest de l'Association canadienne des paraplégiques, est lui-même paraplégique à la suite de blessures de guerre. Il propose que les organismes sportifs et récréatifs soient mis au courant des possibilités des paraplégiques. Par exemple, il serait possible que les paraplégiques soient opposés à des gens normaux lors de compétitions sportives, tous jouant sur des chaises roulantes.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

Il n'a embauché que deux joueurs ordinaires à son voyage tandis que les équipes de la ligue Américaine de football ont engagé cinq étoiles recherchées par les Bombers et la L.N.F. trois.

Le gérant général Jim Ausley a déclaré que les équipes de la L.N.F. avaient pris la résolution d'embaucher à tous prix leurs cinq premiers choix au repêchage.

INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INT

Le mystère de l'économie en Union soviétique

(Service "LE MONDE")

Dans le discours qu'il a prononcé au comité central M. Khrouchchev a repris une idée qui lui est chère : le communisme, dit-il, s'imposera par ses réalisations pratiques et non par ses slogans révolutionnaires, seule allusion — encore — à la révolution — aux Chinois et aux dogmatiques. Cependant le premier secrétaire a profité de l'occasion pour régler une fois de plus leur compte à quelques-uns des dirigeants qui se sont opposés à lui dans le passé.

M. Khrouchchev sait que sa politique agricole provoque murmures et critiques. Il y a dix ans il a montré que Staline avait échoué en ce domaine. Il promettait alors de redresser rapidement la situation. Il n'a pas ménagé ses efforts ni hésité à mettre sans cesse en chantier des formes pour atteindre son objectif. Or cette année la récolte est plus mauvaise encore que de coutume.

Le premier secrétaire ne conteste pas cet échec, qu'il attribue surtout aux conditions météorologiques. Mais à ceux qui lui reprochent il répond : voyez comme les temps ont changé. Lorsque Staline et Molotov occupaient le pouvoir il y avait déjà des disettes. D'ailleurs, en 1947, des gens sont littéralement morts de faim (c'est la première fois qu'un dirigeant soviétique le reconnaît). Mais, alors que la famine exerçait ses ravages, on continuait à vendre à l'étranger une partie des céréales, aujourd'hui nous nous soucions de donner du pain à chacun.

On peut encore reprocher au chef du gouvernement la faillite de l'entreprise des terres vierges. Les résultats désastreux de l'expérience ne justifient-ils pas les dirigeants du président qui, il y a une dizaine d'années, critiquaient ce programme ? Mais le premier secrétaire ne l'entend pas ainsi : les quelque 40 millions d'hectares de terres défrichées ont quand même permis, dit-il, de donner à la population des ressources alimentaires dont elle avait besoin, et au bout du compte les revenus dépassent de 3 milliards de roubles les dépenses engagées. A ceux qui doutent encore de la sagesse de sa politique M. Khrouchchev oppose un argument péremptoire : ceux qui condamnent le défrichage des terres vierges sont les ennemis de l'URSS.

Mais il ne suffit pas au premier secrétaire de se justifier "a posteriori". Il doit proposer une fois de plus les moyens de redresser la situation. Depuis dix ans il préconise la culture extensive. Maintenant il demande que l'on passe rapidement à la culture intensive. En 1955 il faisait condamner M. Malenkov, qui, selon lui, attachait trop d'importance à l'industrie des biens de consommation au détriment de l'industrie lourde. Maintenant il dit qu'il est grand temps de donner à la population les biens de consommation qu'elle réclame, dût-on pour ce faire ralentir le rythme d'expansion de certaines branches de l'industrie lourde. Désormais il faudra accorder la priorité absolue à la chimie.

Le premier secrétaire a, selon son habitude, jonglé avec les chiffres. Mais on est étonné quand on compare les précisions qu'il a fournies hier et les indications qu'il a données à diverses reprises depuis la fin de l'été. En septembre, à Krasnodar, il disait que l'agriculture recevait 100 millions de tonnes d'engrais en 1970. Maintenant il prévoit à cette date une production de 70 à 80 millions de tonnes seulement.

Mais, le 25 octobre, il déclarait à des journalistes étrangers que de 1964 à 1970 une somme de 20 milliards de roubles serait consacrée à la chimie. Il faisait constater qu'une telle somme était énorme, puisqu'elle correspondait à environ 25% du budget annuel de l'URSS et que pendant les cinq dernières années la chimie n'avait reçu que 5,3 milliards de roubles. Or au comité central il a demandé 42 milliards de roubles. Comment a-t-on pu, en un mois, doubler un chiffre d'investissements qui était déjà considérable ? C'est un des mystères de l'économie soviétique.



Teodor Heuss est décédé

BONN — L'ancien président de la République fédérale allemande, le professeur Teodor Heuss, est décédé hier. Il était né le 31 janvier 1884. Il fut président de la République fédérale pendant dix ans, de 1949 à 1959.

M. Heuss a appartenu de 1903 à 1933 au parti populaire progressiste et au parti démocratique allemand. Il fut député du Reichstag de 1924 à 1928 et de 1930 à 1933. Après 1945, il fut l'un des fondateurs du parti libéral. Dès septembre 1945, Teodor Heuss fut nommé à Heidelberg le "Rhein Neckar Zeitung" et fut jusqu'en décembre 1946 ministre de la culture de l'Etat de Bade-Wurtemberg. Président du parti libéral de la zone d'occupation américaine jusqu'en 1946, il fut appelé en juin 1949 à la présidence du parti libéral d'Allemagne occidentale et de Berlin. Il fut en même temps membre du conseil parlementaire à Bonn où sa collaboration fut particulièrement importante.

Le 12 septembre 1949, M. Teodor Heuss fut élu premier président de la République fédérale d'Allemagne par 416 voix contre 312 à M. Kurt Schumacher, président du parti social démocrate. Son mandat fut prolongé de cinq ans le 17 juillet 1954 sans qu'aucun candidat se soit présenté contre lui.

Les milieux politiques considéraient le président Heuss comme un président idéal. Une modification de la loi fondamentale fut même proposée le 17 juillet 1959 à Berlin pour lui permettre d'être réélu, mais il refusa et ce fut M. Heinrich Lübke qui lui succéda.

Pékin dément Moscou

Pékin — Contrairement à ce qu'a déclaré mardi dernier M. N. Fedorenko, représentant de l'URSS à la Commission politique spéciale de l'ONU, "La Chine accorde son soutien inébranlable" aux efforts de ses pays afro-asiatiques en vue d'augmenter le nombre des sièges qui leur sont réservés dans les divers organismes de l'ONU, a affirmé, jeudi, un porte-parole du ministère des affaires étrangères de Pékin, cité par l'agence "Chine nouvelle".

"Il est très regrettable que le délégué soviétique ait pris prétexte de ses propres assertions pour s'opposer aux propositions tendant à une plus juste répartition des sièges dans les principaux organismes de l'ONU", a ajouté le porte-parole.

Wilson : possibilité d'élection en mars

LONDRES — M. Harold Wilson, chef de l'opposition travailliste, a demandé hier aux cadres du parti travailliste de se tenir prêts pour des élections législatives au mois de mars prochain.

Johnson est décidé à procéder à de "sérieuses restrictions budgétaires"

WASHINGTON — Le président Lyndon Johnson a averti hier tous les directeurs d'administration qu'ils avaient à faire face à une période de "sérieuses restrictions budgétaires", en leur demandant de procéder à

Bruxelles : piétinement des Six devant les problèmes agricoles

BRUXELLES — Le baromètre était en baisse hier soir à Bruxelles. L'optimisme était également au conseil des ministres des "six" à la fin de la première partie du débat agricole commencé lundi.

A l'exception d'accords limités sur des points mineurs concernant le riz et le règlement financier de la politique agricole commune, les ministres de l'agriculture des "six" n'ont fait en quatre jours aucun progrès.

Ils retrouveront lundi prochain leurs dossiers (riz, lait, bœuf, règlement financier) pratiquement inchangés pour la seconde partie du débat, à laquelle participeront, après le 18 décembre et jusqu'au 21, les chefs des diplomates des Etats-Membres.

La délégation allemande, conduite par le secrétaire d'Etat à l'Agriculture, M. Rudolf Huettebrenner, a abandonné son attitude des deux premiers jours, qualifiée de tactique "d'obstruction" par les milieux français. Après ce mauvais départ, que la délégation allemande explique par le manque d'instructions de Bonn les négociateurs d'outre-Rhin ont participé aux discussions d'une manière plus active.

Mais c'était chaque fois pour remettre en cause le principe de la préférence à accorder aux produits de la communauté par rapport au beurre danois, au lait américain et à la viande argentine.

Un léger espoir était né cependant hier après-midi lorsque la commission avait introduit au conseil une nouvelle version de son projet de règlement sur les produits laitiers. L'exécutif, confirmant l'op-

timisme et la satisfaction manifestée mercredi à la suite de la déclaration officielle du gouvernement de Bonn, faisait dans son nouveau projet une concession importante à l'Allemagne fédérale. La commission permettait à l'Allemagne de maintenir ses subventions à ses producteurs de lait, le plus cher d'Europe. Les paysans allemands reçoivent chaque année un milliard de marks en aide.

Sauf la Luxembourg, les autres partenaires de l'Allemagne se sont opposés au nouveau projet dans sa présentation actuelle. On rouvrira le dossier la semaine prochaine.

Dans les milieux allemands et néerlandais, on laissait entendre hier soir que l'on pouvait raisonnablement espérer conclure avant Noël sur le riz et le bœuf, mais que pour le "gros morceau" du règlement sur les produits laitiers, il était impossible d'aboutir avant le 31 décembre.

Le ministre néerlandais, M. Biesheuvel, qui a présidé la session, s'est déclaré optimiste malgré le retard pris par les "Six". Il a souligné que le marché des produits laitiers était comparable en importance à celui du charbon. De son côté, la délégation allemande concluait qu'il fallait évidemment, sur un sujet de telle ampleur, plus de temps pour aboutir que les 12 jours de travail restant entre le 16 décembre et la Saint-Sylvestre. D'une manière générale, notent les observateurs, à l'exception de la France, aucune délégation ne souhaite siéger à Bruxelles entre Noël et le Nouvel An.

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 9 H. 30
JUSQU'AU 23 DÉCEMBRE INCLUSIVEMENT — SAMEDI 5 H. 30

Père Noël préfère

le nouveau

dupuis

Pour
des
cadeaux
toujours
corrects
de plaisir



PALETOTS D'HIVER PARDESSUS

tailles 35 à 46, toutes statures
ord. 59.95 à 69.95 dans le groupe

Paletots impeccables dans tissus 100% laine fini velours, aussi tweed sur envers caoutchouc-mousse. Epaulés ordinaires (coulés) ou semi-raglan, col ordinaire ou balmacan, poches avec rabat, chaude doublure au fini soyeux.
COULEURS : • gris moyen • gris pâle • brun • charbon • vert à motifs variés.

SPECIAL AVANT NOËL
CHEZ DUPUIS

\$50

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 610

*Dupuis, Succursale 865, EST, RUE STE-CATHERINE MONTRÉAL

Compression des dépenses du Pentagone

WASHINGTON — Le secrétaire à la défense, Robert McNamara, a annoncé hier que, dans un souci d'économies, il vient de donner des instructions pour que 26 bases aux Etats-Unis et 7 bases à l'étranger soient fermées ou considérablement réduites. M. McNamara a précisé que cette mesure portant sur 33 bases au total sur une période de 3 ans et demi permettra d'effectuer des économies se montant à 106 millions de dollars par an. Elle entraînera la suppression de 8,500 postes civils et une réduction du personnel militaire s'élevant à 7,800 personnes.

"J'ai toutes raisons de croire que les études actuellement entreprises conduiront à de nouvelles réductions dans les mois

qui viennent", a déclaré encore M. McNamara.

Le secrétaire à la défense a ajouté que la fermeture des 33 bases, ou leur mise en sommeil au cours d'une période de 3 ans et demi permettrait de réaliser une économie annuelle de 106 millions de dollars.

Les 26 bases militaires qui seront fermées sur le territoire des Etats-Unis se trouvent réparties dans 14 Etats, et les sept autres bases sont situées dans trois pays étrangers. L'Etat le plus durement touché par ces mesures sera celui de New York, où sept bases militaires seront supprimées. La Californie perdra quatre bases. Le Texas, la Louisiane et l'Alabama en perdront deux chacun.

En ce qui concerne les bases qui seront supprimées à l'étranger, M. McNamara a déclaré que le nom de ces bases sera annoncé à une date ultérieure, afin de permettre aux autorités américaines de discuter de leur fermeture et des mesures qu'elle entraînera avec les gouvernements intéressés.

En annonçant ces décisions, le secrétaire à la défense a précisé qu'elles correspondaient à l'objectif annoncé par le président Johnson d'un fonctionnement économique de tous les services de l'Etat". M. McNamara a souligné que ces décisions correspondaient également aux vœux de l'ancien président Kennedy, qui avait donné pour mission d'assurer la défense des Etats-Unis aux moindres frais

possibles. M. McNamara a déclaré en outre que le président Johnson lui avait dit qu'il était "absolument essentiel" de réduire les frais, en partie en raison de la nécessité de faire approuver le projet de loi sur la réduction des impôts. L'étude des bases militaires et de leur budget a d'ailleurs été une des principales préoccupations du gouvernement américain au cours des trois dernières années, a déclaré M. McNamara.

Cette décision a provoqué l'ire de nombreux membres du Congrès venant des Etats atteints par la mesure. On remarquait notamment le sénateur Kenneth B. Keating, de l'Etat de New-York, qui est le plus touché par ces réductions militaires. Il a présenté un projet de loi destiné à ralentir l'effort du gouvernement et a déclaré d'une voix colérique :

"Il est incroyable que l'on puisse analyser cela comme une mesure d'économie."

Il a déclaré qu'il en coûte \$4,230 pour créer un nouvel emploi dans le cadre du programme accéléré de travaux publics des Etats-Unis dans les régions qui sont durement atteintes par le chômage. Si l'on veut créer de l'emploi pour ceux qui seront touchés par cette mesure, cela coûtera environ \$38,000,000 d'après M. Keating.

Il semble que le même sort attende un certain nombre de chantiers navals qui seraient trop nombreux d'après M. McNamara.

un réexamen approfondi des dépenses budgétaires de tous les organismes gouvernementaux pour l'année fiscale 1964-65.

M. Johnson a donné l'ordre aux directeurs d'administrations de chercher par tous les moyens à réduire les prévisions budgétaires de leurs services, et à lui transmettre leurs rapports d'ici vendredi soir.

Le budget national que le président soumettra au Congrès en janvier doit en effet être prêt à être mis sous presse dans le courant de la semaine prochaine, indique-t-on à la Maison Blanche.

De son côté, M. Edwin Neila, président de la Chambre de commerce des Etats-Unis, a déclaré jeudi matin qu'il ne partageait pas l'optimisme des conseillers économiques du président quant aux perspectives d'expansion de l'économie américaine l'an prochain. M. Neila a fait cette déclaration à l'issue d'un entretien de près d'une heure avec le président à la Maison Blanche.

M. Walter Heller, président du groupe des conseillers économiques présidentiels, avait en effet déclaré mercredi soir qu'il prévoyait une augmentation de cinq pour cent du produit national brut l'an prochain si le Congrès adoptait rapidement la législation en matière de réduction d'impôts proposée par le président Kennedy.

M. Neila s'est néanmoins prononcé en faveur de la réduction d'impôts soumise à l'approbation du Congrès depuis plusieurs mois.

Il a également déclaré que les milieux financiers américains étaient "favorablement impressionnés" par les décisions prises jusqu'à présent par le président Johnson.

M. Neila s'est déclaré particulièrement satisfait des efforts déployés par le président pour réduire les dépenses gouvernementales en soulignant que pour la première

fois depuis de nombreuses années on cherchait à diminuer ces dépenses plutôt qu'à les augmenter.

Erhard : pas de conflit entre Paris et Bonn

HEIDELBERG — Le chancelier fédéral Ludwig Erhard a contesté l'existence d'un conflit franco-allemand au sujet de la politique agricole européenne au cours d'une allocution qu'il a prononcée devant 8,000 étudiants à Heidelberg.

"Les négociations de Bruxelles, a-t-il dit, sont, il est vrai très dures, mais il ne s'agit pas de question d'un conflit. Il n'y a pas de conflit entre amis. La politique allemande continuera à l'avenir à entretenir des liens d'amitié avec la France sans toutefois jamais négliger l'amitié atlantique. Bonn ne se laissera jamais imposer l'alternative indigne : la France ou les Etats-Unis". Le chancelier fédéral a d'autre part invité l'Union soviétique à renoncer à son attitude intransigente en ce qui concerne le problème allemand.

Café-Thé Confiture
ADOPTÉZ LES PRODUITS
DES
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DESY LTD
MONTRÉAL

LE PROCHAIN CONSEIL MINISTÉRIEL DE L'OTAN À PARIS

L'Ouest réexaminera sa politique après les récents bouleversements

Les délégations sont unanimes à considérer que la prochaine session du conseil ministériel de l'OTAN, qui siégera à Paris les 16, 17 et 18 décembre, ne présentera aucun caractère spectaculaire, que le climat sera serein et qu'il s'agira en quelque sorte d'une session d'"attente". En revanche les entretiens bilatéraux, plus abondants qu'à l'ordinaire, promettent d'être fructueux en raison de l'arrivée au pouvoir de quatre nouvelles équipes importantes : l'administration Johnson, M. Richard Butler, nouveau secrétaire au Foreign Office, le nouveau chancelier Allemand Ludwig Erhard et M. Giuseppe Saragat, ministre des affaires étrangères d'Italie, qui représentera le premier gouvernement avec participation de socialistes nenniens.

On ne cache pas dans les milieux américains que les Etats-Unis n'ont aucun désir de provoquer, au cours de cette session, des confrontations susceptibles de perturber le climat actuel entre Occidentaux. La délégation française ne cherchera pas non plus à soulever des problèmes qui ne sont pas parvenus à maturité. Les nouveaux venus souhaitent une pause. Quant aux autres délégations, leur action s'exerce habituellement dans le sens de la modération.

Cela dit, on parlera beaucoup sur le plan politique des relations est-ouest, probablement aussi de la question des crédits aux pays de l'est et du concept stratégique de l'OTAN. Les problèmes militaires concernant la défense de l'Alliance seront soumis au conseil par les organismes militaires de l'OTAN. Ils ne soulèvent pas de difficultés particulières, dit-on dans les milieux de l'OTAN.

Il sera beaucoup question au cours du débat général des relations est-ouest, estimant la plupart des délégations. M. Richard Butler, de même que le premier ministre britannique Sir Alec Douglas Home, ne manquent pas une occasion de souligner l'intérêt que la Grande-Bretagne porte à une reprise de dialogue avec l'URSS.

Le secrétaire au Foreign Office a d'ailleurs fait savoir à M. André Gromyko, son collègue soviétique, qu'il serait désireux de le rencontrer afin de renouer les contacts. Bien

que plus réservés, les Etats-Unis ne sont pas opposés à de telles discussions même si pour le moment le président Johnson préfère attendre. La position allemande est semblable à celle des Américains. Il s'agit pour eux de rechercher une "véritable détente" et non un "arrangement qui apporterait à l'URSS des avantages unilatéraux", ainsi que le précise la communication publiée à l'issue de ses récentes conversations Butler-Schroeder, sans doute à la demande des Allemands.

Le point de vue de la France est bien connu à cet égard. Sans s'opposer aux conversations avec l'URSS, la France ne veut pas y participer car, selon elle, ce ne sont que faux-semblants qui favorisent les ambiguïtés. Rien dans les conversations qui ont eu lieu ne permet de dire qu'elles ont permis un règlement des problèmes actuels. L'accord de Moscou sur l'arrêt des essais nucléaires n'a rien apporté de bien positif, estime-t-on dans les milieux français. Du reste M. Dean Rusk l'a reconnu lui-même dans le discours qu'il a prononcé le 10 décembre : "Je dois le dire franchement, ces accords ne constituent pas encore une détente", a dit le secrétaire d'Etat américain.

La question des crédits aux pays de l'est qui oppose les Anglais aux autres pays de l'OTAN qui souhaitent limiter ces crédits à cinq ans, n'est pas mûre, dit-on à l'OTAN.

Dans tous les endroits chics
des grandes capitales du monde entier, les
connaisseurs réclament toujours le "P.J."

PJ

PERRIER - JOUËT

Le Champagne

de haute noblesse

En vente dans
tous les bureaux
de la Régie des
alcools du Québec

- CHAMPAGNE
- PERRIER - JOUËT
- EPERNAY, FRANCE